

# PLAN DE PAYSAGE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE

# 5 - AGIR POUR LES PAYSAGES

## PROGRAMME D'ACTION



Communauté de Communes  
**Lomagne Gersoise**  
*Territoire d'@ccueil et d'Excellence*

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Ce document a été réalisé par :  
François BONNEAUD, paysagiste dplg  
mandataire, associé à  
Stéphane BERTIN, paysagiste dplg  
Hélène SIRIEYS architecte et paysagiste  
dplg,  
Jacques VERTES sigiste.

François BONNEAUD, paysagiste dplg,  
12 rue de Rennes 35130  
La Guerche de Bretagne  
02 99 96 49 26  
francois.bonneaud@free.fr



# SOMMAIRE

5 — LE PLAN DE PAYSAGE : UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION

7 — 6 GRANDS OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

10 — 1. RÉVÉLER LE PAYSAGE PAR LES ROUTES ET LES CHEMINS

18 — 2. REDONNER UNE PLACE À L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

24 — 3. VALORISER LA DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

32 — 4. COMPOSER AVEC LA FORME URBAINE ET LES SITES BÂTIS

46 — 5. AFFIRMER LA PRÉSENCE DE L'EAU

52 — 6. ANIMER ET SENSIBILISER

58 — ACTIONS LOCALISÉES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

68 — LES ACTIONS PAR COMMUNE





# LE PLAN DE PAYSAGE : UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION

Le plan de paysage a pour objectif de révéler les atouts et faiblesses des paysages de la Lomagne Gersoise, de mettre à jour les évolutions et de proposer un programme d'actions pour les paysages de demain.

Ce travail s'est enrichi par une démarche de sensibilisation et de concertation d'abord auprès des élus, puis auprès des acteurs du territoire et des habitants. Pour cela plusieurs outils ont été utilisés :

- des entretiens avec plusieurs personnes ressources intervenant dans la gestion du territoire : agriculteurs, techniciens, élus...
- l'envoi d'un questionnaire aux communes.
- la présentation du diagnostic et des enjeux lors d'une réunion devant les élus
- la mise en ligne des documents du plan de paysage sur le site de la communauté de communes
- la distribution de la lettre du plan de paysage auprès de tous les habitants
- l'animation de quatre balades-ateliers ouvertes à tous
- l'animation de quatre ateliers cartographiques regroupant chacun les élus d'une dizaine de communes voisines



1. RÉVÉLER LE  
PAYSAGE PAR  
LES ROUTES  
ET LES  
CHEMINS

2. REDONNER  
UNE PLACE À  
L'ARBRE DANS  
LE PAYSAGE



# 6 GRANDS OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

3. VALORISER  
LA DIVERSITÉ  
ARCHITECTURALE



4. COMPOSER  
AVEC LE  
PATRIMOINE  
URBAIN ET LES  
SITES BÂTIS



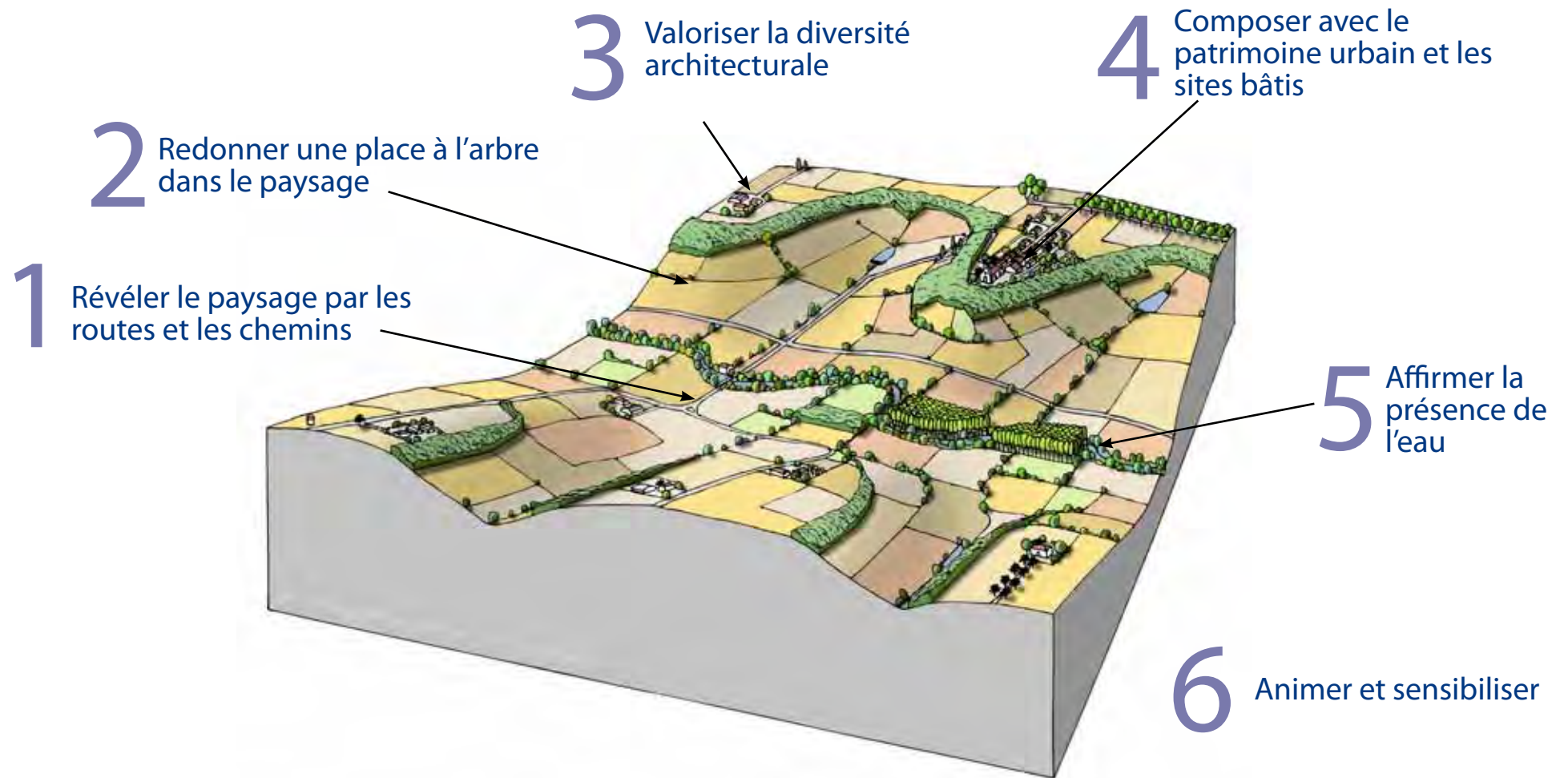
5. AFFIRMER  
LA  
PRÉSENCE  
DE L'EAU



6. ANIMER ET  
SENSIBILISER



# 6 Objectifs de qualité paysagère





## 6 grands objectifs de qualité paysagère

Le diagnostic du territoire, l'étude des dynamiques paysagères et les ateliers menés avec la population et les élus ont permis de poser les grands enjeux de paysage de la Lomagne Gersoise. Ceux-ci ont été déclinés autour de plusieurs entrées thématiques : l'agriculture, l'arbre, les routes et les chemins, l'habitat, les zones d'activités, le patrimoine bâti, l'eau.

A partir de ce travail six grands objectifs de qualité paysagère ont été définis pour la Lomagne Gersoise :

- Révéler le paysage par les routes et les chemins
- Redonner une place à l'arbre dans le paysage
- Valoriser la diversité architecturale
- Composer avec le patrimoine urbain et les sites bâtis
- Affirmer la présence de l'eau
- Animer et sensibiliser

## 17 actions thématiques

Ces six objectifs de qualité paysagère sont déclinés en 17 actions thématiques, l'ensemble constituant le «programme d'actions» du plan de paysage. Ces fiches actions mettent en évidence l'aspect communautaire du plan de paysage.

Les fiches «action» définissent les grands objectifs de chaque action, le ou les sites concernés sur le territoire, les éléments déterminants de la démarche à mettre en œuvre et un certain nombre de partenariats (techniques, financiers...) possibles à mettre en place ou à solliciter pour une bonne réalisation.

Ces fiches s'appuient également sur des actions déjà menées sur le territoire par divers partenaires. L'idée est désormais de les poursuivre et de les développer à l'échelle de l'ensemble de la Lomagne Gersoise.

## Une cartographie des actions

Une cartographie rassemble l'ensemble des actions localisables issues des propositions du bureau d'étude complétées par les ateliers réalisés avec les élus. Dans la dernière partie du document, cette cartographie a ensuite été déclinée et commentée pour chacune des communes de la Lomagne Gersoise.

## 1 RÉVÉLER LE PAYSAGE PAR LES ROUTES ET LES CHEMINS

- 1.1 Mettre en scène les itinéraires en belvédère
- 1.2 Proposer des circuits de découverte
- 1.3 Valoriser les itinéraires singuliers

## 2 REDONNER UNE PLACE À L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

- 2.1 Remailler l'espace agricole
- 2.2 Préserver et replanter les arbres majeurs

## 3 VALORISER LA DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

- 3.1 Identifier, recenser la diversité du bâti
- 3.2 Valoriser le patrimoine bâti
- 3.3 Initier une qualité architecturale en relation avec le paysage

## 4 COMPOSER AVEC LE PATRIMOINE URBAIN ET LES SITES BÂTIS

- 4.1 Comprendre la forme de son village
- 4.2 Donner à lire les sites défensifs
- 4.3 Comment et où s'étendre
- 4.4 Concilier activités économiques et paysage
- 4.5 Aménager l'espace public

## 5 AFFIRMER LA PRÉSENCE DE L'EAU

- 5.1 Retrouver le Gers
- 5.2 Mettre en valeur la présence de l'eau

## 6 ANIMER ET SENSIBILISER

- 6.1 Animer le plan de paysage
- 6.2 Sensibiliser autour du paysage

# LE PLAN D'ACTION THÉMATIQUES

*PENSER PAYSAGE DANS LA GESTION DU TERRITOIRE*



# 1. RÉVÉLER LE PAYSAGE PAR LES ROUTES ET LES CHEMINS

La route irrigue le territoire, elle permet de s'y déplacer, de le voir, de le côtoyer. C'est ainsi l'un des principaux paysages quotidiens de ceux qui y vivent. Les routes et les chemins offrent également la première impression du territoire ressenti par les visiteurs. Ils donnent à percevoir le territoire sous de nombreux angles, côtoient des sites majeurs, offrent des vues sur les bourgs et le village ou permettent de profiter de larges panoramas. La gestion des abords de la route et ce qui s'y implante (le premier plan) conditionnent fortement la qualité de la perception du paysage proche ou lointain. La Lomagne Gersoise possède une grande variété de routes et de chemins. Valoriser et mettre en scène le paysage perçu depuis ces routes est un moyen fort de mise en valeur du paysage Lomagnol.

*« Ce qui me plaît ce sont les routes de crête car on a de beaux panoramas »*

*« La voie romaine je l'ai connue pavée, elle est étonnante, toute droite à travers le pays »*



**1.1 METTRE EN SCÈNE LES ITINÉRAIRES EN BELVÉDÈRE**



**1.2 PROPOSER DES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE**



**1.3 VALORISER LES ITINÉRAIRES SINGULIERS**

*« On a des points de vue exceptionnel d'où on voit Fleurance, Lectoure, les Pyrénées »*

# 1. RÉVÉLER LE PAYSAGE PAR LES ROUTES ET LES CHEMINS

## ACTION 1.1 METTRE EN SCÈNE LES ITINÉRAIRES EN BELVÉDÈRE

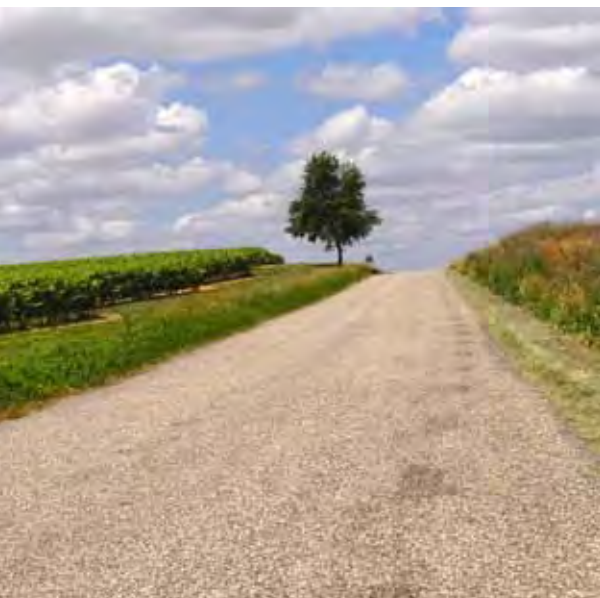
Objectifs	Sites concernés												
<p>La Lomagne Gersoise offre un paysage de crêtes et de panoramas. Les routes les empruntant permettent d'en percevoir toutes les qualités. De nombreuses covisibilités existent et les vues portent loin. Tout est donc bien visible. Cela implique de réfléchir aux transformations du territoire et de maîtriser ce que l'on voit depuis les hauts. Il est important de maintenir la profondeur des panoramas, de maîtriser l'urbanisation, ou encore d'éviter une trop grande nudité des cultures...</p> <p>Ces itinéraires en belvédères gagneraient parfois à être accompagnés de plantations d'arbres alignés ou isolés pour participer à la qualité des vues.</p>	<p>Sur tout le territoire communautaire.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les vues depuis les itinéraires en balcon</li> <li>- Préserver et aménager le point de vue</li> <li>- Pérenniser les alignements existants</li> </ul>												
Actions	Echéancier												
<p><b>A. Prendre en compte les vues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prendre en compte les covisibilités lors de l'analyse des nouveaux projets.</li> <li>▶ Maîtriser la silhouette des villages vus depuis les routes en belvédère.</li> </ul> <p><b>B. Aménager le point de vue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Aménager quelques aires de découverte des panoramas.</li> <li>▶ Disposer dans chaque village d'un point de vue mis en valeur.</li> <li>▶ Soigner les abords du belvédère.</li> <li>▶ Maîtriser la végétation.</li> </ul> <p><b>C. Aménager avec soin les abords de la route</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contrôler la végétation sur le versant et en bord de route.</li> <li>▶ Mettre en valeur certaines routes de crête par un alignement d'arbres.</li> <li>▶ Planter et maintenir quelques arbres le long des routes de crête.</li> </ul>	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Agir sur les sites limitrophes des routes intégrées au domaine public communal : choix des sites pertinents, élimination des points noirs paysagers, lancement des projets.</p> <p>Choix d'un ou deux itinéraires pour montrer l'exemple et les faire connaître.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Négocier avec les propriétaires privés, le conseil départemental : acquisition foncière, convention de gestion.</p>												
	<p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Région</td> <td>Communes</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Arbre et Paysage 32</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CAUE 32</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Office de Tourisme</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Safer</td> <td></td> </tr> </table>	Région	Communes	Département		Arbre et Paysage 32		CAUE 32		Office de Tourisme		Safer	
Région	Communes												
Département													
Arbre et Paysage 32													
CAUE 32													
Office de Tourisme													
Safer													

## Actions communautaires

- ▶ Choisir quelques axes sur lesquels lancer les premières actions.
- ▶ Choisir et aménager un point de vue par commune.
- ▶ Lancer un festival de land-art sur des parcelles agricoles en dessous des belvédères.



Mettre en valeur certaines routes de crête par un alignement d'arbres. Brugnens



Planter et maintenir quelques arbres le long des routes de crête. Réjaumont



Banc et table sur un belvédère : un design simple adapté au contexte. Solutré. (71)



Petit belvédère sur les Alpes mancelles  
Un belvédère mis en valeur par un travail architectural soigné. Sarthe

# 1. RÉVÉLER LE PAYSAGE PAR LES ROUTES ET LES CHEMINS

## ACTION 1.2 PROPOSER DES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE

Objectifs	Sites concernés												
<p>Au-delà sites les plus connus (La Romieu, Lectoure, Fleurance), de nombreux lieux à travers le territoire présentent un charme plus intime à découvrir (castelnaux, moulins, Gers, Arrats...). Tous ces lieux mériteraient d'être mis en synergie pour les rendre plus lisibles. Des circuits de découvertes thématiques (chemins, piste cyclable, piste cavalière) pourraient être balisés depuis les villages. Les abords des cours d'eau pourraient également devenir un support de découverte du territoire.</p> <p>Dans ce contexte rural, la qualité et la tonalité des aménagements doivent rester simples. La conception des itinéraires (signalétique, tracé, matériaux, mobilier) a une grande importance afin de rester en adéquation avec les sites traversés. Les éventuels stationnements à prévoir seront à aménager dans un souci qualitatif afin de créer des accès clairs et attractifs.</p>	<p>L'ensemble des castelnaux et des villages avec une enceinte Les lieux où l'eau est présente (sources, lavoirs, réservoir), les bords de rivière ou ruisseau Les villages proches pouvant être reliés L'axe du Gers et les villages proches Le patrimoine des moulins</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser l'axe du Gers</li> <li>- Etablir une liaison entre le bourg et la rivière</li> <li>- Aménager le tour de village</li> <li>- Valoriser et réouvrir les chemins</li> </ul>												
Actions	Echéancier												
<p><b>A. Proposer des itinéraires à thème</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valoriser le patrimoine par des itinéraires spécifiques.</li> <li>▶ Proposer un circuit des castelnaux (routier et pédestre).</li> <li>▶ Donner accès aux rendails et à leurs sources.</li> <li>▶ Retrouver un chemin le long du Gers.</li> <li>▶ Prévoir des itinéraires à différentes échelles, locales ou plus larges.</li> </ul> <p><b>B. Se promener autour du village</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Améliorer les chemins existants.</li> <li>▶ Retrouver un chemin de tour de village.</li> <li>▶ Créer des liaisons complètes entre les villages.</li> </ul> <p><b>C. Retrouver ou acquérir les emprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Recenser les emprises cadastrées.</li> <li>▶ Recenser les chemins vicinaux sur lesquels les communes peuvent agir.</li> <li>▶ Conserver une maîtrise foncière publique des chemins.</li> <li>▶ Retrouver la continuité des chemins par des échanges, achats ou réappropriation.</li> </ul> <p><b>D. Planter le long des chemins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ S'appuyer sur les chemins pour maintenir l'arbre dans le paysage.</li> <li>▶ Accompagner les itinéraires de plantations d'arbres.</li> <li>▶ Gérer la végétation le long du Gers.</li> </ul>	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Choix d'un ou deux itinéraires thématiques (Castelnaux) pour montrer l'exemple et les faire connaître.</p> <p>Initier des visites thématiques sur une demi-journée mêlant les associations, les randonneurs et les habitants. Créer des événements pour lancer des circuits.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Négocier les emprises foncières avec les propriétaires et les agriculteurs : récupération d'emprises cadastrées, acquisition foncières, convention de gestion.</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Région</td> <td>Communes</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pays des Portes de Gascogne</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Arbre et Paysage 32</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CAUE 32</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Office de Tourisme</td> <td></td> </tr> </table>	Région	Communes	Département		Pays des Portes de Gascogne		Arbre et Paysage 32		CAUE 32		Office de Tourisme	
Région	Communes												
Département													
Pays des Portes de Gascogne													
Arbre et Paysage 32													
CAUE 32													
Office de Tourisme													



## Actions communautaires

- ▶ Développer un réseau de chemins reliant les villages. Penser au VTT et au vélo électrique, bien adaptés pour découvrir plusieurs villages.
- ▶ Actuellement il n'y a que 4 « spots » de départ de chemins sur la CCLG. Il en faudrait plus. Chaque commune pourrait proposer 3 boucles de chemins balisés à faire connaître au niveau de la CCLG.
- ▶ Etudier une valorisation de l'axe du Gers par un itinéraire thématique reliant les moulins et les éléments patrimoniaux le long de la rivière (pont d'Aurenque, gués, chute d'eau...)
- ▶ Partager les expériences : Faire connaître aux élus les actions réalisées comme le circuit karstique, ou les actions réalisées par certaines communes pour récupérer les emprises de chemin.
- ▶ Mettre en place un conseil juridique et technique auprès des communes.

## Outils à mobiliser

- ▶ Gémapi : l'ouverture de chemin le long des cours d'eau favoriserait leur entretien régulier.

## Outils à créer

- ▶ Réaliser des fiches d'expériences à diffuser aux communes

## Actions déjà menées sur le territoire

- ▶ Circuit karstique sur les communes de La Romieu et de Gazaupouy (hors CCLG)
- ▶ La CCLG a une action sur les chemins de randonnée. Il y a un diagnostic de fait et chaque année il y a des plantations.



Accompagner les itinéraires de plantations d'arbres.



Soigner l'aménagement des aires de stationnement à proximité des sites : utilisation de matériaux simples appartenant au paysage en place : mur de pierre, enherbement, arbres.

**GATINAIS FRANÇAIS**

### Un sentier de découverte de l'agriculture

**U**n sentier d'interprétation agricole a été inauguré à l'automne 2005 sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français. Son point de départ - et d'arrivée - est situé au Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles de Milly-la-Forêt, à quelques encablures de Paris. Puis, en 14 étapes, entre Milly-la-Forêt, Oncy-sur-Ecole et Noisy-sur-Ecole, il sillonne entre la meuble polaire et le cresson, le colza et la pomme de terre, dessinant une grande boucle de 8,5 km (ou deux petites de 4 et 4,5 km) pour révéler la mosaïque de l'agriculture gâtinaise. A chaque étape, des tables de lecture du paysage expliquent le processus culturel et mettent en valeur les architectures typiques. Les panneaux, commentés par Melle l'abeille, mêlent le pédagogique et le ludique en s'appuyant sur des petites histoires et même des devinettes : « Quelle est la différence entre le Né tendre et l'ogre ? Que veut dire rotation triennale ? »

Cette réalisation, initiée par la Bergerie Nationale de Rambouillet et le Parc du Gâtinais français, soutenue par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, d'un budget de 300 000 euros, a été financée à 55% par le Parc et à 45% par l'Europe (\*). « Ce parcours fait partie d'un réseau de trois sentiers en Ile-de-France (les deux autres sont portés par la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay et par la Communauté de communes du pays Briard) qui visent à sensibiliser le grand public à l'agriculture péri-urbaine, explique Arnaud Charpentier, chargé du projet pour le Parc. En traversant le fond de vallée et le plateau, nous avons voulu montrer le lien entre l'agriculture et la diversité des levitantes qu'elle façonne. » Les agriculteurs ont dès le départ été associés à l'opération et ont participé au comité de pilotage. « Ce projet a répondu au souhait exprimé par les agriculteurs de communiquer sur leurs cultures et leurs pratiques, auprès des ramasseurs et du public en général », confirme Isabelle Chancelat de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Des plaquettes détaillées des itinéraires de ce sentier « cultivé », accessible toute l'année aux marcheurs et aux cyclistes, sont disponibles au Parc, dans les Offices de tourisme, les mairies du Parc et au Conservatoire des plantes de Milly-la-Forêt. En 2006, un livret pédagogique va être édité à l'attention des scolaires, comme support d'animation.

(\*) Dans le cadre d'un projet européen financé de 130 000 € de la Région Île-de-France et de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Plus d'infos : [www.parcnaturelregional.fr](http://www.parcnaturelregional.fr) ou [www.cclg.gatinais.fr](http://www.cclg.gatinais.fr)

# 1. RÉVÉLER LE PAYSAGE PAR LES ROUTES ET LES CHEMINS

## ACTION 1.3 VALORISER LES ITINÉRAIRES SINGULIERS

Objectifs	Sites concernés											
<p>La RN 21, qui traverse la Lomagne du nord au sud, est bordée d'alignements de platanes remarquables. Ces alignements soulignent l'importance de la voie et renforcent sa présence dans le paysage. Le long de la RN21, l'implantation des zones d'activités à Lectoure, Fleurance ou Montestruc s'est à chaque fois accompagnée d'une suppression partielle des alignements d'arbres qui accompagnaient la route et donnaient une unité aux entrées de villes.</p> <p>Lectoure, chef-lieu d'une civitas romaine, fut aussi capitale de la Novempopulanie. La ville s'étend alors au croisement des voies romaines conduisant à Bordeaux, Agen, Auch et Toulouse. Entre Astaffort et Lectoure l'antique voie romaine trace un axe rectiligne de 5km de long qui s'affranchit du relief. Cette voie, au profil en « dos d'âne » ondulant entre fonds de vallon et crêtes, permet une découverte originale des paysages lomagnols.</p> <p>Le chemin de Saint-Jacques a été remis à l'honneur depuis une trentaine d'années et il a été labellisé patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1998. Emprunter le chemin de Saint-Jacques est une belle manière, assez lente, de découvrir les paysages et l'architecture de la Lomagne Gersoise. Des projets de replantation ont été entrepris pour redonner de l'ombre à ce chemin blanc qui traverse parfois des « déserts agricoles ». Chaque pèlerin est un ambassadeur potentiel de la Lomagne, si la contrée parcourue et l'accueil dont il a bénéficié impriment à son étape gersoise une bonne impression.</p>	<p>La RN21, la voie romaine et le chemin de St-Jacques et leurs abords.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b> - Valoriser l'itinéraire</p>											
<b>Actions</b>	<b>Echéancier</b>											
	<p><b>Immédiat/court terme</b> Faire connaître le patrimoine archéologique découvert le long de la voie romaine. Lancer des actions culturelles pour changer le regard sur cette voie aujourd'hui peu valorisée : festival de Land art, interventions d'artistes.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b> Requalifier les entrées de villes (Fleurance, Lectoure) et de villages (Ste-Mère, Montestruc) Enfouir les réseaux aériens le long de la voie romaine.</p>											
	<b>Partenaires techniques et financiers</b> <table border="0"><tr><td>Région</td><td>UDAP</td></tr><tr><td>Département</td><td>Communes</td></tr><tr><td colspan="2">Pays des Portes de Gascogne</td></tr><tr><td colspan="2">Arbre et Paysage 32</td></tr><tr><td colspan="2">CAUE 32</td></tr><tr><td colspan="2">Office de Tourisme</td></tr></table>	Région	UDAP	Département	Communes	Pays des Portes de Gascogne		Arbre et Paysage 32		CAUE 32		Office de Tourisme
Région	UDAP											
Département	Communes											
Pays des Portes de Gascogne												
Arbre et Paysage 32												
CAUE 32												
Office de Tourisme												

### Actions communautaires

- ▶ Voie romaine : faire connaître l'histoire de ce tracé et le patrimoine archéologique qui lui est associé.
- ▶ Soigner le paysage perçu depuis cet axe. Enfouir les réseaux aériens. Imaginer un projet paysager original.
- ▶ Lancer des actions culturelles pour changer le regard sur cette voie aujourd'hui peu valorisée : festival de Land art, interventions d'artistes...



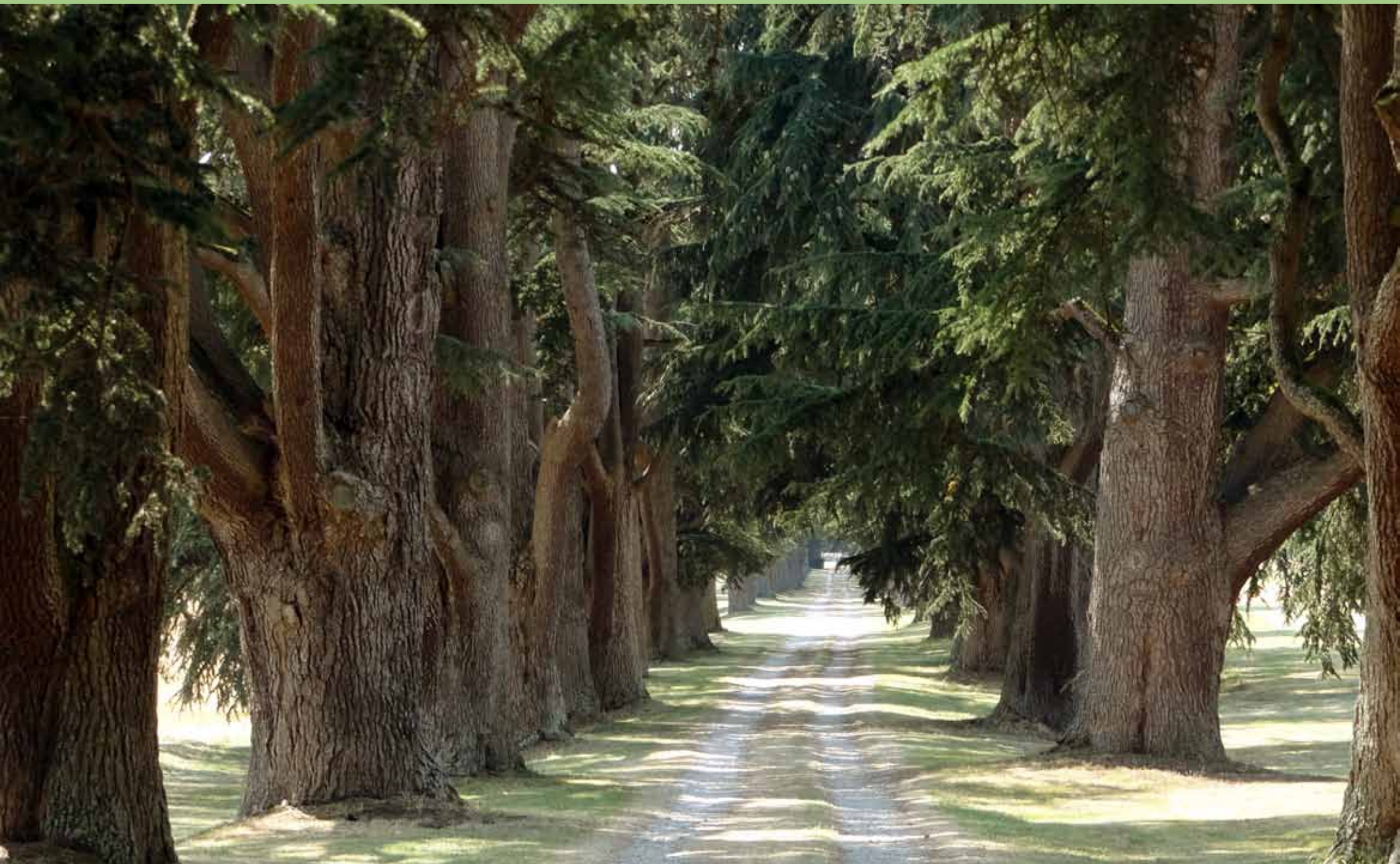
Mettre en valeur la voie romaine : faire connaître l'histoire de ce tracé, enfouir les réseaux aériens, maintenir les haies perpendiculaires qui rythment le relief. Mettre en valeur la voie romaine en imaginant un projet paysager original. Sempesserre



Continuer à planter le long du chemin de Saint Jacques, tout en préservant les larges points de vue qui animent le parcours. Castelnau-sur-l'Auvignon



Entretien et renouveler les alignements d'arbres le long de la RN21, en particulier devant les zones d'activités où ils constituent un premier plan de qualité. Nézac (47)



## 2. REDONNER UNE PLACE À L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

On ne peut rester insensible à la présence de l'arbre. Comment imaginer les paysages de la Lomagne sans lui ? Sa place dans le paysage évolue et interroge. Il établit un lien fort avec l'agriculture qui gère la majeure partie des terres et donc des paysages. Aujourd'hui le regard porté sur lui oscille entre reconnaissance et gêne, entre attachement, rôle agri-environnemental et coûts de gestion. Tous constatent la raréfaction des arbres dans le parcellaire agricole et les coulées de boues récurrentes sur certains tronçons de routes. La Lomagne possède encore une belle diversité arborée : rendails sur les rebords calcaires, haies et bois sur les pentes, arbres isolés, cèdres et cyprès marquant l'entrée d'un chemin ou accompagnant un monument...

Nous sommes dans une période charnière qui déterminera la place de l'arbre à l'avenir. Gageons que ce patrimoine séculaire impose son respect et retrouve un second souffle à travers une émotion collectivement partagée.

*«Les arbres isolés c'est important, je me rends compte que ça séquence mon trajet quotidien»*

*«Les haies et les arbres empêchent la terre de partir à la rivière»*



**2.1 REMAILLER  
L'ESPACE AGRICOLE**



**2.2 PRÉSERVER ET  
REPLANTER LES  
ARBRES MAJEURS**

*«Le cimetière est magnifique avec les arbres, le mur et les pelouses. il faut réserver de l'espace aux morts comme aux arbres»*

## 2. REDONNER UNE PLACE À L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

# ACTION 2.1 REMAILLER L'ESPACE AGRICOLE

Objectifs	Sites concernés														
<p>La Lomagne Gersoise apparaît en premier lieu comme une vaste étendue de cultures, qui donnent une tonalité très ouverte au paysage. Les haies n'occupent aujourd'hui que 3% du territoire. Le déclin de l'élevage, l'extension des cultures et les remembrements ont considérablement réduit leur place dans les paysages agricoles. La graphiose qui a décimé les ormes dans les années 1985 a également contribué à la raréfaction des arbres. De nombreux ruisseaux sont réduits à des fossés sans ripisylve. Certains chemins ou des limites de parcelles voient leur accompagnement végétal disparaître petit à petit. L'arbre, la haie et les bois sont pourtant des atouts du paysage de la Lomagne Gersoise. Leur absence tend à banaliser les lieux. Ils ont de plus un rôle non négligeable dans la lutte contre l'érosion et le maintien d'une trame verte.</p>	<p>Sur tout le territoire communautaire.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole</li> <li>- Résorber les coulées de boue récurrentes</li> <li>- Planter des haies ou des ripisylves</li> </ul>														
Actions	Echéancier														
<p><b>A. Moins entretenir pour laisser revenir l'arbre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Encourager à laisser repousser la végétation des talus.</li> <li>▶ Arrêter la fauche dans certains secteurs.</li> <li>▶ Discuter pour faire accepter les plantations.</li> </ul> <p><b>B. Sensibiliser les agriculteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire connaître les expériences réussies.</li> <li>▶ Inciter par des aides (dons d'arbres, aides financières).</li> </ul> <p><b>C. Promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses du paysage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire.</li> <li>▶ Encourager l'agroforesterie, la filière bio, les semences, la vigne, l'ail...</li> <li>▶ Recréer un maillage végétal minimal (en liaison avec la Trame verte/Trame bleue).</li> <li>▶ Replanter des haies pour le gibier entre les parcelles.</li> <li>▶ Privilégier des essences végétales locales bien adaptées au contexte.</li> </ul> <p><b>D. Planter le long des chemins, des routes et des cours d'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ S'appuyer sur les routes et les chemins pour maintenir l'arbre dans le paysage.</li> <li>▶ Entretien et replanter les ripisylves.</li> </ul> <p><b>E. Résorber les coulées de boue récurrentes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Planter pour éviter les écoulements d'eau et de boue. Recenser avec les élus les secteurs à risque.</li> <li>▶ Promouvoir les techniques agricoles qui limitent l'érosion : couvert végétal, sens de travail du sol.</li> <li>▶ Constituer des bandes enherbées pour stabiliser l'érosion. Retrouver des haies antiérosives à mi pente des vallons.</li> <li>▶ Laisser des distances non cultivées le long des routes.</li> </ul> <p><b>F. Protéger réglementairement certains arbres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Protéger l'arbre et les haies dans les documents d'urbanisme.</li> <li>▶ Protéger les rendails et les mettre en valeur comme un élément identitaire</li> </ul>	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Laisser repousser la végétation des talus.</p> <p>Agir en priorité sur les coulées de boue et dans les fonds de vallons.</p> <p>Lancer un chantier pilote pour communiquer (presse, site CCLG...)</p> <p>Commencer par replanter le long des chemins et des routes en fonction des emprises.</p> <p>Effectuer des chantiers participatifs avec la population.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Prévoir des aides incitatives</p> <p>Faire des bilans de ce qui a marché ou non</p> <table border="1" data-bbox="1480 1225 2175 1546"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="1480 1225 2175 1273">Partenaires techniques et financiers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1480 1273 1832 1313">Région</td> <td data-bbox="1832 1273 2175 1313">Fédération de la chasse</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1480 1313 1832 1353">Département</td> <td data-bbox="1832 1313 2175 1353">Groupement d'Intérêt</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1480 1353 1832 1393">Pays des Portes de</td> <td data-bbox="1832 1353 2175 1393">Cynégétique de</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1480 1393 1832 1433">Gascogne</td> <td data-bbox="1832 1393 2175 1433">Lomagne</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1480 1433 1832 1473">Arbre et Paysage 32</td> <td data-bbox="1832 1433 2175 1473">Chambre d'Agriculture</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="1832 1473 2175 1546">Communes</td> </tr> </tbody> </table>	Partenaires techniques et financiers		Région	Fédération de la chasse	Département	Groupement d'Intérêt	Pays des Portes de	Cynégétique de	Gascogne	Lomagne	Arbre et Paysage 32	Chambre d'Agriculture		Communes
Partenaires techniques et financiers															
Région	Fédération de la chasse														
Département	Groupement d'Intérêt														
Pays des Portes de	Cynégétique de														
Gascogne	Lomagne														
Arbre et Paysage 32	Chambre d'Agriculture														
	Communes														

## Actions communautaires

- ▶ Engager un programme de plantation communautaire.
- ▶ Sensibiliser les agriculteurs : Pratiquement toutes les communes sont confrontées à des problèmes de coulées de boue sur les routes et dans les fossés. Si ce problème est partagé il est en même temps limité à 1 à 4 endroits par commune. Un travail avec la chambre d'agriculture pourrait être mené pour résoudre ces situations.
- ▶ Avoir un conseil juridique et technique.
- ▶ Echanger les expériences.
- ▶ Lancer un chantier pilote pour communiquer (presse, site CCLG...)

## Outils existants à mobiliser

- ▶ Programme Corribior de plantation de haies.
- ▶ Gémap : la plantation de ripisylve dans les secteurs dénudés contribue à réduire les inondations.

## Actions déjà menées sur le territoire

- ▶ Actions de plantation /programme Corribior
- ▶ Agroforesterie



Promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses du paysage. Projet d'agroforesterie à Montestruc-sur-Gers

Actualité > Grand Sud > Gers > Saint-Martin-de-Goyne

Publié le 27/01/2018 à 03:57

## Un chantier plantation de haies à Saint-Martin



1 320 mètres de haies plantés par une équipe joyeuse et efficace pour favoriser la biodiversité et restaurer des corridors écologiques. / Photo BDM Ysabel

Solidarité n'est pas un vain mot chez les agriculteurs et les chasseurs, comme en témoigne la journée d'entraide pour plantation de haies qui avait lieu samedi à **Saint-Martin-de-Goyne**. Ils étaient une quarantaine : agriculteurs, chasseurs, habitants du village et conseillers municipaux rassemblés dans une grande dynamique malgré le temps désastreux pour planter des haies aux lieux-dits «Nauton» et «Lamalesse». Cette action menée par la Société de chasse de Saint-Martin et l'association Arbre et Paysage 32 s'inscrit dans le programme Corribior, des corridors pour la biodiversité. Cette opération, qui propose aux communes un accompagnement technique pour la mise en place et la gestion de plantations, de jachères etc, se poursuit jusqu'en 2019. Samedi, les plantations résultaient d'une demande de deux agriculteurs pour protéger les parcelles du vent, mais aussi favoriser la biodiversité et protéger les abeilles, l'un d'eux étant apiculteur. Les espèces arbustives ont spécifiquement été choisies pour leur floraison et leurs fructifications et favoriser une source alimentaire étalée sur toute l'année. Préserver les pollinisateurs, c'est augmenter le potentiel de production qualitative et quantitative des cultures, induire un taux de protéines plus élevé dans les cultures dont bénéficieront tous les agriculteurs avoisinants. Les intérêts sont multiples, y compris pour les chasseurs.

<http://www.chasse-nature-occitanie.fr/agriculture-et-territoire/corribior.php>

# ACTION 2.2 PRÉSERVER ET REPLANTER LES ARBRES MAJEURS

Objectifs	Sites concernés									
<p>Autrefois chargé d'usages et de sens symbolique, l'arbre a perdu une partie de sa reconnaissance même si beaucoup continuent à exprimer leur attachement à sa présence. Il donne pourtant du sens au paysage. Le long des routes l'alignement d'arbres guide l'usager, apporte de l'ombre l'été, effectue une transition avec les champs, ou encore signale de loin l'itinéraire dans le paysage (RN 21, RD 41). L'arbre isolé ponctue certaines routes plus petites. Il marque l'entrée du chemin, ou jalonne l'accès à la maison. L'arbre magnifie et signale également la présence du bâti par sa silhouette (cèdre), accompagne les cimetières (cyprès) ou les fermes (fruitiers).</p> <p>Le facteur temps est le maître mot de la présence de l'arbre. On oublie que sa durée de vie est longue, mais que sa disparition, est rapide. Le patrimoine arboré, cinquantenaire voir centenaire, qui a vu naître nos aïeux, revêt une grande importance symbolique qui engage le respect. Son renouvellement est à anticiper, car trop peu de jeunes arbres sont visibles à travers le territoire.</p>	<p>Sur tout le territoire communautaire.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b> - Aménager les espaces publics</p>									
<p><b>Actions</b></p> <p><b>A. Sensibiliser les habitants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire connaître les arbres remarquables : exposition, concours photo...</li> <li>▶ Organiser une fête de l'arbre</li> </ul> <p><b>B. Inventorier les arbres remarquables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancer un inventaire participatif des arbres remarquables.</li> </ul> <p><b>C. Protéger réglementairement certains arbres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Protéger les arbres isolés, les mails et ceux des parcs (cèdres) dans les documents d'urbanisme (espaces boisés classés ou éléments de paysage).</li> </ul> <p><b>D. Lancer une campagne de plantations d'arbres isolés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renouveler les arbres vieillissants.</li> <li>▶ Mener une campagne de gestion et de renouvellement des arbres d'alignements routiers.</li> <li>▶ Préserver et renouveler les cyprès et cèdres du cimetière.</li> <li>▶ Préserver et renouveler les arbres de la place publique.</li> <li>▶ Préserver les repères arborés existants qui animent le paysage.</li> </ul>	<p><b>Échéancier</b></p>									
	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Agir en priorité sur les espaces publics des communes.</p> <p>Sensibiliser les propriétaires à l'arbre</p> <p>Proposer des plantations adaptées et donner des jeunes sujets</p> <p>Lancer un chantier pilote pour communiquer (presse, site CCLG...)</p> <p>Commencer par replanter le long des chemins et des routes en fonction des emprises</p> <p>Effectuer des chantiers participatifs avec la population</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Prévoir des aides incitatives</p> <p>Effectuer des campagnes photographiques</p>									
	<p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Région</td> <td>Communes (cimetière, espaces publics)</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pays des Portes de Gascogne</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Arbre et Paysage 32</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chambre d'Agriculture</td> <td></td> </tr> </table>	Région	Communes (cimetière, espaces publics)	Département		Pays des Portes de Gascogne		Arbre et Paysage 32		Chambre d'Agriculture
Région	Communes (cimetière, espaces publics)									
Département										
Pays des Portes de Gascogne										
Arbre et Paysage 32										
Chambre d'Agriculture										



## Actions communautaires

- ▶ Lancer un inventaire participatif des arbres remarquables.
- ▶ Organiser une fête de l'arbre.
- ▶ Lancer un chantier pilote pour communiquer (presse, site CCLG...).
- ▶ Avoir un conseil juridique et technique.
- ▶ Echanger les expériences.

## Outils existants à mobiliser

- ▶ Outil Moabi d'inventaire participatif



Lancer un inventaire participatif des arbres remarquables.



Préserver et renouveler les cyprès et cèdres en entrée de chemin, le long des routes ou dans le cimetière. A droite une jeune plantation de cèdres à Terraube le long de la RD 166



Protéger les arbres et les alignements les plus significatifs dans les documents d'urbanisme comme espaces boisés classés ou éléments de paysage.  
Alignement de cèdres à la Romieu



Renouveler les arbres vieillissants.  
Chêne à Marsolan



# 3. VALORISER LA DIVERSITÉ ARCHITECTURALE

L'acte de bâtir était autrefois lié à de nombreux éléments : la disponibilité des matériaux locaux, les traditions d'usage, des techniques locales, la défense des biens, les modes ou des critères de représentations sociales... Cela a permis de constituer un riche patrimoine bâti à travers la Lomagne. Si certains éléments de patrimoine sont bien identifiés comme tel par tous : pigeonniers, châteaux, moulins... d'autres ont encore besoin de reconnaissance : fermes, constructions en terre, calvaires, murs de pierre ou maisons du village. Certaines communes ont réalisé des inventaires plus ou moins poussés dans le cadre de leur PLU ou du Pays d'art et d'Histoire pour Lecture. D'autres connaissent mal le patrimoine de la commune notamment lorsqu'il est privé. Les constructions anciennes constituent un patrimoine de qualité qui contribue à l'identité du territoire. Entre une préservation des constructions anciennes et la promotion d'une nouvelle architecture de qualité, de nombreuses actions d'inventaire, de valorisation ou d'incitation sont à développer. Ceci afin d'affirmer la qualité d'un art d'habiter qui participe à l'attractivité de la Lomagne Gersoise.

*«On a 25 pigeonniers sur la commune comment les mettre en valeur?»*

*«Les murs cela a un charme terrible, c'est un élément identitaire fort, on y tient»*



**3.1 IDENTIFIER,  
RECENSER LA  
DIVERSITÉ DU BÂTI**



**3.2 VALORISER LE  
PATRIMOINE BÂTI**



**3.3 INITIER  
UNE QUALITÉ  
ARCHITECTURALE  
EN RELATION AVEC  
LE PAYSAGE**

*«Ici le patrimoine est partout, mais nous qu'est-ce que l'on va laisser comme patrimoine ?»*

# ACTION 3.1 IDENTIFIER, RECENSER LA DIVERSITÉ DU BÂTI

Objectifs	Sites concernés										
<p>Le diagnostic du Plan de paysage a mis l'accent sur la densité patrimoniale de la Lomagne Gersoise. Si le patrimoine monumental est connu et protégé, si à une autre échelle, le « petit patrimoine » qui jalonne la campagne fait parfois l'objet d'inventaire et d'attention, l'habitat est un patrimoine moins connu et surtout moins reconnu. Pourtant, ce patrimoine des maisons de village qui se pressent en pied de château, des maisons de maître et des corps de ferme qui émaillent la campagne est une richesse. Il participe pleinement à l'authenticité et à l'attractivité du cadre de vie. Ce patrimoine considérable en nombre de maisons et de fermes, est également très varié. Architectures de pierre, de terre ou à pans de bois se côtoient pour composer des ensembles pittoresques qui témoignent d'une histoire de l'architecture de plusieurs siècles. C'est une ressource. Or, c'est un patrimoine privé, souvent modeste et fragile. Il est facile de le dénaturer une maison ancienne et par contrecoup le village peut perdre son cachet. Il est donc important de le faire connaître pour le valoriser.</p>	<p>La plupart des cœurs de villages, les maisons de maître et beaucoup de fermes repérées par le service de l'Inventaire</p>										
<h3>Actions</h3> <p><b>A. Améliorer la connaissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre le travail d'inventaire, soit avec l'aide du Service Régional de l'Inventaire, soit par des initiatives associatives.</li> <li>▶ Lancer un inventaire participatif des constructions en terre crue, à pans de bois...</li> <li>▶ Renforcer le volet diagnostic patrimonial, dans les documents de planification à venir.</li> <li>▶ Prendre en compte tous les patrimoines, les maisons, les annexes, le petit patrimoine (lavoir, puits, travail, moulins, ...).</li> <li>▶ Inviter des étudiants architectes/historiens pour des campagnes de recensement ou de relevés.</li> </ul> <p><b>B. Diffuser la connaissance auprès des habitants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Valoriser le recensement déjà conduit par le Service de l'Inventaire par une traduction plus grand public : publication, conférence.</li> <li>▶ Proposer des ballades d'architecture à l'attention des habitants : « je découvre mon village » « je découvre la terre crue »...</li> <li>▶ Proposer des ateliers « lecture de l'architecture » : ma maison sur le rempart, ma maison en pans de bois, ma grange en terre crue.</li> <li>▶ Organiser des conférences sur l'histoire du bâti.</li> <li>▶ Diffuser l'information sur des supports pédagogiques sur la place du village ou sur le site de la commune et de la communauté de communes.</li> </ul>	<h3>Echéancier</h3>										
	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Cartographier les données déjà connues dans certaines communes et diffuser ces cartes.</p> <p>Initier ballades architectures soit localisées, dans un village, soit thématiques (terre crue, menuiseries, pans de bois, etc...) en comparant différentes solutions</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Poursuivre le repérage, améliorer la connaissance et diffuser.</p>										
	<h3>Partenaires techniques et financiers</h3> <table border="0"> <tr> <td>Région, dont le service de l'Inventaire régional</td> <td>CAUE 32</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>Office de Tourisme</td> </tr> <tr> <td>Archives départementales</td> <td>Associations de patrimoine</td> </tr> <tr> <td>Pays des Portes de Gascogne</td> <td>Communes</td> </tr> <tr> <td>UDAP</td> <td></td> </tr> </table>		Région, dont le service de l'Inventaire régional	CAUE 32	Département	Office de Tourisme	Archives départementales	Associations de patrimoine	Pays des Portes de Gascogne	Communes	UDAP
Région, dont le service de l'Inventaire régional	CAUE 32										
Département	Office de Tourisme										
Archives départementales	Associations de patrimoine										
Pays des Portes de Gascogne	Communes										
UDAP											

### Actions communautaires

- ▶ Lancer un inventaire participatif du patrimoine.

### Outils existants à mobiliser

- ▶ Valoriser le recensement déjà conduit par le Service de l'Inventaire par une traduction plus grand public (exposition, publication, conférence).



**L'INVENTAIRE** **Les carnets de l'Inventaire**  
Étudier sur le patrimoine culturel - Mobiliser et valoriser

## Lancement de l'inventaire participatif du patrimoine en pisé à Lyon

LE PATRIMOINE DE LA VILLE - MUSÉE DES CONFLUENCES - 100% PATRIMOINE

Le service de l'inventaire général du patrimoine culturel d'Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire d'une opération d'inventaire participatif du patrimoine en pisé de terre dans la région lyonnaise, conduite par le Musée des Confluences à Lyon en marge de l'exposition *Maison (re)trouvée* jusqu'au 17 juillet 2016 (23 février - 17 juillet 2016), puis par la Fédération régionale Patrimoine Auvergne (2016) jusqu'à la fin 2018. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'événement international Lyon 2016, capitale de la terre.

Vous habitez, vivez ou travaillez dans des bâtiments en pisé ? Vous avez repéré du pisé dans votre voisinage ? Participez à l'inventaire du pisé lyonnais pour nous aider à mieux connaître ce patrimoine caché !

**Inventaire participatif du patrimoine en pisé lyonnais**

Lancer un inventaire participatif des constructions en terre crue, à pans de bois... sur la Lomagne Gersoise.



Prendre en compte tous les patrimoines, les maisons, les annexes, les murs de pierre, le petit patrimoine (lavoir, puits, travail, moulins, ...).



Proposer des ateliers « lecture de l'architecture » : ma maison sur le rempart, ma maison en pans de bois, ma grange en terre crue.

## ACTION 3.2 VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI

Objectifs	Sites concernés										
<p>Le patrimoine présent sur la communauté de communes est multiple et complémentaire. L'objectif de valorisation doit se déployer sur tous les patrimoines bâtis, depuis les châteaux gascons jusqu'aux petites maisons de village, aux fermes, moulins, pigeonniers qui sont des marqueurs et des témoignages de l'histoire du territoire. Dans le sillage des ensembles patrimoniaux monumentaux que sont Lectoure, La Romieu, les grands châteaux gascons et le chemin de Saint-Jacques, il est important d'élargir cette prise en compte du patrimoine, et cela tant en direction des habitants que des visiteurs.</p>	<p>La plupart des cœurs de villages, beaucoup de fermes repérées par le service de l'Inventaire.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b> - Valoriser le patrimoine bâti</p>										
Actions	Echéancier										
<p><b>A. Bâtir un projet de valorisation global</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Révéler la dimension territoriale du patrimoine, montrer que certaines maisons sont aussi anciennes que les châteaux gascons.</li> <li>▶ Tisser des liens, bâtir des circuits thématiques autour de l'architecture et/ou des modes de construction sur le territoire et dans l'histoire.</li> <li>▶ Augmenter le potentiel de découverte du territoire en proposant des circuits de visites en complément des visites du patrimoine monumental.</li> </ul> <p><b>B. Accompagner l'évolution du bâti patrimonial non protégé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Il ne s'agit pas de figer mais d'accompagner les travaux ; Mettre en place une charte de bonne conduite pour encadrer les évolutions.</li> <li>▶ Repérer le patrimoine dans le document d'urbanisme ; éventuellement rédiger des articles de règlement dans le PLU adaptés à ce patrimoine.</li> <li>▶ Sensibiliser les élus et les habitants.</li> <li>▶ Impliquer les entreprises locales du bâtiment à l'enjeu de ces travaux.</li> <li>▶ Repérer les savoir-faire.</li> </ul> <p><b>C. Promouvoir l'écriture architecturale contemporaine dans le bâti ancien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Eviter les pastiches, privilégier les projets contemporains respectueux de leur environnement qui permettent d'habiter le bâti ancien en l'adaptant au mode de vie actuel.</li> <li>▶ Repérer et valoriser les bons exemples d'intervention contemporaine dans le bâti ancien.</li> </ul>	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Mettre au point des circuits thématiques sur le patrimoine bâti. Proposer des conférences (cf conférences à Flaran). Cartographier les bâtiments en terre crue avant qu'ils ne disparaissent. Repérer et valoriser les bons exemples d'intervention contemporaine dans le bâti ancien.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Construire une charte pour accompagner l'évolution du bâti ancien non protégé en partenariat avec l'UDAP, le CAUE.</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0" data-bbox="1375 1197 2069 1476"> <tr> <td>Région, dont le service de l'Inventaire régional</td> <td>CAUE 32</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>Office de Tourisme</td> </tr> <tr> <td>Pays des Portes de Gascogne</td> <td>Associations de patrimoine</td> </tr> <tr> <td>UDAP</td> <td>Maisons paysannes de France</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Communes</td> </tr> </table>	Région, dont le service de l'Inventaire régional	CAUE 32	Département	Office de Tourisme	Pays des Portes de Gascogne	Associations de patrimoine	UDAP	Maisons paysannes de France		Communes
Région, dont le service de l'Inventaire régional	CAUE 32										
Département	Office de Tourisme										
Pays des Portes de Gascogne	Associations de patrimoine										
UDAP	Maisons paysannes de France										
	Communes										

## Actions communautaires

- ▶ Organiser des circuits thématiques autour du patrimoine bâti monumental ou ordinaire : moulins, châteaux, maisons, fermes...
- ▶ Initier une association en faveur du patrimoine communautaire. Créer une pépinière d'associations.
- ▶ Aider les associations et les impliquer dans les projets, communiquer sur leur travail et le valoriser.
- ▶ Organiser des chantiers jeunes ou des chantiers d'insertion pour la réhabilitation de petits patrimoines.



Révéler la dimension territoriale du patrimoine, Augmenter le potentiel de découverte du territoire en proposant des circuits de visites en complément des visites du patrimoine monumental. Ci contre, la carte IGN recense de façon certainement incomplète 49 châteaux, 61 églises ou chapelles, 33 moulins, 31 pigeonniers sur les 43 communes de la Lomagne Gersoise



France 3 Régions

Echenoz-la-Méline : le mur, le chantier et les jeunes du monde ...

Une douzaine de jeunes du monde entier se sont engagés sur le chantier d'Echenoz

Organiser des chantiers jeunes ou des chantiers d'insertion pour la réhabilitation de petits patrimoines.



Privilégier les projets contemporains respectueux de leur environnement qui permettent d'habiter le bâti ancien en l'adaptant au mode de vie actuel. Un bel exemple de valorisation d'une bâtisse traditionnelle en mairie. Gimbrède

# ACTION 3.3 INITIER UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE EN

Objectifs	Sites concernés								
<p>L'architecture traditionnelle est visible et elle participe à la qualité des paysages ; les villages se juchent sur des hauts de reliefs et se laissent découvrir de loin, les corps de ferme se développent en plusieurs volumes imposants dont l'à-plat des toitures inscrit leurs formes géométriques dans la souplesse des versants. Les bâtiments parfois entourés d'un parc arboré, s'insèrent dans le paysage et en deviennent les motifs. L'harmonie repose sur la cohérence d'implantation dans le relief, les matériaux, la palette des couleurs, la prise en compte de l'environnement, le traitement de l'accès, le soin apporté au contact avec l'espace public, etc... Pour les projets à venir, ces leviers de qualité peuvent être saisis, pour favoriser de belles réalisations contemporaines, en tournant le dos aux pastiches.</p>	<p>Tout le territoire de la Lomagne gersoise</p>								
	<p><b>Echéancier</b></p>								
	<p><b>Immédiat/court terme</b></p>								
	<p>Editer un guide de bonnes pratiques sur l'implantation dans les terrains en pente. Réfléchir à des chartes de couleurs en fonction des unités paysagères et de l'usage des bâtiments.</p>								
	<p><b>Moyen / Long terme</b></p>								
<p><b>A. S'insérer dans le terrain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tenir compte de la topographie dans l'implantation et la composition des projets.</li> <li>▶ Privilégier des raccords au terrain par de longs talus, éviter les parois d'enrochement ou les talus trop raides bâchés pour limiter l'érosion, y compris pour les bâtiments agricoles.</li> <li>▶ Implanter le bâtiment dans le terrain de manière à réduire la voie de desserte et les terrassements afférents.</li> </ul> <p><b>B. Etablir une charte de couleur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etablir une charte de couleurs nuancée selon l'usage et le volume des bâtiments (à faire par unités paysagères).</li> <li>▶ Pour les grands volumes des bâtiments agricoles, privilégier les teintes sombres, y compris pour les couvertures.</li> <li>▶ Pour l'habitat, établir une charte de couleurs pour les enduits et les menuiseries.</li> </ul> <p><b>C. Travailler sur l'accompagnement végétal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en relation les porteurs de projets avec Arbres et Paysages 32.</li> <li>▶ Utiliser des essences locales adaptées au terrain pour contribuer à l'unité du quartier ou du secteur.</li> </ul>	<p>Préciser les règles dans les documents d'urbanisme sur l'adaptation au terrain naturel et sur les chartes de couleurs. Initier un atelier « terre crue » en partenariat avec une école d'architecture, des entreprises pour réaliser un petit équipement type accueil touristique; tester la faisabilité d'une filière pour de l'habitat passif. Mettre en place à l'échelle de la communauté de communes un conseil aux particuliers pour ces travaux</p>								
	<p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p>								
<p><b>D. Initier la redécouverte de la terre crue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Recenser les savoir-faire locaux sur la mise en œuvre de l'adobe.</li> <li>▶ Initier des rencontres autour d'expériences actuelles sur ce matériau traditionnel et à la fois très actuel pour son empreinte écologique et ses performances thermiques.</li> </ul> <p><b>E. Promouvoir l'architecture contemporaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Privilégier les projets contemporains respectueux de l'environnement et du paysage par leur implantation, leurs matériaux.</li> <li>▶ Communiquer sur les projets pilotes : bâtiment passif, habitat en paille, en terre...</li> </ul>	<table border="0"> <tr> <td>UDAP</td> <td>Département</td> </tr> <tr> <td>CAUE 32</td> <td>Pays des Portes de</td> </tr> <tr> <td>Office de Tourisme</td> <td>Gascogne</td> </tr> <tr> <td>Ordre des architectes</td> <td>Communes</td> </tr> </table>	UDAP	Département	CAUE 32	Pays des Portes de	Office de Tourisme	Gascogne	Ordre des architectes	Communes
UDAP	Département								
CAUE 32	Pays des Portes de								
Office de Tourisme	Gascogne								
Ordre des architectes	Communes								



# RELATION AVEC LE PAYSAGE

## Actions communautaires

- ▶ Editer un guide de bonnes pratiques sur l'implantation dans les terrains en pente.

## Références

- ▶ Filière brique crue :

<https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/la-maison-et-le-jardin/brique-de-terre-crue/>

- ▶ Fiche Mur en brique de terre crue CAUE32 :

file:///C:/Users/fb/Downloads/terre\_crue.pdf



Extension contemporaine d'une maison ancienne : des styles différents mais une harmonie d'ensemble. Candès-sur-Loire (37)

ORDRE DES ARCHITECTES Conseil national L'ORDRE EN REGIONS Le tableau de l'Ordre Mon compte

## Premier prix national des architectures en terre crue

Le Grand prix du premier Palmarès national des architectures en terre crue a été remis le 31 mai 2013 par Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'architecte Boris Bouchet et à la commune de Marsac-en-Livradois.

DOCUMENTS

Prix architecture terre - Presse2.pdf

Initier un atelier « terre crue » en partenariat avec une école d'architecture, des entreprises pour réaliser un petit équipement type accueil touristique; tester la faisabilité d'une filière pour de l'habitat passif.



Privilégier les projets contemporains respectueux de l'environnement et du paysage par leur implantation, leurs matériaux. Céran



# 4.COMPOSER AVEC LE PATRIMOINE URBAIN ET LES SITES BÂTIS

De nombreux villages de Lomagne possèdent une forme urbaine historique, castelnau, bastide, encore bien lisible. Beaucoup ont pris place sur un site perché défensif (une crête, un éperon) avec lequel ils composent un site urbain original. A l'intérieur on découvre des espaces publics (place, ruelle, jardins) qui ont souvent conservé une simplicité appréciable non dénuée d'un certain cachet. Connaître et comprendre l'histoire et la forme des villages est indispensable pour pouvoir les faire évoluer tout en leur conservant leur originalité et leur cachet.

L'accueil de nouveaux habitants, l'implantation d'activités commerciales et artisanales témoignent du dynamisme du territoire lomagnol. Ils doivent pouvoir se faire en bonne intelligence avec le paysage car celui-ci conditionne également l'attractivité du territoire en participant à la valorisation de son image auprès des acteurs économiques, des touristes, des habitants ou des nouveaux arrivants.

*«J'aime bien le chemin de ronde, on voit loin et il y a les remparts, c'est le socle du village»*

*«Agrandir le village ? oui mais il faut aussi essayer de reconquérir le bâti ancien»*

*« L'entrée du bourg, c'est important, c'est la première image que l'on a »*



4.1 COMPRENDRE LA FORME DE SON VILLAGE



4.2 DONNER À LIRE LES SITES DÉFENSIFS



4.3 COMMENT ET OÙ S'ÉTENDRE



4.4 CONCILIER ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET PAYSAGE



4.5 AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

# ACTION 4.1 COMPRENDRE LA FORME DE SON VILLAGE

Objectifs	Sites concernés								
<p>Selon les unités paysagères, les villages sont restés dans leur emprise médiévale, sertie par des remparts ou à l'inverse certains villages ont perdu leur château et même la mémoire de ce château. Le dessin selon lequel les villages sont organisés, est communément appelé la forme urbaine. Cette forme urbaine peut être considérée comme patrimoniale quand elle est issue du Moyen-âge mais de toute façon, elle s'inscrit dans le paysage par la silhouette du village qu'elle façonne. Cette forme urbaine tient à l'histoire et à la géographie, à la position des voies, des rivières, du relief...Comprendre la forme de son village n'est pas une démarche passéiste, cela permet au contraire d'inscrire son développement dans une attention et une cohérence et d'éviter la perte de lisibilité et la banalisation du village.</p>	<p>Les villages, la bastide de Fleurance</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b> - Révéler la bastide</p>								
Actions	Echéancier								
<p><b>A. Mettre à disposition les documents de référence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réaliser et diffuser auprès de chaque commune une note historique.</li> <li>▶ Mettre en vis à vis dans les mairies 3 images du village, à la même échelle, le cadastre napoléonien, la photographie aérienne, le cadastre actuel surimposé sur la carte IGN.</li> <li>▶ Diffuser les données historiques et urbaines sur le site de la commune.</li> <li>▶ Proposer des ateliers : où j'habite ? Où est ma maison ?</li> </ul> <p><b>B. Améliorer la compréhension de la forme urbaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Analyser le dessin parcellaire, son évolution.</li> <li>▶ Réfléchir aux transitions entre le parcellaire agricole et le parcellaire des quartiers d'habitations.</li> <li>▶ Pointer les ruptures pour les améliorer.</li> <li>▶ Mener un travail de comparaison pour mieux comprendre les caractéristiques de chaque village.</li> </ul> <p><b>C. Faire connaître cette dimension patrimoniale particulière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Organiser une visite commentée du village sur le sujet de la forme urbaine.</li> <li>▶ Imaginer des supports pédagogiques pour évoquer les grands changements du village comme le château disparu, les douves comblées, l'îlot démoli ou le tracé de la rue...</li> <li>▶ Aménager pour mettre en valeur les spécificités de la commune : bastide, castelnau, site d'implantation...</li> </ul>	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Mettre en vis à vis les 3 représentations complémentaires du village. Tester le principe d'ateliers sur un ou deux communes « où j'habite ? où est ma maison ? » Diffuser l'information sur l'histoire et la forme urbaine sur le site de la commune.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Organiser des visites, des conférences pour diffuser l'information. Faire évoluer les documents de planification en fonction de l'analyse fine de la forme urbaine.</p> <hr/> <p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Archives départementales</td> <td>Office de Tourisme</td> </tr> <tr> <td>Pays des Portes de Gascogne</td> <td>Communes</td> </tr> <tr> <td>UDAP</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CAUE 32</td> <td></td> </tr> </table>	Archives départementales	Office de Tourisme	Pays des Portes de Gascogne	Communes	UDAP		CAUE 32	
Archives départementales	Office de Tourisme								
Pays des Portes de Gascogne	Communes								
UDAP									
CAUE 32									

### Actions communautaires

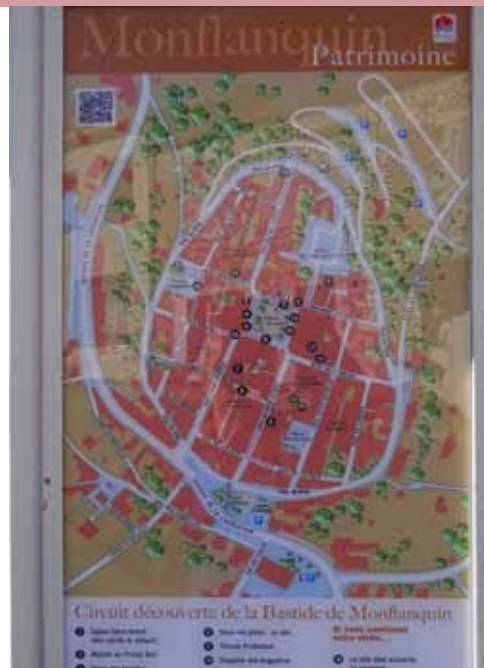
- Organiser des visites commentées dans chaque village sur le sujet de la forme urbaine.

### Outils existants à mobiliser

- Monographies sur les communes du Gers de la Société Archéologique et Historique du Gers.
- Base Mérimée.



Organiser une visite commentée du village sur le sujet de la forme urbaine.



Faire connaître l'originalité de la forme urbaine et son histoire. Panneau d'information sur le patrimoine de la Bastide de Montflanquin (47)



Destination Patrimoine est une association loi 1901 de médiation à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'archéologie et le patrimoine. Créée en 2000 par une architecte et une historienne de l'art, Destination Patrimoine souhaite que chacun puisse trouver le moyen de s'approprier le patrimoine de proximité. Elle est un médiateur entre les savoirs, les techniques des professionnels et les publics non avertis.



Réaliser et diffuser auprès de chaque commune une note historique. Mettre en vis à vis dans les mairies 3 images du village, à la même échelle, le cadastre napoléonien, la photographie aérienne, le cadastre actuel surimposé sur la carte IGN. Diffuser les données historiques et urbaines sur le site de la commune.

# ACTION 4.2 DONNER À LIRE LES SITES DÉFENSIFS

Objectifs	Sites concernés								
<p>Comme le diagnostic l'indique, beaucoup de villages sont d'anciens castelnaux protégés par leurs remparts. Mais avec le temps, ces ouvrages défensifs sont devenus plus ou moins lisibles, souvent les maisons se sont construites sur les remparts, atténuant l'aspect défensif de la muraille par les percements de fenêtres, voire de portes, composant parfois de véritables façades ordonnancées.</p> <p>Mais le sujet de ces sites défensifs, que Lecture exprime avec force et monumentalité, est un thème récurrent qui mérite d'être relevé et développé. On rencontre aujourd'hui des configurations très différentes, entre des villages dont la forme défensive s'impose au regard, d'autres où le rempart a pris l'allure d'une façade urbaine, d'autres encore où la ligne de remparts sert d'appui à des constructions annexes qui finissent par masquer l'ouvrage. Tous ont pris place sur des reliefs forts, éperon, crête, butte, dont la lisibilité renforce l'aspect défensif.</p>	<p>Les villages conservant des dispositifs défensifs, même quand ses vestiges sont ténus. L'intérêt d'une mise en réseau repose en partie sur un grand nombre d'exemples et une diversité de situation.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser l'enceinte et le château</li> <li>- Conforter l'enceinte en core lisible</li> <li>- Valoriser le chemin de ronde</li> <li>- Valoriser le patrimoine bâti</li> <li>- Contrôler la végétation sur le versant</li> </ul>								
Actions	Echéancier								
<p><b>A. Valoriser les sites défensifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Révéler la silhouette du village.</li> <li>▶ Mettre en place un pâturage ou une fauche sous les villages pour rouvrir les vues.</li> <li>▶ Gérer la végétation des versants sous le village perché.</li> </ul> <p><b>B. Identifier les éléments défensifs encore apparents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dupliquer le cadastre napoléonien et l'afficher en mairie.</li> <li>▶ Rechercher les éléments encore en place et les reporter sur le cadastre actuel.</li> <li>▶ Décrire et photographier l'état actuel des lignes de remparts.</li> </ul> <p><b>C. Mettre en valeur les éléments défensifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Définir le niveau de lisibilité que la commune souhaite conserver ou retrouver.</li> <li>▶ Limiter les constructions annexes en pied de rempart.</li> <li>▶ Accompagner les projets ou modifications de percements et de traitement de façades.</li> <li>▶ Limiter les plantations qui ne dialoguent pas avec l'ouvrage ou qui parfois le masque.</li> <li>▶ Conserver les vestiges d'anciennes douves quand elles existent encore.</li> <li>▶ Mettre en valeur le chemin de ronde. Aménager des belvédères.</li> </ul> <p><b>D. Favoriser la connaissance de ce patrimoine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Inviter des étudiants architectes/historiens pour un recensement ou des relevés.</li> <li>▶ Promouvoir le patrimoine des castelnaux comme on l'a fait pour les bastides.</li> <li>▶ Proposer des itinéraires de découvertes en direction des visiteurs.</li> <li>▶ Proposer des itinéraires de visites pour faciliter l'appropriation par les habitants.</li> <li>▶ Imaginer des animations du type jeu de piste « à la recherche du rempart ».</li> <li>▶ Mettre en valeur les différences d'évolution et comparer la diversité des configurations.</li> </ul>	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Se faire aider par des personnes qualifiées pour caractériser son patrimoine défensif –UDAP, CAUE, architectes du patrimoine, érudits.</p> <p>Accueillir des étudiants architectes/historiens pour un recensement ou des relevés.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Organiser des visites, des animations.</p> <p>Améliorer la prise en compte de ce patrimoine dans les documents d'urbanisme.</p> <p>Créer un réseau des castelnaux et un itinéraire de visite en Lomagne Gersoise.</p> <p>Publier des guides sur les castelnaux de Lomagne.</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0" data-bbox="1391 1321 2074 1519"> <tr> <td>Archives</td> <td>CAUE 32</td> </tr> <tr> <td>départementales</td> <td>Office de Tourisme</td> </tr> <tr> <td>Pays des Portes de Gascogne</td> <td>Associations de patrimoine</td> </tr> <tr> <td>UDAP</td> <td>Communes</td> </tr> </table>	Archives	CAUE 32	départementales	Office de Tourisme	Pays des Portes de Gascogne	Associations de patrimoine	UDAP	Communes
Archives	CAUE 32								
départementales	Office de Tourisme								
Pays des Portes de Gascogne	Associations de patrimoine								
UDAP	Communes								

## Actions communautaires

- ▶ Inviter des étudiants architectes/historiens pour un recensement ou des relevés.
- ▶ Les castelnaux à mettre en réseau : A plusieurs on est plus forts et plus visibles : individuellement les castelnaux de Lomagne sont méconnus, par contre mis en réseau par un circuit des castelnaux, ils prendraient un autre attrait, mettant en valeur leurs différences, leur histoire commune et leur patrimoine spécifique.



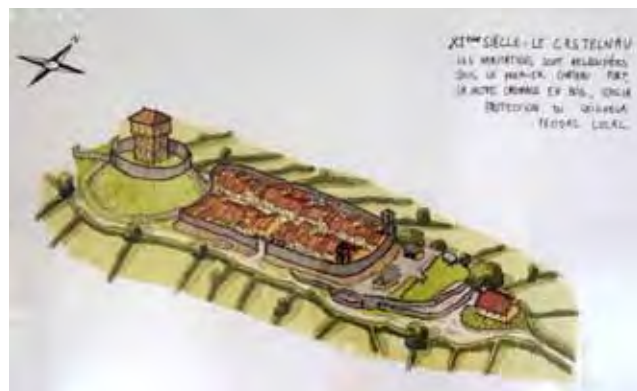
Expliquer et mettre en valeur les éléments défensifs encore présents. Porte et remparts à Gmbrède



Gérer la végétation pour ne pas masquer le site du village et révéler la ligne des remparts. Castéra-Lectourois



Créer un réseau des castelnaux mettant en valeur les spécificités et la diversité des villages.



Exemple de schéma explicatif sur la formation et l'évolution d'un castelneau (ici Larroque-Engalin): une connaissance à partager avant de mettre en valeur ce patrimoine.

## ACTION 4.3 COMMENT ET OÙ S'ÉTENDRE

Objectifs	Sites concernés
<p>En Lomagne gersoise où les villes et les villages ont un héritage historique et patrimonial fort qui se lit dans la forme urbaine, comment accueillir de nouveaux habitants, comment faire évoluer le village sans lui faire perdre son originalité et son cachet ?</p> <p>Les actions précédentes tant sur la qualité architecturale que sur la forme urbaine tendent à améliorer la connaissance et la compréhension des villages et des villes. Cette connaissance n'a pas pour objet de figer le développement, ni de s'orienter vers un retour en arrière. L'attention portée à l'histoire a pour finalité de comprendre le présent pour mieux anticiper le futur dans une perspective de respect et de valorisation des paysages. Il est important de concerner les habitants à ces nouvelles manières de réfléchir l'avenir : où est ce que j'habite ? Pourquoi je peux construire ici ? Comment je construis ?</p>	<p>Toutes les communes de la Lomagne gersoise</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer les extensions urbaines</li> <li>- Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé</li> </ul>
<p><b>Actions</b></p>	<p><b>Echéancier</b></p>
	<p><b>Immédiat/court terme</b></p> <p>Examiner les nouveaux projets en prenant en compte les différents points. Mettre en place une assistance architecturale et paysagère dans la CCLG.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Organiser un parcours de projet plus consultatif Réviser les documents d'urbanisme pour davantage d'harmonie et de qualité paysagère. Relancer le projet de PLUi. Harmoniser la fiscalité entre les communes de la Lomagne gersoise.</p>
<p><b>A. Prendre en compte les vues et la silhouette du village</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tenir compte de la co-visibilité village ancien / extension pour les vues lointaines.</li> <li>▶ Prendre en compte des perceptions depuis les chemins et les routes principales.</li> <li>▶ Analyser les vis-à-vis avec les ensembles bâtis patrimoniaux.</li> <li>▶ Réfléchir en termes de nouvelle silhouette urbaine.</li> <li>▶ Limiter l'étalement urbain le long des routes.</li> </ul> <p><b>B. Prendre en compte le site</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Anticiper sur les difficultés d'adaptation au terrain naturel pour éviter des terrassements impactant le paysage.</li> <li>▶ Anticiper sur la compatibilité du programme et du terrain : pente/accès/ présence d'alignements caractéristiques, covisibilité, échelle du bâti environnant...</li> </ul> <p><b>C. Composer avec le voisinage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réfléchir aux extensions comme de nouvelles pièces urbaines devant être articulées avec l'existant.</li> <li>▶ Proposer des transitions de qualité entre l'extension et les quartiers voisins : voie, structures arborées, espaces publics</li> <li>▶ Dépasser les limites de la parcelle et penser le projet à l'échelle du village ou du quartier. Etudier des orientations d'aménagement dans le document d'urbanisme. Réfléchir au traitement des limites entre les extensions et les terrains agricoles voisins.</li> </ul> <p><b>D. Renforcer les centres bourgs / Redynamiser le village</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lutter contre le bâti vacant du centre. Réinvestir les maisons du centre du village. Acheter pour valoriser les bâtiments. Réhabiliter les habitations pour les rendre attractives.</li> <li>▶ Promouvoir la densité du bâti. Promouvoir d'autres types d'habitat que la maison individuelle : maison de ville, appartement, écoquartier.</li> <li>▶ Proposer les petites parcelles à construire, adaptées à des budgets plus modestes.</li> </ul>	<p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <p>DDT 32 L'UDAP CAUE 32 Communes</p>



## Actions communautaires

- ▶ Mettre en place une assistance architecturale et paysagère dans la CCLG.
- ▶ Réviser les documents d'urbanisme pour davantage d'harmonie et de qualité paysagère. Relancer le projet de PLUi.



Proposer des transitions de qualité entre l'extension et les quartiers voisins : voie, structures arborées, espaces publics. A Céran un vaste jardin public fait l'articulation entre le centre ancien et le lotissement.



Dépasser les limites de la parcelle et penser le projet à l'échelle du village ou du quartier. Etudier des Orientations d'aménagement dans le document d'urbanisme. Réfléchir au traitement des limites entre les extensions et les terrains agricoles voisins. Extrait des orientations d'aménagement du PLU de Castéra-Lectourois



Lutter contre le bâti vacant du centre. Réinvestir les maisons du centre du village. Acheter pour valoriser les bâtiments. Réhabiliter les habitations pour les rendre attractives. Laroque-Engalin



Les centre-bourgs présentent une densité bâtie forte grâce à trois principes : des parcelles étroites mais profondes, la mitoyenneté et l'alignement des façades sur la rue : des règles qui peuvent inspirer les PLU. Un exemple de hameau neuf construit autour d'un espace collectif aménagé, encadré par les façades alignées. Le Thieulin (28)

# ACTION 4.4 CONCILIER ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET PAYSAGE

Objectifs	Sites concernés		
<p>Les zones d'activités principales sont visibles le long de la RN 21. Les activités et les surfaces commerciales participent à la composition des périphéries urbaines et des entrées de bourg. La qualité des aménagements de la zone d'activité et la présence plus ou moins importante des enseignes conditionnent fortement l'image de la zone comme celle de la ville. L'aménagement des zones d'activités et des entrées de ville doit être structuré afin de lui donner une unité. C'est d'autant plus important pour les villes de Lectoure et Fleurance qui doivent concilier accueil économique et touristique. Il ne faut pas oublier non plus les implantations artisanales isolées à l'entrée ou dans les villages qui peuvent avoir un impact visuel non négligeable.</p>	<p>Les zones d'activités et commerciales de Lectoure, Fleurance, Montestruc-sur-Gers.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager les abords de la route</li> <li>- Alignement d'arbres à pérenniser</li> </ul>		
Actions	Echéancier		
<p><b>A. Bien situer et cadrer l'implantation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faire des zones compactes et éviter le développement linéaire sans épaisseur.</li> <li>▶ Eviter les implantations en hauteur et en entrée de village.</li> <li>▶ Ménager une transition entre la zone d'activité et les champs.</li> </ul> <p><b>B. Aménager avec soin la façade de la zone en entrée de ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les routes bordées par les activités par un projet paysager de qualité.</li> <li>▶ Travailler sur un projet d'entrée de ville (aménagement de la route et de ses abords) pour améliorer l'image des activités.</li> <li>▶ Utiliser des végétaux à l'échelle du bâti : planter des arbres de haut-jet pour structurer les voies.</li> </ul> <p><b>C. Prévoir un plan de composition urbain et paysager.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Aménager les espaces publics de façon concertée.</li> <li>▶ Placer les stockages et les stationnements à l'arrière des bâtiments ou en retrait des vues.</li> <li>▶ Inciter à l'amélioration des espaces de stockage et de dépôt ainsi que des clôtures.</li> <li>▶ Mutualiser les stationnements dans les zones commerciales.</li> </ul> <p><b>D. Réglementer pour une qualité des aménagements et de l'architecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Intégrer dans les documents d'urbanisme des règles d'aménagement des espaces, du volume et de la facture des bâtiments...</li> <li>▶ Réaliser une charte architecturale et paysagère pour l'aménagement des parcelles des entreprises : clôtures, aires de stockage, architecture des bâtiments.</li> <li>▶ Etablir une charte de couleur ; simplifier la palette souvent bariolée très polluante en entrée de ville. Privilégier les couleurs sombres qui sont plus discrètes.</li> <li>▶ Maîtriser la pollution visuelle des enseignes : Se mettre en conformité avec le règlement national de publicité. Mettre en place un règlement local de publicité.</li> </ul>	<p><b>Immédiat/Court terme</b></p> <p>Engager un processus de requalification (étude de conception, réalisation), notamment sur le contact avec la RN 21.</p> <p>Améliorer la situation au regard de la publicité.</p> <p><b>Moyen/Long terme</b></p> <p>Mettre en place un encadrement du développement (réglementation, conseil, document de référence).</p> <p>Signer une charte de qualité paysagère.</p> <p>Sensibiliser et accompagner les mutations.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Région Pays des Portes de Gascogne CAUE 32</td> <td style="width: 50%;">Chambre de Commerce et d'industrie Pôle 21</td> </tr> </table>	Région Pays des Portes de Gascogne CAUE 32	Chambre de Commerce et d'industrie Pôle 21
Région Pays des Portes de Gascogne CAUE 32	Chambre de Commerce et d'industrie Pôle 21		

## Actions communautaires

- Toutes les actions concernant les zones d'activités sont de compétence communautaire.



Etablir une charte de couleur ; simplifier la palette souvent bariolée très polluante en entrée de ville. Privilégier les couleurs sombres qui sont plus discrètes.



Un exemple de ZA imposant un alignement des façades et la mitoyenneté sur la voie intérieure: économie d'espace et caractère urbain affirmé. Alcanitz



Maîtriser la pollution visuelle des enseignes le long de la RN21 : Se mettre en conformité avec le règlement national de publicité. Mettre en place un règlement local de publicité. Fleurance



Préverdissement avec arbustes, voie piétonne et alignement d'arbres le long de la voirie interne de la zone artisanale. Bais 35



Plantation d'alignements d'arbres sur l'emprise publique dans la traversée de la zone artisanale. La Guerche de Bretagne. 35

# ACTION 4.5 AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

Objectifs	Sites concernés
<p>Façonné par un site et une histoire particulière, les villages et les bourgs offrent chacun une grande diversité d'espaces publics. Ces lieux collectifs sont très variés dans leur forme et leur ambiance. Ils constituent des éléments structurants et les lieux de la vie sociale des villages et des bourgs. Ils participent fortement à l'image des lieux. Authenticité, charme, simplicité, tous ces attributs se conjuguent pour offrir des places et des lieux publics de qualité, tantôt champêtre ou tantôt urbain.</p> <p>La simplicité est de mise dans la transformation des espaces publics, avec un vocabulaire et une tonalité justes et adaptés. Beaucoup de villages ont su ainsi conserver leur charme. Ces lieux publics dont l'architecture villageoise constitue l'écrin requièrent délicatesse et finesse d'intervention dans leur aménagement pour préserver leur convivialité et l'esprit des lieux.</p>	<p>Toutes les communes</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager les espaces publics</li> <li>- Aménager le tour de village</li> <li>- Valoriser le chemin de ronde</li> </ul>
Actions	Echéancier
<p><b>A. Soigner l'entrée du bourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en valeur les entrées et les traversées de bourg.</li> <li>▶ Transformer la route en rue.</li> </ul> <p><b>B. Préserver l'ambiance villageoise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Porter une attention à l'aménagement des espaces publics en préservant une simplicité.</li> <li>▶ Tenir compte de la structure historique du village et de son site d'implantation.</li> <li>▶ Eviter les vocabulaires trop urbains ou routiers au profit d'une tonalité rurale.</li> <li>▶ Eviter la surcharge des espaces par ajouts successifs.</li> <li>▶ Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements.</li> <li>▶ Trouver un équilibre entre minéral et végétal dans l'aménagement des espaces publics.</li> <li>▶ Conserver les arbres solitaires à grand développement ou les mails des places et placettes.</li> </ul> <p><b>D. Privilégier la simplicité des aménagements.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Privilégier une gamme réduite de matériaux. Préférer le calcaire et les matériaux locaux.</li> <li>▶ Limiter l'imperméabilisation des sols, mettre en œuvre des sols rustiques.</li> </ul> <p><b>C. Valoriser la diversité des espaces publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Adapter l'aménagement en fonction de la composition urbaine : rue, boulevard, venelle...</li> <li>▶ Valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique : belvédère, place, remparts, fontaine...</li> <li>▶ Favoriser la polyvalence d'usage. Ne pas penser qu'à l'automobile dans l'aménagement des espaces publics.</li> <li>▶ Aménager un tour de village attractif en complément du centre ancien.</li> <li>▶ Aménager le cimetière. Concilier présence des arbres et des tombes.</li> </ul> <p><b>D. Créer de nouveaux espaces publics lors des extensions.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Créer des places publiques à l'articulation du centre et des nouveaux quartiers.</li> <li>▶ Aménager des espaces de transition entre ville et campagne.</li> </ul>	<p><b>Immédiat / court terme</b></p> <p>Mettre en place des conseils pour orienter et cadrer les actions d'aménagements.</p> <p>Lancer une étude intercommunale de programmation et de conception pour mutualiser les moyens.</p> <p>Résorber les points noirs (points de collecte, enfouissement des réseaux).</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Programmation budgétaire et lancement des actions.</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <p>CAUE 32 Département DDT STAP DREAL Communes</p>

## Actions communautaires

- ▶ Mettre en place des conseils pour orienter et cadrer les actions d'aménagements.
- ▶ Lancer une étude intercommunale de programmation et de conception pour mutualiser les moyens.



Mettre en valeur les entrées qui constituent la première image du bourg. Les alignements d'arbres de haut-jet permettent de maintenir une unité malgré un bâti disparate. Miradoux



Aménager la place avec simplicité pour lui préserver l'ambiance rurale qui fait son charme. Conserver les arbres solitaires à grand développement ou les mails des places et placettes. Cézan



Valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique : belvédère, place, remparts, fontaine. Belvédère abrité aménagé dans le village dominant la vallée. Monteton (47)

## 4.COMPOSER AVEC LE PATRIMOINE URBAIN ET LES SITES BÂTIS

# ACTION 4.5 AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC



Trouver un équilibre entre minéral et végétal dans l'aménagement des espaces publics. à gauche Terraube, à droite La Romieu



Préserver la simplicité d'aménagement qui fait le charme des villages : absence de bordures, accotements enherbés. Le Mas-d'Auvignon



Mettre en valeur le chemin de ronde. Dégager la végétation qui pourrait masquer les remparts. Aménager des belvédères. Le Mas-d'Auvignon



Soigner les aménagements autour des conteneurs de collecte selective, souvent implantés en entrée de village ou sur la place. De gauche à droite : muret de pierre et palissade bois à Solutré (71), palissade bois à Imphy (58), haie et arbre à Laroque-Engalin



Aménager le cimetière. Concilier présence des arbres et des tombes. replanter des cyprès dans les extensions. Castéra-Lectourois



Chemin de tour de village assurant la transition entre village et campagne. Ballon (72)



Privilégier une gamme réduite de matériaux. Préférer le calcaire et les matériaux locaux. de gauche à droite : galets à St-Clar, concassé calcaire (macadam à l'eau) à la Romieu, pavé calcaire à Lectoure, dalle calcaire au Mas-d'Agenais, béton lavé à Tournon, gravillon calcaire à Lectoure





# 5.AFFIRMER LA PRÉSENCE DE L'EAU

L'eau est à l'origine du relief, a dicté les implantations humaines et reste indispensable à la prospérité agricole. Paradoxalement elle n'apparaît pas toujours dans les discussions de prime abord mais il en faut peu pour qu'elle devienne un sujet essentiel, une évidence. Son rôle de lien, de continuité, s'affirme. Le Gers est aujourd'hui peu attractif et peu visible dans la Lomagne Gersoise. Si l'idée de le mettre plus en valeur séduit, certains s'interrogent sur l'ampleur d'un projet de chemin en bord de rivière et sa faisabilité, quand d'autres le plébiscitent comme un lien nécessaire entre les deux villes de Fleurance et de Lectoure, entre le nord et le sud de la Lomagne Gersoise. De façon générale les rivières sont peu accessibles, l'Arrats et l'Auroue ne font pas exception. Bon nombre de ruisseaux se sont transformés en fossé tandis que d'autres renaissent avec une bande enherbée. Mais l'eau est aussi présente à travers une multitude de petits aménagements formant tout un patrimoine à mettre en valeur. Retrouver et affirmer la présence de l'eau est une nécessité pour les paysages lomagnols.

*«Le Gers nous traverse du sud au nord, mais ses bords s'enfrichent et tout est souvent masqué»*

*«Y a des endroits où l'on peut découvrir une fontaine, une source, un abreuvoir...mais ils sont peu signalés»*



**5.1 RETROUVER LE GERS**



**5.2 METTRE EN VALEUR LA PRÉSENCE DE L'EAU**

*«Dans les rendails il y a des sources cachées, avant je venais y chercher de l'eau»*

## 5. AFFIRMER LA PRÉSENCE DE L'EAU

# ACTION 5.1 RETROUVER LE GERS

Objectifs	Sites concernés														
<p>Le Gers, rivière principale de la Lomagne Gersoise, traverse la totalité du territoire du sud au nord. Cette vallée offre un visage ambivalent. La rivière ne se voit que très peu sauf depuis les ponts et les moulins. Elle reste peu attractive, secrète, et peu accessible. Certains associent la rivière à un canal, enfoui dans un carcan végétal. Certains villages ou bourgs sont proches du Gers mais n'établissent pas vraiment de lien avec lui.</p> <p>Le Gers apparaît beaucoup dans les discussions, les projections ou les attachements des personnes vivants sur ce territoire. Il cristallise beaucoup d'attente. C'est en effet un formidable atout pour valoriser et remettre en communication la Lomagne Gersoise. Il bénéficie d'une présence importante de l'arbre, des prairies, d'un patrimoine lié à l'eau (moulin, chute d'eau, pont, digue et vanne). Et il relie des villes de Lectoure et de Fleurance. Toutes les actions pour lui redonner une image attractive sont à développer</p>	<p>Sur toute la vallée du Gers.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser l'axe du Gers</li> <li>- Etablir une liaison entre le bourg et la rivière</li> <li>- Réouvrir le fond de vallée</li> <li>- Valoriser le patrimoine lié à l'eau</li> </ul>														
<h3 style="text-align: center;">Actions</h3>	<h3 style="text-align: center;">Echéancier</h3>														
	<p><b>Immédiat / court terme</b></p> <p>Agir sur les sites intégrés au domaine public : nettoyage des points noirs paysagers, dégagement et entretien des ouvrages d'art.</p> <p>Recenser les emprises potentiellement disponibles le long du Gers</p> <p>Démarrer tout de suite la mise en valeur des abords d'un ouvrage (Lectoure, Aurenque)</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Négocier avec les propriétaires privés : acquisition foncières, convention de gestion, lancement des projets d'aménagement de berge.</p> <p>Lancer des projets d'aménagements le long du Gers en liaison avec les bourgs (aire de détente, parc).</p>														
<p><b>A. Encourager une gestion agricole qui ouvre la vallée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir des espaces agricoles ouverts dans le fond de la vallée.</li> <li>▶ Encourager l'élevage et les races locales pour l'entretien des prairies.</li> <li>▶ Passer des conventions d'entretien avec les agriculteurs.</li> <li>▶ Réfléchir le développement des peupleraies pour préserver les vues.</li> </ul> <p><b>B. Ouvrir et valoriser des lieux clés près de l'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ouvrir la végétation à certains endroits stratégiques.</li> <li>▶ Dégager le cours d'eau pour le rendre visible près des ponts. Mettre en valeur les ponts et les ouvrages d'art.</li> <li>▶ Mettre en valeur le patrimoine qui l'accompagne (moulin, chute d'eau, pont).</li> <li>▶ Donner à voir dans le paysage ces éléments : digue, casier, bief, moulin, source.</li> <li>▶ Donner accès à ces lieux. Aménager des espaces accueillants près de l'eau.</li> </ul> <p><b>C. Relier les villages et les bourgs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fleurance et Lectoure : retrouver un lien entre la ville et le Gers.</li> <li>▶ Instaurer une liaison le long du Gers entre Lectoure et Fleurance.</li> <li>▶ Favoriser les accès à l'eau.</li> <li>▶ Retrouver un chemin en bord de Gers. Mettre en valeur les rives du Gers à l'aide de sentier reliant les villes et les villages qui bordent cette rivière. Recenser les emprises existantes, contacter les propriétaires pour signer des conventions de passage...</li> </ul>	<h3 style="text-align: center;">Partenaires techniques et financiers</h3> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Sidel</td> <td>CRPF</td> </tr> <tr> <td>CEN</td> <td>Arbre et Paysage 32</td> </tr> <tr> <td>Agence de l'eau</td> <td>Chambre d'Agriculture</td> </tr> <tr> <td>DREAL</td> <td>Communes</td> </tr> <tr> <td>ADASEA</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td></td> </tr> </table>	Sidel	CRPF	CEN	Arbre et Paysage 32	Agence de l'eau	Chambre d'Agriculture	DREAL	Communes	ADASEA		Département		Région	
Sidel	CRPF														
CEN	Arbre et Paysage 32														
Agence de l'eau	Chambre d'Agriculture														
DREAL	Communes														
ADASEA															
Département															
Région															

### Actions communautaires

- ▶ Etudier la faisabilité d'un chemin entre Lectoure et Fleurance.
- ▶ Etudier une valorisation de l'axe du Gers en proposant un itinéraire thématique reliant les moulins et les éléments patrimoniaux le long de la rivière (pont d'Aurenque, gués, chute d'eau...)
- ▶ Lancer une exposition de landart autour du Gers pour changer le regard sur la rivière.

### Outils existants à mobiliser

- ▶ Gémapi : l'ouverture de chemin le long des cours d'eau favoriserait leur entretien régulier.



Plate-forme en bois en bord de rivière avec banc et table créant un lieu convivial. Tour-en-Sologne (41)



Voie verte en fond de vallée au bord de la rivière la Plaine. 88



Mettre en valeur le patrimoine des ponts et leurs abords. Pont d'Artigues, Larresingle. 32



Plate-forme en bois le long de la rivière permettant des usages multiples. Vallée de la Plaine. 88

# ACTION 5.2 METTRE EN VALEUR LA PRÉSENCE DE L'EAU

Objectifs	Sites concernés												
<p>Tout comme l'arbre, l'eau fait l'objet d'un attachement bien légitime. Et pourtant comme le signalent nombre de personnes : on ne voit pas l'eau au sein de la Lomagne Gersoise. Elle reste effectivement discrète, peu visible directement, même depuis les ponts où la végétation ou l'encaissement des rivières la masquent. La présence de l'eau a pourtant un pouvoir attractif non négligeable, surtout sous un climat très chaud et sec l'été. Les nombreux ruisseaux et rivières, même à sec une partie de l'année, constituent un lien incontournable à travers le paysage. Tout un patrimoine lié à l'eau témoigne d'utilisations plus anciennes : lavoir, puits, fontaines, viviers, source, moulin. Tout élément lié à la présence de l'eau constitue une richesse importante à mettre en valeur. Cela va de la fontaine dans les rendails au pont ancien donnant à voir le cours d'eau et près duquel il fait bon s'arrêter.</p>	<p>Sur tout le territoire communautaire.</p> <p><b>Sites prioritaires voir carte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le patrimoine lié à l'eau</li> <li>- Planter des haies et des ripisylves</li> </ul>												
<h3>Actions</h3>	<h3>Echéancier</h3>												
<p><b>A. Mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Inventorier le patrimoine existant.</li> <li>▶ Restaurer les éléments bâtis : lavoir, abreuvoir, puits.</li> <li>▶ Valoriser l'eau dans les villages : sources, fontaine, puits, réservoir, mare...</li> <li>▶ Donner à voir l'eau dans le paysage : digue, casier, bief, moulins, sources.</li> <li>▶ Donner accès à l'eau et son patrimoine bâti.</li> <li>▶ Mettre en valeur le patrimoine des ponts et leurs abords.</li> <li>▶ Ouvrir la végétation près des ponts.</li> </ul> <p><b>B. Donner accès à l'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prévoir des boucles de chemins reliés aux cours d'eau.</li> <li>▶ Utiliser l'eau comme vecteur de cheminements « doux ».</li> <li>▶ Effectuer des acquisitions foncières pour accéder à l'eau. Faire les bilans des parcelles communales (parcelles, chemins) au contact de l'eau.</li> </ul>	<p><b>Immédiat / court terme</b></p> <p>Agir sur les sites intégrés au domaine public : recensement, nettoyage des points noirs paysagers, dégagement et entretien des ouvrages d'art.</p> <p>Recenser les emprises potentiellement disponibles</p> <p>Démarrer tout de suite la mise en valeur des abords d'un ouvrage, d'un site ou d'un petit bassin versant, d'une portion de vallée...</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Négocier avec les propriétaires privés : acquisition foncières, convention de gestion, lancement des projets d'aménagement de berge.</p> <p>Lancer des projets d'aménagements lié à mise en valeur de l'eau (chemin, plantation, accès...).</p>												
<p><b>C. Retrouver des ripisylves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sensibiliser et décider les agriculteurs à respecter les ruisseaux et leur végétation.</li> <li>▶ Tirer parti des bandes enherbées pour restaurer les cours d'eau.</li> <li>▶ Planter des ripisylves dans les parties les plus ouvertes.</li> <li>▶ Utiliser la politique Trame Bleue/Trame Verte.</li> <li>▶ Contrôler les peupleraies pour conserver la visibilité de la vallée et de la rivière.</li> </ul>	<h3>Partenaires techniques et financiers</h3> <table border="0"> <tr> <td>Sidel</td> <td>Département</td> </tr> <tr> <td>ADASEA</td> <td>Région</td> </tr> <tr> <td>CEN</td> <td>Arbre et Paysage 32</td> </tr> <tr> <td>Agence de l'eau</td> <td>CAUE 32</td> </tr> <tr> <td>DREAL</td> <td>Chambre d'Agriculture</td> </tr> <tr> <td>Communes</td> <td></td> </tr> </table>	Sidel	Département	ADASEA	Région	CEN	Arbre et Paysage 32	Agence de l'eau	CAUE 32	DREAL	Chambre d'Agriculture	Communes	
Sidel	Département												
ADASEA	Région												
CEN	Arbre et Paysage 32												
Agence de l'eau	CAUE 32												
DREAL	Chambre d'Agriculture												
Communes													

### Actions communautaires

- ▶ Mutualiser les expériences entre les communes.
- ▶ Lancer des chantiers communautaires.
- ▶ Lancer un inventaire participatif du patrimoine lié à l'eau.

### Outils existants à mobiliser

- ▶ Gémapi : l'ouverture de chemin le long des cours d'eau favoriserait leur entretien régulier.



Réouvrir des accès le long des cours d'eau. Rannée. 35



Mettre en valeur le patrimoine des ponts et leurs abords. Pont sur le Gers restauré. Pergain-Taillac



Mettre en valeur l'eau dans les villages. Castéra-Lectourois



Planter des ripisylves dans les parties les plus ouvertes. Cézan



Inventorier et restaurer le petit patrimoine lié à l'eau : lavoir, abreuvoir, puits, sources... Lectoure



# 6. ANIMER ET SENSIBILISER

Lieu de vie, cadre du travail quotidien, pour beaucoup le paysage n'est pas vécu de façon consciente : il est là. Prendre conscience que l'on peut le transformer au gré de ses choix, c'est considérer le paysage non plus comme une résultante subie des actions quotidiennes de tous, mais comme un projet à partager avec tous les acteurs du territoire qu'il s'agisse de différents gestionnaires, des élus, des habitants. Pour cela il convient de sensibiliser tous les acteurs du territoire : élus, gestionnaires, entrepreneurs, habitants et bien sûr les scolaires qui représentent l'avenir.

*«Il faut faire plus de publicité sur ce qui est fait ; il y a des actions qui sont bien, il faut en parler»*

*«Je suis un nouveau maire et finalement je manque beaucoup de connaissance au regard du paysage et de l'urbanisme»*

*«On a besoin de conseil juridique et technique. Mais surtout il faut échanger nos expériences»*



6.1 ANIMER LE PLAN DE PAYSAGE



6.2 SENSIBILISER AUTOUR DU PAYSAGE

## 6. ANIMER ET SENSIBILISER

# ACTION 6.1 ANIMER LE PLAN DE PAYSAGE

Objectifs	Sites concernés
<p>La réussite du Plan de paysage passe par l'investissement d'un animateur paysage. Le profil de cet animateur «paysage» de la Communauté de Communes est d'abord celui d'un professionnel du montage de projet. Le premier travail à mener avec les élus de la Communauté de Communes sera de hiérarchiser le plan, en croisant un certain nombre de critères : opportunités financières ou techniques, attentes des habitants ou des élus, possibilités de résultats rapides, visibilité des actions engagées, conjonction d'actions simples et aisées à mettre en œuvre et d'actions longues et complexes imposant de nouvelles études ou des étapes préalables...Le Plan de paysage est une démarche ambitieuse et de longue haleine. L'animateur du plan de paysage devra veiller à ce qu'aucune thématique ne soit oubliée et sensibiliser régulièrement les partenaires pour créer un « reflexe paysage » dans toutes les actions menées.</p>	<p>Toute la communauté de communes.</p>
Actions	Echéancier
<p><b>A. Animer un « groupe paysage »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associer les acteurs du plan de paysage dans un groupe paysage.</li> <li>▶ Faire de chaque participant un ambassadeur du paysage.</li> </ul> <p><b>B. Faire vivre le Plan de paysage : hiérarchiser, engager, adapter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hiérarchiser et choisir les premières actions à lancer.</li> <li>▶ Etre réactif sur les opportunités (techniques, financières, synergie avec d'autres territoires, échange, dynamique de tel ou tel acteur...) qui pourront se présenter et adapter alors le programme.</li> <li>▶ Faire émerger de nouvelles actions si nécessaire.</li> <li>▶ Evaluer régulièrement la démarche afin d'ajuster le programme.</li> </ul> <p><b>C. Assurer le montage opérationnel des projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancer les études complémentaires.</li> <li>▶ Monter les projets en sollicitant les partenaires techniques et financiers.</li> <li>▶ Evaluer le nombre de «chantiers» d'actions qui pourront être menés de front</li> </ul> <p><b>D. Partager les expériences menées sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Organiser des visites d'actions menées en Lomagne Gersoise ou sur les territoires proches.</li> <li>▶ Diffuser des fiches de cas,</li> <li>▶ Organiser des rencontres par thème</li> </ul> <p><b>E. Donner de la visibilité à la démarche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Préparer un dossier de presse précisant les objectifs et les actions prévues.</li> <li>▶ Réaliser un suivi systématique des actions menées par des articles dans la presse.</li> <li>▶ Signaler les actions réalisées dans le cadre du plan de paysage par un panneau temporaire expliquant la démarche engagée sur le territoire.</li> <li>▶ Faire le point chaque année dans la lettre de la CCLG de l'avancement du plan de paysage.</li> </ul> <p><b>F. Garder la mémoire des actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en place un observatoire photographique du paysage.</li> <li>▶ Réaliser des séries photographiques pour chaque action engagée et les mettre en ligne.</li> </ul>	<p><b>Immédiat / court terme</b></p> <p>Former le groupe paysage. Hiérarchiser les actions. Lancer les actions les plus faciles à mener en premier. Communiquer régulièrement sur plan de paysage.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Lancer les études complémentaires et les premières actions. Mettre en place un observatoire du paysage.</p> <hr/> <p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <p>CAUE 32 Le groupe paysage</p>



## Actions communautaires

- ▶ Créer une association en faveur du patrimoine communautaire.
- ▶ Créer une pépinière d'associations.
- ▶ Mettre en place un observatoire photographique du paysage.

## Outils existants à mobiliser

- ▶ Le site internet communautaire doit être régulièrement alimenté.



Organiser des visites d'actions menées en Lomagne gersoise ou sur les territoires proches.



Donner de la visibilité à la démarche : Préparer un dossier de presse précisant les objectifs et les actions prévues. Réaliser un suivi systématique des actions menées par des articles dans la presse.



Mettre en place un observatoire photographique du paysage. Réaliser des séries photographiques pour chaque action engagée et les mettre en ligne. Lecture, réhabilitation du rempart



Panneau temporaire signalant que l'action menée fait partie du plan de paysage intercommunal

## ACTION 6.2 SENSIBILISER AUTOUR DU PAYSAGE

Objectifs	Sites concernés
<p>Le paysage est un bien collectif que chacun contribue à fabriquer, parfois sans s'en rendre compte. Il faut faire partager ce qui fait l'originalité et la qualité des paysages lomagnols afin que tous construisent ensemble le paysage de demain. Le plan de paysage est une démarche de longue haleine. Pour réussir il faut sensibiliser et faire connaître cette démarche par le plus grand nombre afin d'élargir les partenaires impliqués dans ce projet. Enfin il est fondamental de communiquer régulièrement sur les actions engagées.</p>	<p>Toute la communauté de communes.</p>
Actions	Echéancier
<p><b>A. Sensibiliser - former élus et techniciens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Animer des balades-ateliers collectives sur le paysage par commune.</li> <li>▶ Former les agents des services techniques et les élus communaux en charge de l'urbanisme et des diverses actions d'aménagement du territoire pour qu'ils servent de relais auprès des habitants.</li> </ul> <p><b>B. Sensibiliser les habitants sur le paysage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancer des actions culturelles pour changer le regard sur certains espaces délaissés (voie romaine, bords du Gers...) festival de Land art, interventions d'artistes...</li> <li>▶ Lancer un concours de photographie sur le paysage.</li> <li>▶ Réaliser une fête du paysage et présenter à cette occasion une exposition sur les paysages.</li> <li>▶ Alimenter le site Internet de la Communauté de Communes présentant le plan de paysage, ses enjeux et les actions menées</li> <li>▶ Réaliser une plaquette sur les paysages de la Lomagne gersoise.</li> </ul>	<p><b>Immédiat / court terme</b></p> <p>Lancer des ateliers ou des visites avec les élus pour les sensibiliser au paysage. Communiquer régulièrement sur plan de paysage. Lancer des actions culturelles sur le paysage.</p> <p><b>Moyen / Long terme</b></p> <p>Lancer des inventaires participatifs. Travailler avec les scolaires. Aider les associations et les associer aux projets, communiquer sur leur travail et le valoriser.</p>
<p><b>C. Mobiliser les habitants pour le paysage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lancer des inventaires participatifs.</li> <li>▶ proposer des chantiers participatifs ou des journées d'action au sein des communes</li> <li>▶ (mares, murets, petit patrimoine, réouverture de sentier et de point de vue).</li> <li>▶ Encourager la création d'associations pour l'entretien du patrimoine.</li> </ul> <p><b>D. Sensibiliser les enfants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sensibiliser à l'identité paysagère du territoire intercommunal en utilisant le paysage</li> <li>▶ comme porte d'entrée à l'acquisition de savoirs : arts plastiques (dessiner, faire une maquette...), histoire et géographie (le paysage autrefois, l'occupation du sol et la topographie</li> <li>▶ des lieux...) français (étudier des textes anciens, préparer une exposition)...</li> </ul>	<p><b>Partenaires techniques et financiers</b></p> <p>CAUE 32 Le groupe paysage Associations de patrimoine, de randonnée...</p>

## Actions communautaires

- ▶ Lancer des inventaires participatifs sur le patrimoine communautaire : patrimoine bâti, patrimoine lié à l'eau, arbres remarquables...
- ▶ Aider les associations et les associer aux projets, communiquer sur leur travail et le valoriser.

**22ème Fête de l'Arbre**  
et des fruits d'antan  
du Conservatoire Régional

**Samedi 25 et Dimanche 26 Novembre 2017**

**à Montesquieu**  
(15 km ouest d'AGEN)

**GRANDE EXPOSITION DE FRUITS ANCIENS**  
plus de 500 variétés

**DÉGUSTATION VENTE DE FRUITS & JUS**  
aux saveurs oubliées

**VENTE D'ARBRES FRUITIERS**  
Patrimoine du Sud-Ouest et national

**ENTRÉE GRATUITE**

Ouverture de 9h à 18h  
Restauration sur place

- NOMBREUX EXPOSANTS AUTOUR DU FRUIT
- LIBRAIRIE  
avec Gérard THICERF, botaniste, plantes à indications, signature de ses ouvrages et de sa nouvelle flore
- DÉMONSTRATION DE GREFFAGE
- CONSEILS PLANTATION - TAILLE
- ATELIERS - ANIMATION - TOMBOLA
- CONFÉRENCES - DÉBATS

Samedi 25 Novembre à 15h00  
Arbres des forêts et bois forêts  
Bruno SIVON

Dimanche 26 Novembre à 15h00  
Histoire des maïs traditionnels  
dans le Sud-Ouest  
Jean BIGEBER et Myrthe CARRARETO

RENSEIGNEMENTS 05 53 47 29 14  
www.conservatoirevegetal.com

Organiser des événements festifs pour sensibiliser sur le paysage, les arbres, le patrimoine



Lancer des actions culturelles pour changer le regard sur certains espaces délaissés (voie romaine, bords du Gers...) ou valoriser des vues depuis des belvédères : festival de Land art, interventions d'artistes... A gauche oeuvre de Jacques Simon, à droite oeuvre de Joël Thépault dans le cadre du parcours artistique du Val de Garonne (47)



Sensibiliser les enfants. Exemple de maquette réalisée par des enfants sur le paysage de leur commune. (88)



Animer des balades-ateliers collectives sur le paysage par commune.



# ACTIONS LOCALISÉES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# LEGENDE COMMENTÉE DE LA CARTE DES ACTIONS LOCALISÉES

PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE  
PLAN D' ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

	Aménager les abords de la route
	Valoriser l'itinéraire
	Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
	Préserver le point de vue
	Aménager le point de vue
	Alignement d'arbres à pérenniser
	Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
	Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
	Rouvrir le fond de vallée
	Contrôler la végétation sur le versant
	Valoriser le chemin de ronde
	Aménager le tour du village
	Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
	Aménager les espaces publics
	Conforter l'enceinte encore lisible
	Valoriser l'enceinte et le château
	Révéler la bastide
	Encadrer les extensions urbaines
	Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
	Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
	Planter des haies ou des ripisylves
	Résorber les coulées de boues récurrentes
	Valoriser les chemins existants
	Réouvrir un chemin

## Aménager les abords de la route

La route est un des vecteurs de découverte des paysages et de notre cadre de vie, emprunté par bon nombre d'habitants et de touristes. Le tracé de la route donne à voir le territoire sous de nombreux angles, côtoie des sites majeurs, offre des vues sur les bourgs et les villages. La gestion des abords de la route et de ce qui s'y implante en premier plan conditionne fortement la qualité de la perception du paysage. Parfois tailler une haie ou rendre plus transparent une lisière permet de donner une profondeur aux vues qui sinon resteraient bloquées. Dans d'autres cas aménager une transition avec les parcelles construites permet de créer une unité ou un contact plus harmonieux. Ou encore les abords routiers des entrées de bourgs peuvent être revus pour marquer le passage à la rue et à un milieu plus urbain.

## Valoriser l'itinéraire

La voie romaine représente un tracé étonnant à travers les collines. Cette longue perspective ondule dans le paysage. D'autres routes montrent tout particulièrement les atouts du paysage de la Lomagne Gersoise et relient des points clés du territoire. Ces itinéraires ont donc un sens particulier. Leur mise en valeur est donc importante. Il s'agit par exemple de coordonner plusieurs actions pour conforter la qualité de l'itinéraire pas la maîtrise et l'aménagement direct de ses abords, de révéler ou préserver des vues, de favoriser des points d'arrêts parfois sur des points en belvédère, de régler l'accès aux sites plus sensibles (stationnement).

# DU PLAN DE PAYSAGE COMMUNAUTAIRE

## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La Lomagne Gersoise offre un paysage de crêtes et de panoramas. Les routes les empruntant permettent d'en percevoir toutes les qualités. De nombreuses covisibilités existent et les vues portent loin. Tout est donc bien visible. Cela implique de réfléchir aux transformations du territoire qui s'affiche et de maîtriser ce que l'on voit depuis les hauts. Il est important de maintenir et de penser à la profondeur des panoramas, de maîtriser l'urbanisation, ou encore d'éviter une trop grande nudité des cultures... L'accompagnement de l'itinéraire par des plantations d'arbres alignés ou isolés peut également participer à la qualité des vues et de la route.

## Préserver le point de vue

Maintenir une vue intéressante ou la rouvrir permet de révéler les qualités paysagères de la Lomagne Gersoise. Cela nécessite également d'être vigilant sur les vues qu'ils offrent.

## Aménager le point de vue

Peu de points d'arrêt sont aménagés pour admirer les vues. Il peut être intéressant d'avoir une action complète sur quelques points en belvédère. Cela va de la possibilité de stationner à l'aménagement du lieu : accès, ouverture des vues, mobilier léger, table d'orientation, plantations locales...

## Alignement d'arbres à pérenniser

Certains axes sont accompagnés d'alignements majestueux de platanes ou d'autres essences qui constituent un véritable patrimoine végétal à travers la Lomagne Gersoise, comme par exemple la RD 41. Leur gestion, leur formation ou bien encore leur remplacement méritent une vigilance.

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).

Le Gers reste peu attractif, secret, peu visible ni accessible. C'est pourtant un cours d'eau central qui traverse la totalité du territoire du sud au nord. C'est un formidable atout à valoriser pour créer un lien au sein de la Lomagne Gersoise. Toutes les actions pour lui redonner une image attractive sont à développer : dégager la végétation pour le voir, mettre en valeur le patrimoine qui l'accompagne (moulins, chute d'eau, pont), ou encore les chemins qui le longent ou y donnent accès...

## **Etablir une Liaison entre la ville et le Gers**

Certains villages ou bourgs sont proche du Gers mais n'établissent pas vraiment de lien avec lui. Retrouver un accès à la rivière apporterait un atout complémentaire aux centres anciens.

## **Réouvrir le fond de vallée**

La lisibilité du relief, du couloir de la vallée ou encore de la présence de l'eau constituent des points importants. Ils peuvent être amoindris par une fermeture trop importante par la végétation. Rouvrir des vues redonne une profondeur et une lisibilité au paysage. Trouver la bonne distance des peupleraies par rapport à l'urbanisation conditionne également la qualité du cadre de vie des habitants.

## **Contrôler la végétation sur le versant**

Bon nombre de villages ont vu leurs abords se refermer par la végétation, dont on pourrait se dire qu'elle forme un cadre naturel agréable. Mais avec elle les vues peuvent disparaître, et la visibilité du village depuis l'extérieur, et de son site (éperon de relief, crête, remparts) est amoindrie. Autant de pertes de perception pour l'identité paysagère de la Lomagne Gersoise. Une gestion réfléchie de la végétation pour le maintien des vues depuis le village et depuis l'extérieur sur sa silhouette est donc à envisager.

## **Valoriser le tour du village et le chemin de ronde**

Au delà du centre ancien, les abords directs ou proches sont importants pour le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Leurs aménagements ou leur accès permettent de compléter l'attractivité du village. C'est l'occasion de faire des petites boucles de promenade en liaison avec le centre, de créer une transition avec les parcelles agricoles ou encore de découvrir une enceinte historique. Cela passe en particulier dans les castelnaux par la réouverture ou la mise en valeur des chemins de ronde (restaurer les murs de pierre, les anciennes fortifications, ouvrir des vues...).

## **Valoriser le patrimoine bâti**

Parfois spectaculaire comme à Lectoure, ou plus méconnu voire ignoré, un patrimoine bâti conséquent se décline tout en nuances à travers le territoire dans les villages et les bourgs. Des ensembles de constructions simples mais dignes d'intérêt méritent une attention pour les préserver et les restaurer. Le patrimoine en brique crue exprime sa fragilité par l'érosion mais pourrait revenir sur le devant de la scène avec un regain d'intérêt pour les matériaux locaux.



## **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

La présence de l'eau a toujours un pouvoir attractif fort, surtout sous un climat très chaud et sec l'été. C'est aussi la mémoire d'utilisations plus anciennes (lavoir). Tout élément qui est lié à la présence de l'eau constitue donc une richesse importante à mettre en valeur. Cela va de la fontaine dans les rendails au pont ancien donnant à voir le cours d'eau et près duquel il fait bon s'arrêter.

## **Aménager les espaces publics**

La simplicité et le respect sont de mise dans la transformation des espaces publics, avec un vocabulaire et une tonalité justes et adaptés. Beaucoup de villages ont su ainsi conserver leur charme. Nous sommes loin de toute image urbaine dans ce milieu à dominante rurale tout en nuance. L'important est d'éviter les artifices inutiles pour créer des espaces conviviaux en accord avec l'esprit de lieu.

## **Encadrer les extensions urbaines**

Le but n'est pas d'interdire les nouvelles constructions, mais de bien réfléchir à leur implantation. En effet chaque village bénéficie d'un site d'implantation et d'une structure urbaine spécifiques qui doit être prise en compte lors de tout projet d'extension. Il en est de même sur les équilibres entre bourgs et villages à travers la Lomagne Gersoise. Toute nouvelle implantation urbaine gagne à être accompagnée de plantations, de cheminements doux, de transition avec l'espace agricole.

## **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Certains versants sous un village perché ou le long de la route d'accès au village s'offrent à tous les regards. Ils sont donc particulièrement sensibles à toute modification du parcellaire agricole ou au développement des constructions. Ils nécessitent donc une vigilance particulière.

## **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

De nombreux aménagements fonciers, destinés à faciliter l'exploitation des terres, ont entraîné une forte réduction de la présence des haies et des arbres dans le paysage créant par endroit de grandes surfaces nues. Cette végétation fait partie du paysage commun. Elle a un rôle non négligeable dans la lutte contre l'érosion des sols ou le maintien d'une trame verte.

## Planter des haies ou des ripisylves

Certains chemins ou des limites de parcelles voit leur accompagnement végétal disparaître petit à petit. Des linéaires de haies ou de ripisylves sont ainsi interrompus, voir absents. Bon nombre de ruisseaux intermittents de fonds de vallons sont réduits à des fossés. La haie ou la ripisylve sont pourtant des atouts dans les paysages de la Lomagne Gersoise.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Résultant de l'intensification de l'agriculture, la coulée de boue témoigne de ruissellements importants et la migration de la terre vers les fonds ou sur les routes. Ces dégradations localisées ont un coût pour la collectivité (nettoyage des routes et curage des fossés) et pour l'agriculteur (perte de sol arable). Un raisonnement par secteurs ou mini bassins versants permettrait de proposer des solutions localisées adaptées : bandes enherbées, plantations localisées, évolution des modes de cultures.

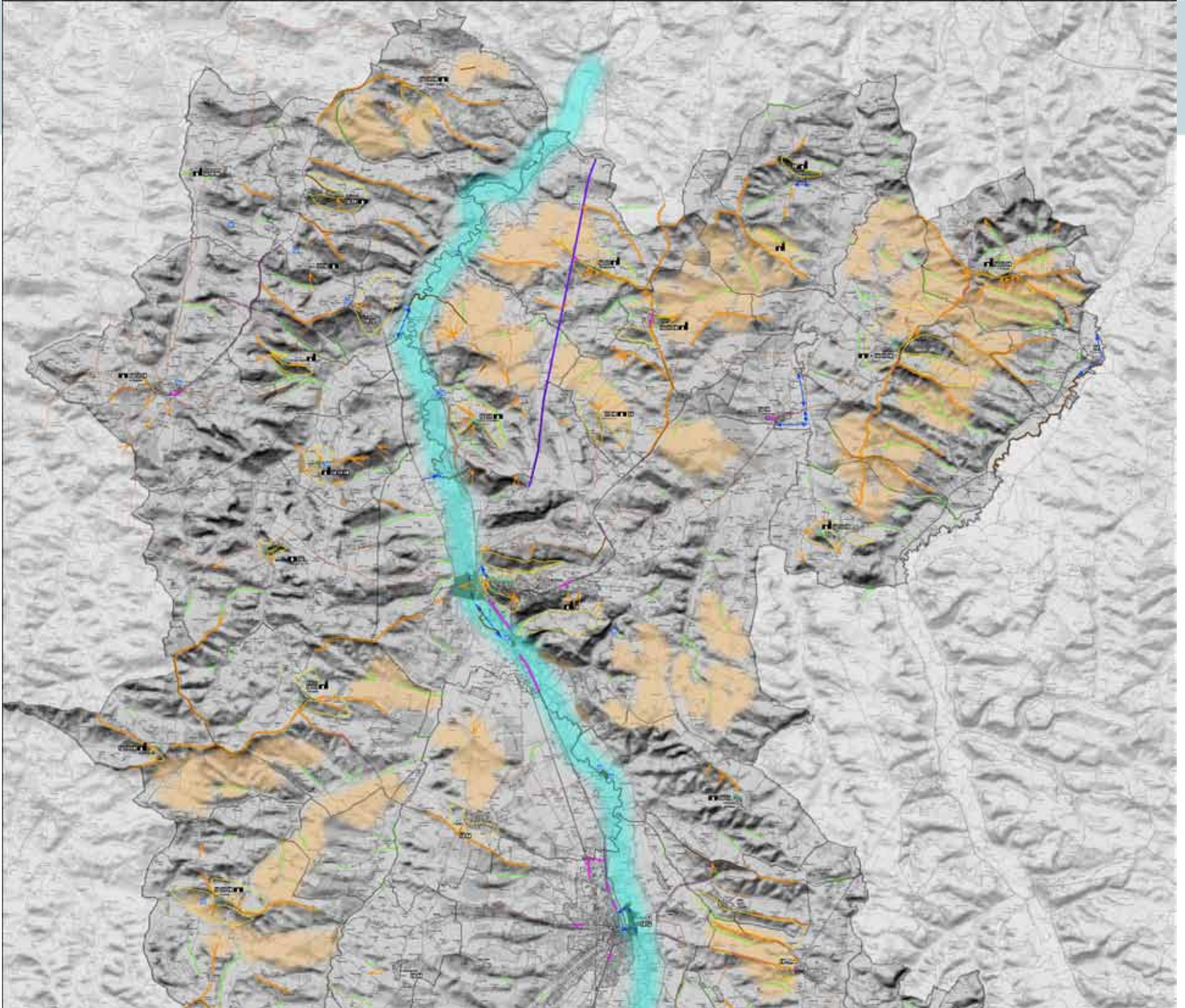
## Valoriser les chemins existants

La qualité du cheminement est importante pour lui conserver un coté attractif. Cela nécessite un minimum d'entretien, des usages partagés pacifiés, des accès aisés, parfois un peu d'indication et de mobilier léger, un peu d'ombrage ou l'ouverture de points de vue par exemple. Il faut aussi qu'ils soient identifiés à l'échelle intercommunale pour créer des boucles ou des connexions.

## Réouvrir un chemin

Le chemin est une composante indispensable pour le cadre de vie des habitants qui sinon sont cantonnés aux routes ou leur jardin. Certains chemins communaux ont été mis en culture, ou bien se sont refermés sous la végétation. Dans le cadre d'un remaillage du territoire et de la mise en relation des villages entre eux ou avec le Gers, il est indispensable de retrouver la trace des chemins et de la revendiquer pour les faire vivre. De nouveaux tracés par échange foncier sont également à envisager pour trouver des solutions sur des jonctions impossibles aujourd'hui.









# LES ACTIONS PAR COMMUNE

*AGIR ENSEMBLE POUR LES PAYSAGES  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES*



# BERRAC

Berrac est un village perché, implanté sur une proue du plateau calcaire. L'arrivée par le nord montre le cimetière clos de mur, ses cyprès et ses cèdres, puis l'enceinte bien perceptible du village apparaît. On pénètre à l'intérieur par un passage étroit ménagé dans le rempart. Le cœur du village et ses abords sont soignés. Ils ont fait l'objet d'une mise en valeur simple et qualitative dans le traitement des espaces publics. Le village comprend un patrimoine bâti intéressant qui attire l'attention. La petite place au sol non bitumé et bordé d'un muret, plantée de quelques arbres devant la jolie façade restaurée de la mairie offre une situation en belvédère, une fenêtre sur le paysage. Tout un patrimoine de mur est bien visible, valorisé par des accotements herbeux, et concoure à la qualité des lieux. Un petit chemin (« de la mariée ») fait le tour du village. Dans la campagne des alignements d'arbres mènent à des propriétés dont les accès sont sur le RN 41.



## Valoriser l'itinéraire

La RN 41 passant non loin du village a une position en crête remarquable. Elle est accompagnée d'un alignement de platanes majestueux et continu qui doit être préservé. Sur le territoire communal plusieurs propriétés ont un alignement d'arbres (cèdres) bordant le chemin d'accès. Cet élément qualitatif est à encourager tant dans son maintien que dans l'implantation de nouveaux alignements (replantation ou remplacement de sujets, compléments de plantations dans les interruptions...)





### **Préserver le point de vue**

La végétation aurait tendance petit à petit à masquer la vue depuis la place de l'église. Une gestion des arbres peut donner une vue en belvédère plus large.

### **Valoriser le chemin de ronde**

Le chemin de la mariée mérite une gestion plus attentive de la végétation pour maintenir les vues.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Le cachet du village est à maintenir et à préserver. La visibilité de l'enceinte est importante. Le contact avec l'exploitation agricole adjacente à l'enceinte pourrait être amélioré, notamment le hangar en parpaings (domaine privé).

La base Mérimée mentionne le repérage de 29 corps de ferme comprenant des éléments du 18ème et 19ème siècle. Le château de Cadreils (ISMH) est daté du 17ème, remanié 18ème. Ces datations rappellent l'ancrage historique du territoire et plaident pour une prise en compte et une valorisation de tous ces patrimoines.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Le village étant en promontoire, tous les versants en dessous du village sont particulièrement sensibles à toute modification. Les silos qui se dressent à côté d'un corps de ferme en contrebas nécessiteraient un accompagnement arboré pour les rendre plus discrets.

### **Prendre en compte les vues depuis la route en balcon**

Les routes empruntant les crêtes du vallon de Lamoulie offrent des vues sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

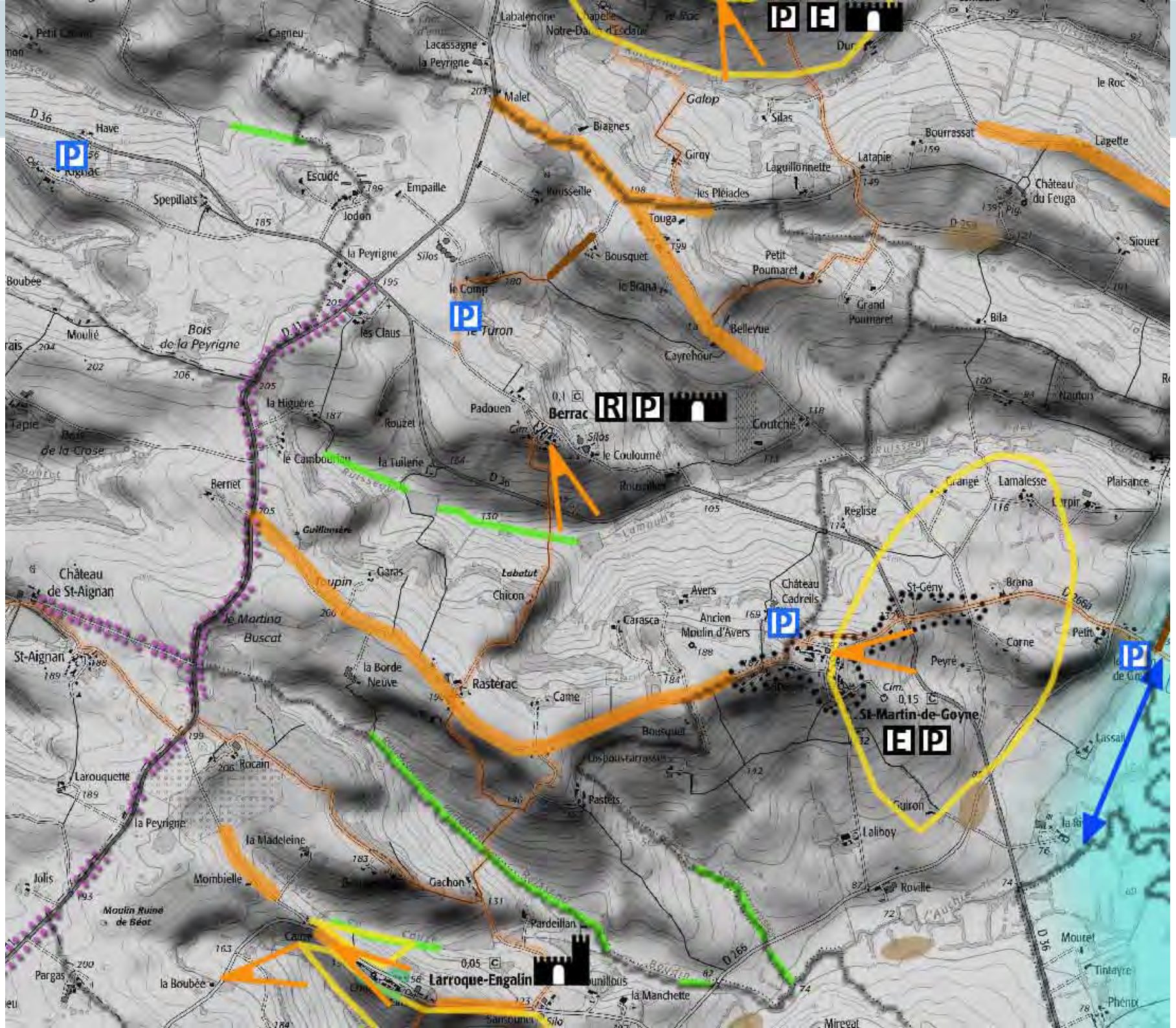
La replantation de haies ou de ripisylve ou une gestion moins drastique des fonds de vallons permettrait à une végétation arborée de se réinstaller en fond du vallon de Lamoulie.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Une source à Turon pourrait être mise en valeur.

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

Retrouver une continuité au nord du village, entre Padouen et Bousquet.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# BRUGNENS

Brugnens est un village de crête situé sur le coteau est de la vallée du Gers. Sa position en hauteur lui donne des vues en belvédère. On voit Lectoure au loin et Fleurance en contre-bas, ainsi que l'urbanisation linéaire d'Urdenis. Le paysage propose de longues crêtes parallèles, étirées le long des ruisseaux affluents du Gers, avec des routes de crête attractives qui offrent de larges panoramas. De grandes étendues de cultures ondulées montrent une faible présence de l'arbre. C'est un village carrefour vers lequel convergent plusieurs axes routiers. L'entrée sur la RD 953 est annoncée par le cimetière, déconnecté du village, bordé d'un mur en pierre d'où émergent des cyprès. Les abords de l'église montrent des aménagements simples de qualité (surface en herbe, mail d'arbre). Le village s'est développé en plusieurs points déconnectés du centre ancien.



## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

La silhouette de Brugnens est particulièrement visible depuis la RD 654. Tout le versant ouest du village autour du cimetière et jusqu'au carrefour avec la RD 282 est visuellement très exposé. Toute éventuelle évolution de l'occupation du sol sur ce secteur devra être subtilement règlementée et étudiée.



### **Aménager les abords de la route**

L'entrée du village par le RD 654 près de l'église pourrait être plus lisible par un aménagement simple des bas-côtés (plantations) qui donnerait un effet de resserrement visuel, ce qui induit une diminution de la vitesse.

### **Prendre en compte les vues depuis la route en balcon**

La RD 654 offre des vues potentielles en belvédère à l'est de l'église. Il serait intéressant de privilégier des arbres de haut jet s'il y a des plantations et éviter la végétation basse pour dégager la vue.

La route de crête entre Brugnens et Urdens au nord de la RD 654. Cette route en belvédère offre des vues lointaines et revêt un charme particulier. Les arbres disséminés le long de la route affirment le cadre et ponctuent l'itinéraire. Les préserver et en replanter d'autres participerait à la qualité de l'itinéraire.

### **Aménager le point de vue**

Voir la bastide de Fleurance depuis les hauts donne une vision que l'on n'a pas depuis ses abords. Cette visibilité est intéressante à développer en favorisant des points de vue ou des arrêts pour voir la vallée du Gers.

### **Aménager les espaces publics**

L'urbanisation de Brugnens est très étalée. Des plantations d'arbres ou de haies en périphérie des nouveaux quartiers, si possible en appui de nouveaux chemins pourraient améliorer l'insertion paysagère des maisons neuves, assurer une transition entre l'activité agricole et les parcelles habitées et donner une forme de cohérence à un ensemble hétérogène de constructions.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Ce secteur est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de rompre l'homogénéité de certaines très grandes parcelles d'un seul tenant. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants sur certains itinéraires.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

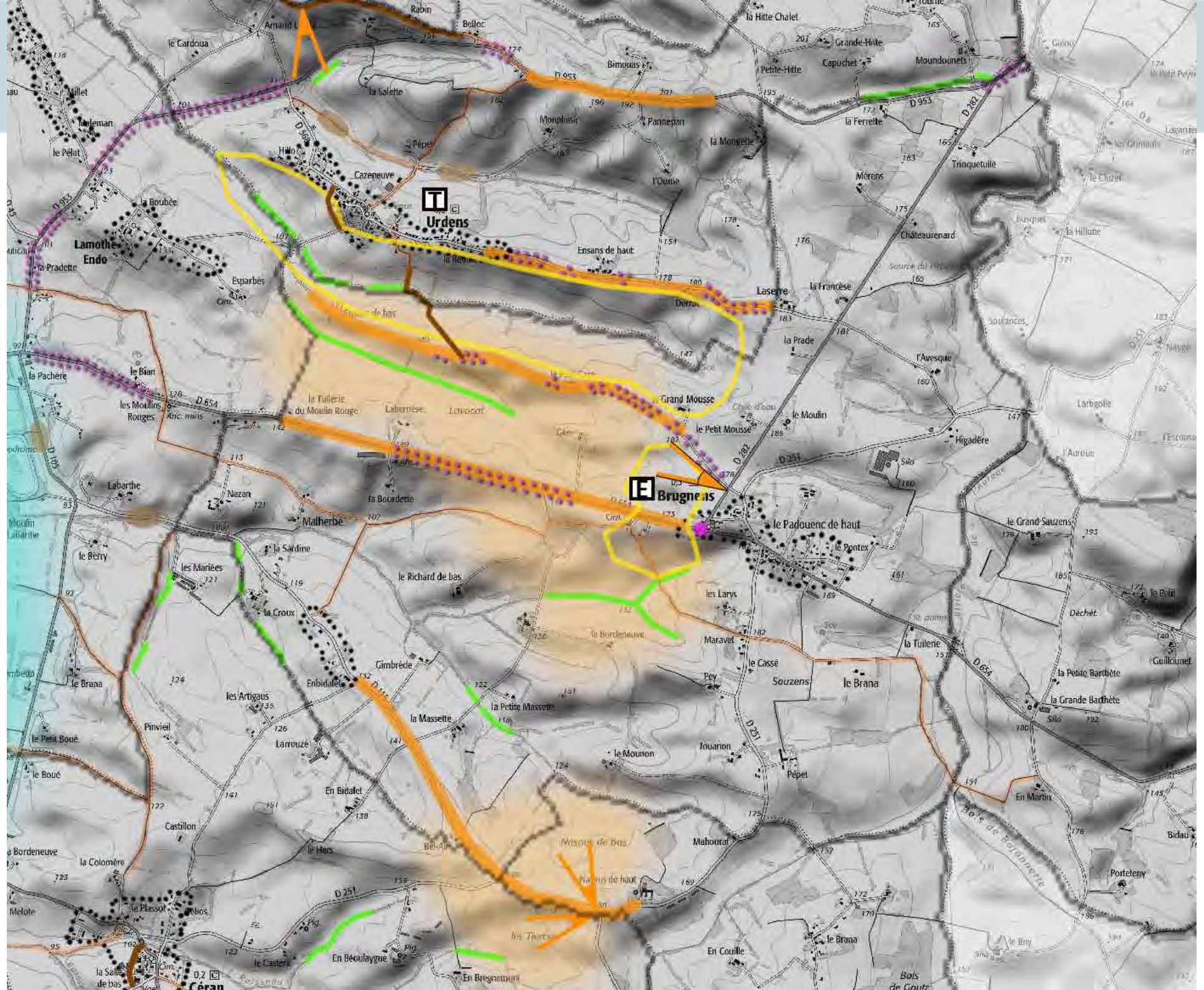
Les terres agricoles ont particulièrement tendance à se dénuder sur ce secteur. La replantation de haies ou de ripisylve ou une gestion moins drastique notamment des fonds de vallons permettrait à une végétation arborée de se réinstaller.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Eviter l'urbanisation linéaire le long des routes et particulièrement le long des routes de crêtes comme à Embidalet. Privilégier le renforcement du bourg et un urbanisme plus dense afin d'économiser le foncier constructible et de préserver la forme groupée du village. Prévoir des emplacements réservés en périphérie des futures zones à urbaniser pour mettre en place des plantations et un chemin de tour du quartier ou tour du village.

### **Valoriser les chemins existants**

Un grand chemin à affermir entre « En Martin » (commune de Cadeilhan) et la Pradette (commune de Fleurance), puis jusqu'au Gers. Les tracés existent, à mettre en valeur, peut-être par des plantations.



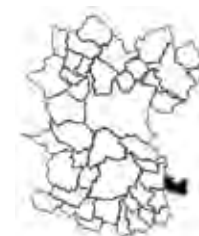
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# CADEILHAN

A l'est de la communauté de communes, Cadeilhan est un village qui s'est installé sur un petit éperon. Cela lui donne une position en léger belvédère sur un paysage vallonné, plus encaissé et arboré. Plusieurs petites routes proposent des approches différentes du village. Le ruisseau du Gélon passe en contrebas du coteau donnant une touche plus intime. L'ambiance du village est rurale. Les espaces publics ont conservés une simplicité agréable avec des accotements enherbés. L'enceinte du village est encore visible.



## Aménager le point de vue

Le village bien qu'étant implanté en hauteur n'offre que peu de vue sur les paysages alentours. Il faut s'avancer dans le village jusqu'à la mairie pour découvrir la position de balcon. L'indication et l'aménagement de ce point de vue vers le sud permettrait de valoriser cette implantation perchée.

## Réouvrir le fond de vallée

L'entrée vers Cadeilhan depuis la RD 654 est masquée par une peupleraie et la végétation du fond de vallon du Gélon. Le maintien d'une ouverture visuelle en fond du vallon permettrait de mettre en valeur l'accès au village.





## Valoriser le chemin de ronde

La forme défensive du village est encore perceptible sur les fronts ouest et sud mais nécessiterait d'être mise en valeur en dégageant le rempart et la tour (couper la végétation) et par un aménagement plus soigné des abords du rempart côté grand paysage, où les cultures arrivent au ras du parking de la mairie.

Les façades alignées construites sur le rempart, bien que profondément remaniées, contribuent à la lisibilité de la forme défensive d'origine. A ce titre, les restaurations à venir doivent tenir compte de cette dimension patrimoniale et veiller à ne pas banaliser le front bâti.

L'ouverture à l'urbanisation dans le cadre de la carte communale d'une bande de terrain en contrebas de cette élévation, mémoire de l'ancien rempart, va à l'encontre de la mise en valeur du belvédère et de l'histoire de Cadeilhan.

## Aménager les espaces publics

Le charme de Cadeilhan tient en grande partie à son centre évidé constitué de jardins emmurés. Le cadastre ancien montre bien cet ancien ilot bâti que le temps a transformé en jardins. Ce « cœur vert » de village est insolite et contribue largement à l'identité du village. Quel que soit le statut des parcelles, il est essentiel que l'ensemble évolue de manière concertée et cohérente, il en va du cachet et de l'agrément du village. C'est un atout. Au-delà de cet ensemble exceptionnel, il faut maintenir le caractère rural de ses places, de ses rues, avec leur accotement enherbé et leurs matériaux simples. Eviter les aménagements trop routiers, le tout bitume qui semble annexer tout l'espace à la voiture.

## Valoriser le patrimoine bâti

En dehors de la forme parallépipédique défensive d'origine, le village comprend de belles bâtisses, comme le quartier à l'entrée ouest ou l'ensemble de Latapie, avec en contrebas, le dispositif hydraulique avec source, pompe et lavoir. Tous ces bâtiments ou ouvrages techniques constituent un patrimoine intéressant dont il faut être fier et dont il faut tenir compte. L'ouverture à l'urbanisation des terrains immédiatement voisins de ces éléments patrimoniaux doit prendre en compte cette proximité.

## Encadrer les extensions urbaines

Le document d'urbanisme ouvre à la construction une immense étendue qui représente environ 4 fois la superficie du village actuel. L'ouverture d'une telle zone nécessite de se doter de règles pour privilégier un urbanisme plus dense afin d'économiser le foncier constructible, de préserver la forme groupée du village et conserver l'identité très originale de Cadeilhan. Favoriser l'alignement sur la rue et la mitoyenneté qui font le charme du village.

## Planter des haies ou des ripisylves

La replantation de haies ou de ripisylve ou une gestion moins drastique des fonds de vallons permettrait à une végétation arborée de se réinstaller.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Le long de la voie secondaire menant au village à l'ouest.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# CASTELNEAU-D'ARBIEU

Le village de Castelneau d'Arbieu est situé sur les coteaux affirmés à l'est du Gers. Le territoire communal s'étend jusqu'à ce dernier. Le village se situe en crête sur un éperon mais reste entouré par la végétation qui limite souvent les vues, à part au niveau du jeu de boules en entrée de village qui offre une position dégagée à l'ombre des grands arbres. L'enceinte est lisible, la rue de la Brèche nous rappelle l'origine défensive et le tour du village est possible. L'intérieur du village montre des rues avec une certaine densité bâtie et un soin des façades malgré les volets fermés mais colorés, et une place aménagée avec simplicité, préservant le caractère rural. Les extensions urbaines se sont faites au nord du village à l'écart du centre ancien. De larges vues en belvédère sont présentes depuis le territoire communal. La route de crête au nord du village en constitue un bon exemple. Les vues montrent l'étendue du Pays de Gaure et Fleurance. Le hameau d'Aurenque est en contrebas du village à proximité du Gers.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

De nombreux points de vue font la richesse des lieux en coteau. Il est important de les préserver en gardant l'ouverture le long des routes.

## Valoriser le patrimoine bâti

Actuellement les maisons du village sont entretenues et restaurées avec soin, sans fausse note. La ceinture verte autour du village et le déport des zones d'extensions à distance, dans la carte communale préserve la forme urbaine d'origine et contribue à sa valorisation. Par contre, certains secteurs nécessitent une mise



en valeur et des travaux de restauration. C'est le cas au hameau d'Aurenque en contrebas du village, à proximité du Gers. Le pont dit du 11 et 12 ème siècles (sur le site de Fleurance) et l'ancien barrage situé en amont d'une centaine de mètres, aujourd'hui chute d'eau, se découvrent dans la végétation au dernier moment. C'est pourtant un site inscrit tout à fait remarquable et pittoresque.

### **Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).**

Le pont d'Aurenque et la cascade constituent des lieux de qualité à mettre plus en valeur. Une gestion de la végétation, l'aménagement de chemins d'accès et le long du Gers, une gestion des routes d'accès, l'ouverture des vues ou encore la maîtrise des abords du pont, seraient intéressants à envisager. La mise en valeur ponctuelle de ces lieux est à intégrer dans la démarche globale de mise en valeur de l'axe du Gers.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Les arbres ont progressé autour du village, coupant une partie des vues et l'enfermant dans un carcan. Sa silhouette depuis l'extérieur est moins visible et depuis le tour du village les vues en belvédère s'amoindrissent. Il serait intéressant de refaire communiquer le village avec le paysage alentour en gérant la végétation. Le zonage ZNp de la carte communale qui protège la première couronne autour du village n'empêche pas de sélectionner la végétation pour ouvrir des fenêtres et mettre en valeur la silhouette en vues lointaines.

### **Valoriser le chemin de ronde**

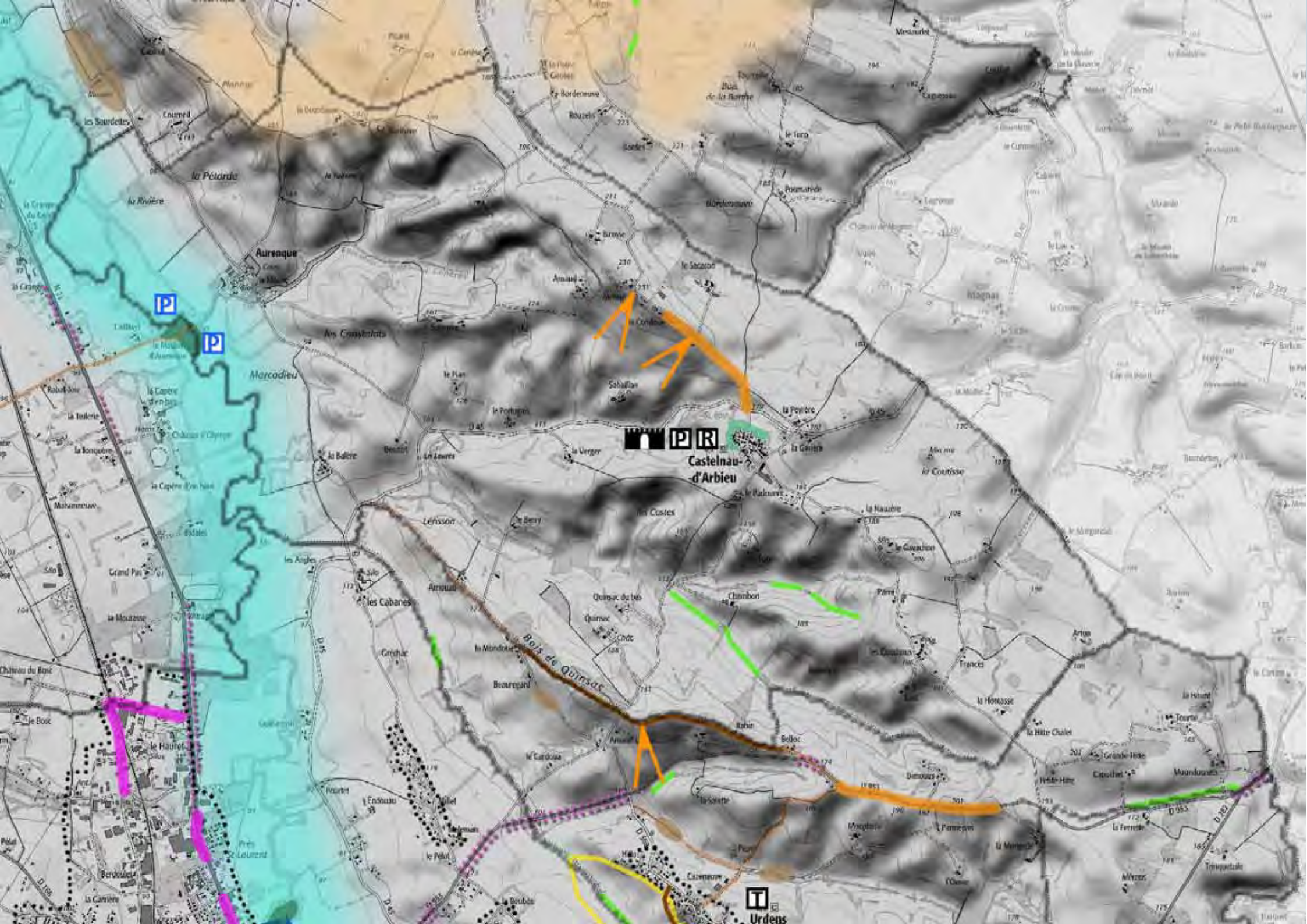
La densité du bâti fait ressortir la limite franche du village, son enceinte historique. Mettre en valeur cette périphérie constitue un moyen de donner à voir la qualité du village, fournir un lieu de promenade de proximité.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Les extensions urbaines se font au nord du village, déconnectées de celui-ci. Un accompagnement des nouvelles constructions par des plantations adaptées en limite de parcelles et éventuellement une zone de transition avec les cultures, peut aider à mieux intégrer les nouvelles habitations.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Certaines parcelles du plateau au nord de la commune ont été agrandies, supprimant la végétation de fond de vallon ou de limite de parcelles. Retrouver une présence de ses éléments permettrait de retrouver un paysage moins nu et bénéfique pour l'érosion.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# CASTERA-LECTOUROIS

La partie ancienne de Castéra-Lectourois s'est implantée sur le coteau est du Gers sur un éperon. La force de cette commune est de proposer des vues en belvédère sur la vallée du Gers qui sur cette séquence offre des coteaux en vis-à-vis. La végétation a refermé une partie de ses abords du centre ancien. L'église au bout du village est implantée en proue et en belvédère. Les espaces publics ont fait l'objet d'un aménagement qualitatif. L'unique rue du village qui aboutit à l'église présente des façades ordonnées aux volets colorés débouchant à son extrémité sur une large vue sur la vallée du Gers. L'entrée sud en crête, est plus anodine avec une urbanisation linéaire récente, mais le traitement des espaces publics amples et simples en bordure de voie donne une certaine cohésion d'ensemble. Deux séquences d'urbanisation linéaire s'étirent sur une route en belvédère et en crête parallèle au village ancien à l'est.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes en balcon et belvédère illustrent la commune. La préservation de leurs abords et des vues depuis leur tracé conditionne le fait que perdure la qualité de ce paysage de panoramas.

## Valoriser l'itinéraire

La voie romaine traversant la commune constitue une voie originale tant par son tracé que par son histoire. Aujourd'hui vue comme un tracé alternatif à la RN21, elle mériterait une mise en valeur sur l'ensemble de son tracé dans la communauté de commune (voie verte, mise en valeur paysagère, traitement des points noirs, aménagement des carrefours, des traces historiques...)





### **Préserver le point de vue**

Le belvédère de l'église au bout du village ancien a une qualité peu commune. Il surprend, une fois empruntée la rue à l'urbanisation dense, par la vaste vue qui s'ouvre tout à coup ainsi que la composition avec l'église qui le singularise. C'est un endroit très particulier qui mérite une grande vigilance et une attention. Valoriser les belvédères à Aurignac et Sarrau, d'où l'on peut voir 7 clochers.

### **Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès)**

Le territoire communal arrive jusqu'au bord du Gers. Une coordination avec la mise en valeur de l'axe de la vallée est à prévoir pour avoir une cohérence des actions (gestion, accès, cheminement par exemple).

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Les abords du village ancien ont vu la végétation couvrir toutes les pentes autour du village. Sa visibilité depuis l'extérieur et les vues depuis le tour de village se sont donc amoindries. Les abords de l'église sont également touchés par la fermeture du paysage par la végétation. Une gestion des arbres permettrait de plus révéler le village.

### **Valoriser le chemin de ronde**

La densité du bâti fait ressortir la limite franche du village, son enceinte historique. Mettre en valeur cette périphérie constitue un moyen de donner à voir la qualité du village, fournir un lieu de promenade de proximité/visite. Les murs des remparts mériteraient d'être plus dégagés de la végétation dans la partie nord du chemin de ronde.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

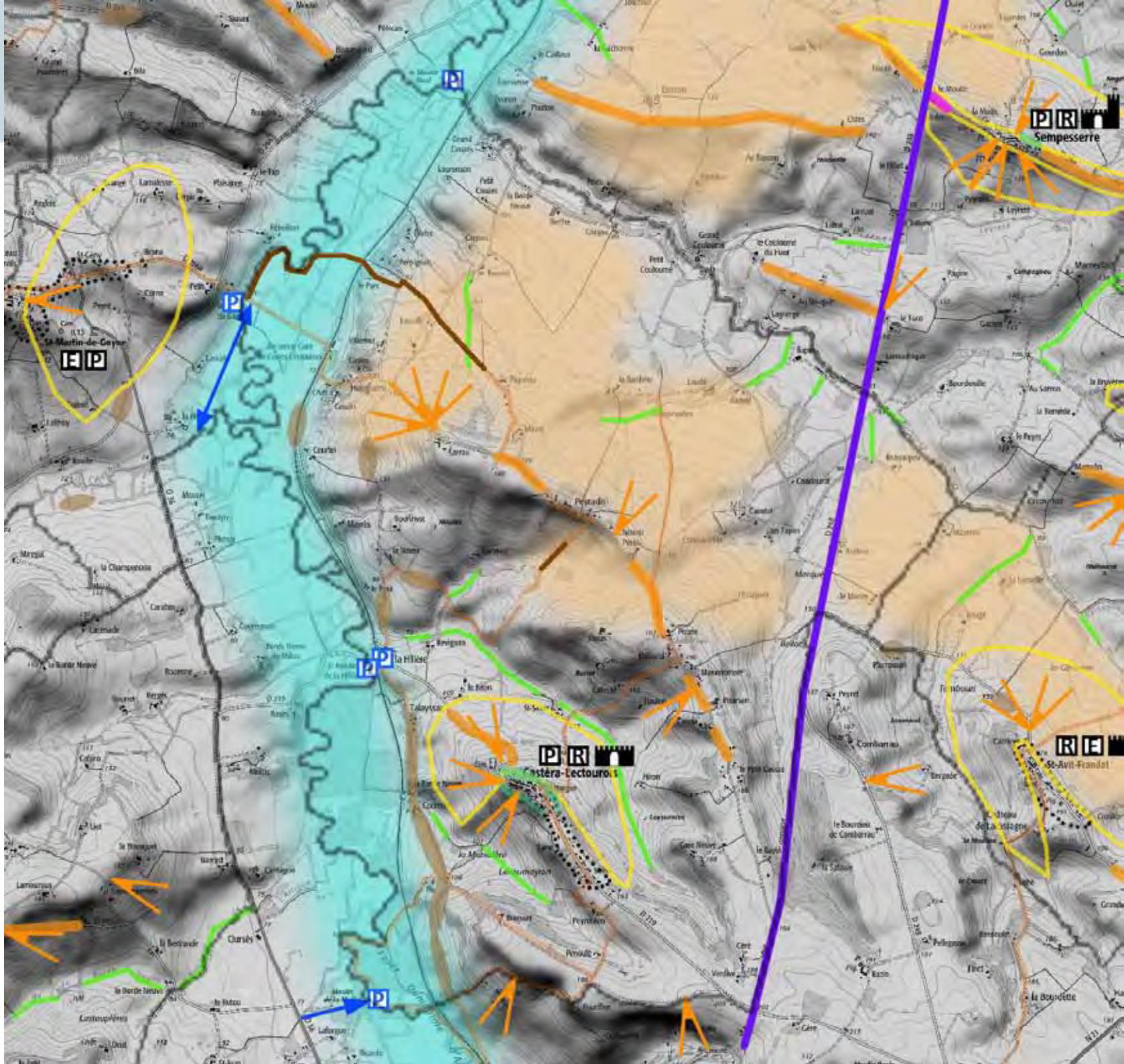
Le patrimoine bâti est pris en charge, il est restauré et entretenu. Peut-être faudrait-il davantage signaler la qualité du village, son origine médiévale, etc... tout comme les villages du secteur. Castera comme un petit Lectoure mérite le détour.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Fontaine et lavoir à Heugère à mettre en valeur.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Les développements urbains prévus sont situés à Peyradis et entre le petit Caucia et Poune. Cette urbanisation linéaire en crête va étirer les quartiers d'extension et confisquer les vues pour les usagers de la route. Ce projet nécessite une attention particulière pour atténuer l'impact des nouvelles constructions qui pourront être visibles de loin.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

	Aménager les abords de la route
	Valoriser l'itinéraire
	Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
	Préserver le point de vue
	Aménager le point de vue
	Alignement d'arbres à pérenniser
	Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
	Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
	Rouvrir le fond de vallée
	Contrôler la végétation sur le versant
	Valoriser le chemin de ronde
	Aménager le tour du village
	Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
	Aménager les espaces publics
	Conforter l'enceinte encore lisible
	Valoriser l'enceinte et le château
	Révéler la bastide
	Encadrer les extensions urbaines
	Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
	Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
	Planter des haies ou des ripisylves
	Résorber les coulées de boues récurrentes
	Valoriser les chemins existants
	Réouvrir un chemin

## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

Les versants de part et d'autres de la proue du village ont une grande importance dans la perception du site et constituent l'écrin du village. Dans l'ensemble ils sont classés en zone N dans le PLU, ce qui autorise à priori la construction d'un bâtiment agricole. Est-ce que c'est souhaitable, selon les secteurs, compte tenu des dimensions actuelles des bâtiments et des terrassements nécessaires à leur implantation ? Une vigilance s'impose.

## Planter des haies ou des ripisylves

Le vallon du Hiron, ainsi que le vallon de l'autre côté du village au sud coté Gers, mériteraient de voir à nouveau une ripisylve accompagner le cours d'eau intermittent.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Les coulées de boue sont récurrentes sur de long linéaires en bas de la vallée du Gers ((Le Pout, Brimont, Borde Neuve/ Talaysac, Moulès/La Nause, Courtin).

## Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin

Quelques itinéraires mériteraient d'être aménagés ou améliorés. Affermir des chemins menant au Gers (Moulin à vent / Moulin à eau) :

- Castera, Peyrouton, Pimoulé, Aurignac, Moulin de la Mothe.
- Castera, Le Pout, le Moulin de la Hilière.
- Castera, Moulin de Guye.

# CASTET-ARROUY

Castet-Arrouy s'est implanté dans la vallée de l'Aurouë, à la confluence avec le vallon du ruisseau de Noguès. Il est dominé à l'est par le coteau marqué en haut duquel se détachent les silhouettes de Miradoux et de Plieux. La RD 23 borde le village ancien. Les platanes qui jalonnent cette voie donnent une ambiance et un cadre de qualité au village. Le centre offre une certaine intimité arborée devant l'église et son cimetière avec une place plantée d'arbres. L'ensemble offre un visage vivant. Le village s'est étendu de façon linéaire, de part et d'autre d'une route, au nord-ouest et, de manière plus groupée à l'est du centre ancien.



## Aménager les abords de la route

L'entrée à l'ouest avec les maisons récentes le long de la voie mériterait un aménagement pour améliorer la perception des lieux, diminuer l'aspect routier et créer un accompagnement de l'urbanisation (plantations, bas-côtés, chemin).

## Valoriser l'itinéraire

Il est important de garder les alignements de platanes sur la RD 23 (gestion, remplacement). Ces grands platanes marquent les entrées et accompagnent la traversée du village, avec un effet « rétrécissant » plutôt favorable à une conduite raisonnable, ils soulignent la topographie et la courbe de la route. Ces alignements sont un marqueur fort du village et viennent en complémentarité avec les plantations plus aléatoires du centre ancien. La problématique des stationnements en face de la mairie et d'une manière générale le long de la RD ne doit pas mettre en difficulté ces vieux arbres.



## Etablir une liaison entre le village et la rivière

La présence du ruisseau de Noguès et de l'Auroue à proximité du village pourrait être valorisée par la création d'une boucle de promenade reliant le village à ces deux cours d'eau.

## Valoriser le patrimoine bâti

Le village présente un patrimoine intéressant. L'église Sainte Blandine que signale son clocher polygonal est protégée monument historique mais le patrimoine plus modeste des maisons villageoises participe beaucoup au charme des lieux. Il faudrait éviter la banalisation par l'enlèvement des enduits, le remplacement des menuiseries qui nuisent à l'authenticité et altèrent l'image entière du village.

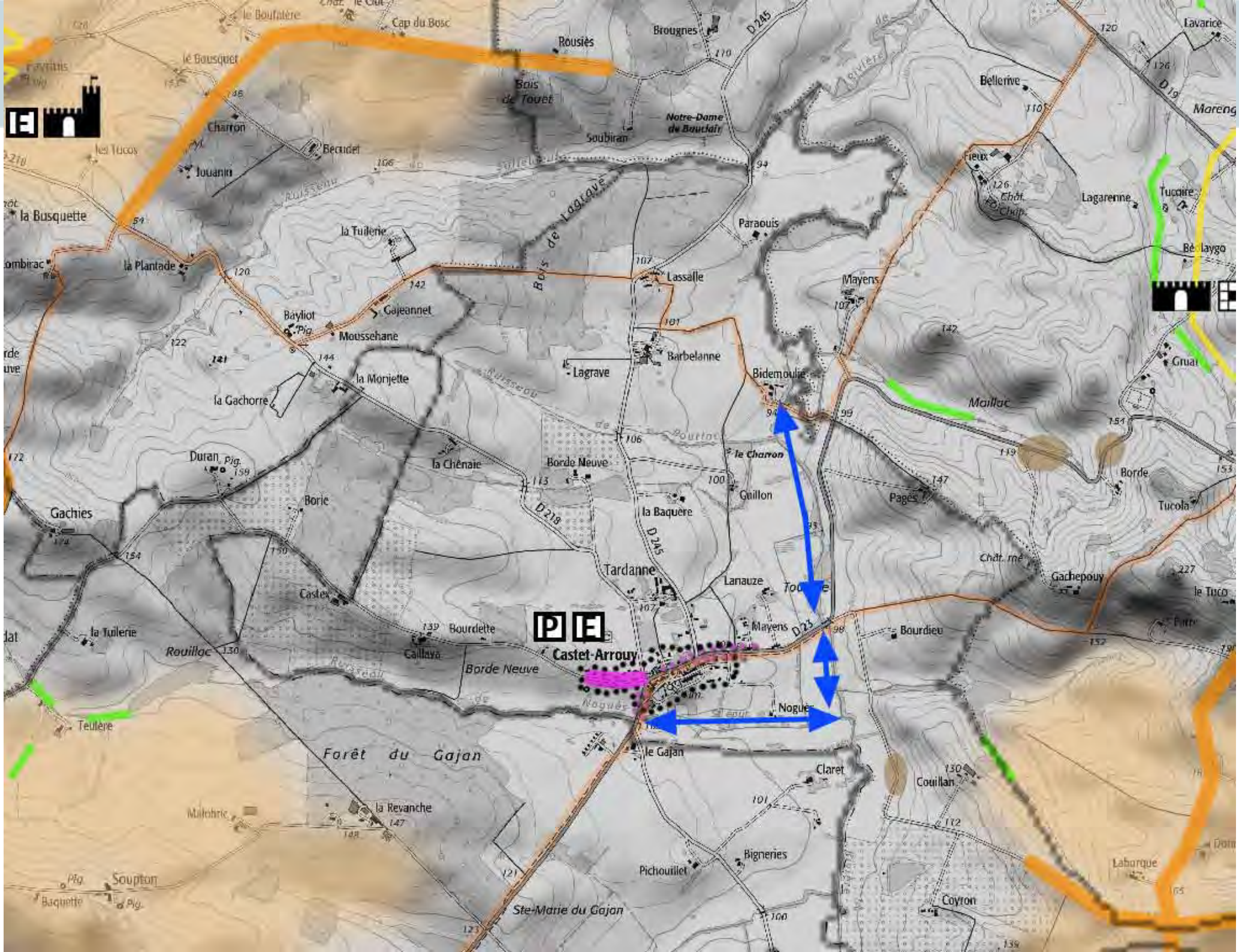
A noter des bâtiments en terre crue sans enduit qui risquent de « fondre » rapidement ; ce mode de construction revient d'actualité pour ses performances thermiques et pour la facilité d'approvisionnement de la ressource. L'inventaire du patrimoine (base mérimée) signale sur la commune une ferme construite en terre crue. Réfléchir à la préservation de ce patrimoine en terre, à des actions de sensibilisation, information à destination des propriétaires de bâtiments en terre crue et pourquoi pas, soutenir des projets de réutilisation de ce matériau ; enquêter auprès des anciens s'il reste des savoir-faire, ou des connaissances sur les lieux d'extraction, les modules de brique, etc...

## Aménager les espaces publics

Les espaces publics de Castet-arrouy ont une identité particulière due à la forme urbaine quadrangulaire d'origine et au fait que le cœur de village n'est pas traversé par la route départementale. Cette disposition a favorisé des espaces publics amples, plantés, de forme aléatoire. C'est important d'entretenir et de renouveler les plantations dans cet esprit très champêtre, et de n'introduire aucun mobilier urbain déplacé ni marqueur de la ville (peinture, panneaux, bordures, bornes, potelets...).

## Encadrer les extensions urbaines

Attention à ne pas étendre l'urbanisation linéaire dans le prolongement des maisons implantées récemment à l'ouest du village. Il serait préférable de réfléchir à un habitat plus groupé, dans l'esprit du village d'origine avec des maisons mitoyennes tournées vers un espace commun central. La question de la densité et des types de constructions reste un sujet d'actualité à étudier et expérimenter.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# CERAN

Situé non loin du Gers, Céran est un village implanté sur une colline dominant deux vallons creusés par les ruisseaux d'Ecoupet et d'Hourtines. On perçoit bien dans le paysage les amples ondulations du relief formant des vallons parallèles. De grandes portions de territoire sont relativement nues, avec une disparition de la présence de l'arbre dans le paysage. Mais des ripisylves étoffées accompagnées de bandes enherbées apportent encore par endroits une qualité paysagère aux champs vallonnés. Le centre du village présente une belle place aux aménagements simples de qualité. Le patrimoine bâti représentatif de la Lomagne (terre crue, pans de bois) est ici bien lisible et donne un certain cachet au lieu. Le village s'est agrandi dernièrement avec un lotissement sur l'autre versant de la vallée d'Hourtines, relié par un bel espace public au village. La RD 105 offre un itinéraire en crête remarquable au sud du village.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La RD 105 constitue un itinéraire de choix en belvédère. Ce que l'on voit depuis cet itinéraire contribue à sa qualité. Des arbres pourraient accompagner cette route pour signaler son passage et donner un cadre ou des ponctuations.

## Etablir une Liaison entre la ville et le Gers

Céran n'est pas si loin du Gers. Des liaisons douces pourraient apporter des possibilités de promenade locale (via le vallon d'Hourtines par exemple). Cette action est à coordonner avec la valorisation de la vallée du Gers.





## Valoriser le patrimoine bâti

Comme pour d'autres communes, le sujet des bâtiments en terre crue mérite attention : ce mode de construction revient d'actualité pour ses performances thermiques et pour la facilité d'approvisionnement de la ressource. Réfléchir à la préservation de ce patrimoine en terre, à des actions de sensibilisation, information à destination des propriétaires de bâtiments en terre crue et pourquoi pas, soutenir des projets de réutilisation de ce matériau ; enquêter auprès des anciens s'il reste des savoir-faire, ou des connaissances sur les lieux d'extraction, les modules de brique, etc...

## Aménager les espaces publics

Le centre du village recèle un ensemble de maisons à pans de bois de qualité ainsi que des bâtiments en terre crue. L'ensemble est hétérogène mais la cohérence est assurée par les espaces publics avec les platanes alignés et des accotements herbeux larges et aléatoires qui estompent la limite privée/public. Ce savant équilibre entre architecture et végétal confère une dimension patrimoniale à ce cœur de village et doit être préservé.

## Valoriser le chemin de ronde

Le chemin de ronde existe mais il est en partie occupé par des chevaux. Il faudrait l'aménager.

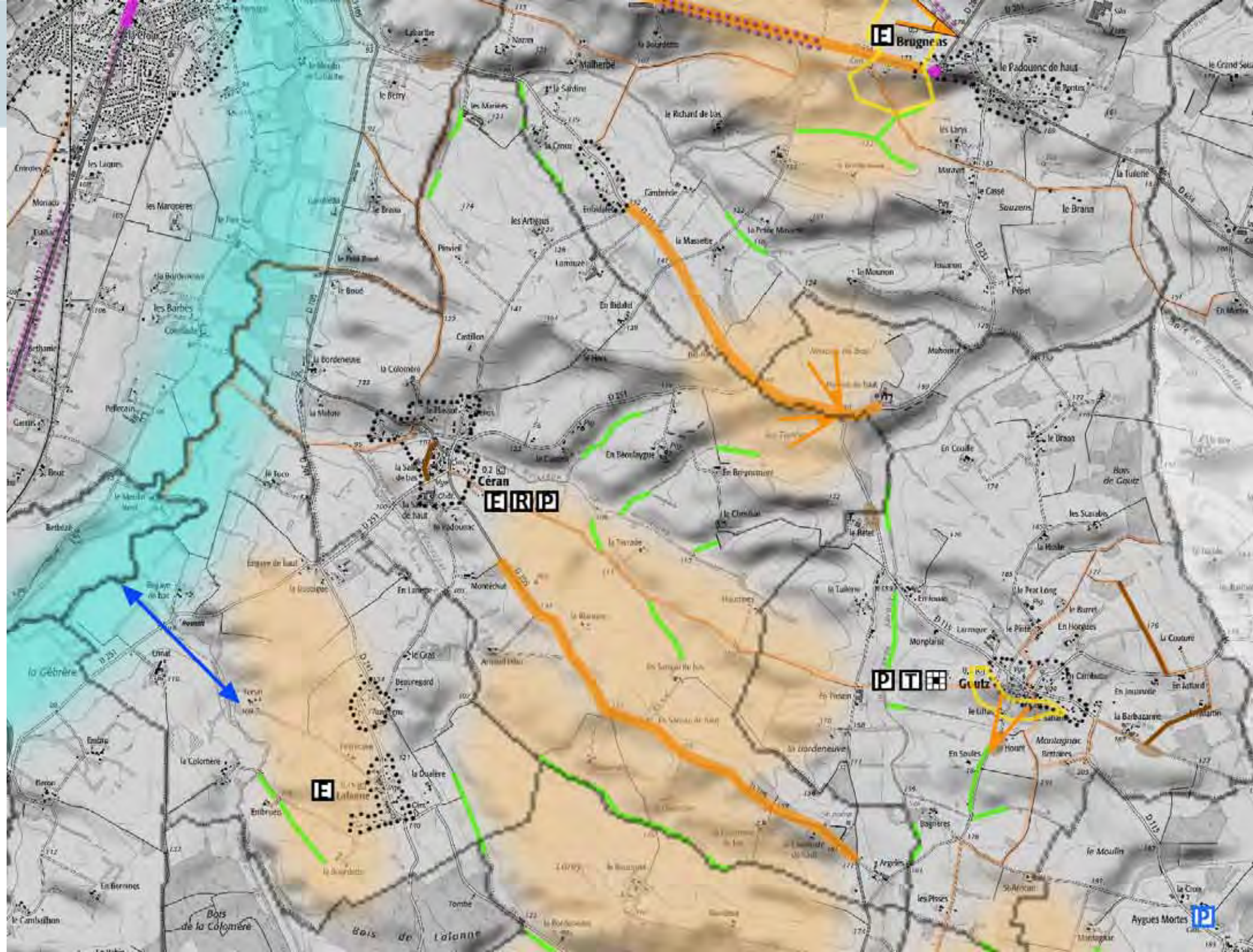
## Encadrer les extensions urbaines

La carte communale ouvre de vastes secteurs de développement urbains potentiels, représentant 6 fois l'étendue du centre ancien. Attention aux secteurs d'extension sur terrains en pente qui vont profondément marquer le paysage d'approche du village et avoir un fort impact : secteur nord très proche du ruisseau, secteurs en contrebas du village, sur les pentes, tant en vis à vis du domaine de la Salle de haut qu'au-dessus du ruisseau des Hourtines.

Une hiérarchie stratégique pour conforter la cohésion du village pourrait être étudiée. Une démarche d'aménagement complémentaire (plantations, chemins) des futures constructions apporterait une qualité du cadre de vie des habitants.

## Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Certains secteurs sont particulièrement nus créant un paysage très ouvert et monotone. Une présence de l'arbre serait la bienvenue pour amener une diversité.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
- 
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

## Planter des haies ou des ripisylves

Certains linéaires des affluents des ruisseaux d'Ecoupet et d'Hourtines pourraient être à nouveau colonisés par la ripisylve pour retrouver une continuité arborée.

## Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin

Beaucoup de marcheurs viennent de Fleurance et randonnent vers Céran. Il faut planter le long des chemins pour retrouver des arbres. Un cheminement est à affirmer (venant de Goutz /itinéraire vers le Gers) passant devant la Terrade et la Tuhère. Comme chemin, Il y a l'ancienne route de Fleurance à valoriser, utilisée par les VTT... connexion possible avec l'Hippodrome et le moulin de Labarthe.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Une coulée de boue vers le Bétet.

# CEZAN

Situé à l'extrémité ouest de la Lomagne Gersoise, Cézan prend place dans un paysage vallonné et boisé. Le village est situé sur un petit éperon en léger belvédère sur la vallée du Pontic. Il présente une enceinte encore bien lisible qui limite les constructions anciennes. Les maisons mitoyennes, un peu délaissées parfois, forment un ensemble médiéval autour de la place du village où l'église et son marronnier offrent un espace simple mais de qualité. La présence de murs vient donner une touche complémentaire à ce village patrimonial. La connexion avec le chemin de ronde autour de l'enceinte se fait facilement. Mais peu de vue s'ouvrent vers l'extérieur du village. L'arrivée par l'est sur la RD 303 laisse voir un cimetière soigné. L'urbanisation s'est développée en périphérie du village ancien, reliées par un cheminement piéton et bénéficiant d'un voie reliant deux routes. Ce type de développement est intéressant car non linéaire, respectant l'enceinte du village et remaillant les parcelles avec le réseau viaire.



## Aménager les abords de la route

L'entrée par la RD 303 mériterait un aménagement simple de transition depuis l'entrée du lotissement (plantation, alignement d'arbres, bande enherbée...) pour changer la perception de la route et annoncer l'entrée du village.



### **Préserver le point de vue**

Le chemin de ronde gagnerait à retrouver des ouvertures pour créer de petits points de vue. Mettre en valeur le point de vue depuis Paleménie.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Les abords du village sont relativement fermés par la végétation. Des ouvertures donneraient des vues et des respirations en périphérie du village.

### **Valoriser le chemin de ronde**

Une certaine qualité existe déjà avec le sol enherbé et la présence de murs. Par contre la façade urbaine sur la RD 303 n'offre pas des abords très engageants vers l'arrêt de bus avec un langage plutôt routier. Des améliorations seraient à apporter pour que le tour du village soit complet avec un cheminement.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Les vestiges de l'enceinte sont de grande qualité, avec la tour en surélévation. L'évolution de ces maçonneries anciennes méritent de l'attention tant d'un point de vue archéologique qu'esthétique. S'il est essentiel que le patrimoine vive et que le village soit habité, il faut néanmoins intervenir avec précaution sur l'ensemble défensif. Les interventions sur les maisons villageoises sont moins contraintes en termes de patrimoine. Elles doivent pouvoir évoluer pour s'adapter à de nouveaux modes d'habiter tout en conservant leurs qualités de matériaux, de percements, de menuiserie. D'autres patrimoine méritent d'être mis en valeur : lavoir et source au sud-est du village, moulin à l'est du village.

### **Aménager les espaces publics**

Les espaces publics (place, rue) sont traités simplement et participent au charme du village. Une grande attention sera nécessaire si des actions d'aménagements ont lieu afin de faire perdurer l'ambiance actuelle.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Quelques ruisseaux (le Pontic, la Salasse) ont vu leur végétation disparaître et mériteraient de la retrouver pour apporter une diversité dans le paysage et répondre à des critères environnementaux (Trame bleue/Trame Verte).



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# FLAMARENS

Flamarens occupe une position en crête, en belvédère sur la vallée de l'Arrats. La silhouette du village est visible de loin. Plusieurs routes de crête remarquables sur le territoire communal offrent de larges panoramas. Les parcelles agricoles ont vu la diminution de la place de l'arbre ce qui donne sur certains secteurs un côté très ouvert et parfois nu. Un château imposant et une église en ruine caractérisent le village, dont on perçoit encore l'enceinte historique. Le village présente certaines constructions hétérogènes qui côtoient un patrimoine bâti restauré.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Les nombreuses routes de crête offrent des vues lointaines et proches qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

## Aménager le point de vue

Le village comporte des points de vue qui pourraient être plus valorisés pour révéler le site d'implantation et les panoramas. Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.





## Valoriser le chemin de ronde

Il est possible de longer le rempart au nord. Rendre le tour de ronde possible sur toute la périphérie du village constitue un itinéraire de promenade intéressant à mettre en place.

## Valoriser le patrimoine bâti

Le patrimoine bâti est constitué d'éléments monumentaux comme le château et l'église (malheureusement aujourd'hui béante) et un patrimoine plus modeste de maisons de ville qui assure aux édifices majeurs un écrin de qualité. C'est donc bien l'ensemble du village dans son état présent qui est à préserver. Certaines restaurations ou adjonctions de volumes sur l'ancien rempart altèrent la lisibilité de l'enceinte, c'est dommage. A noter l'importance de la construction en terre sur toute la commune, aussi bien dans les maisons que dans les fermes.

## Aménager les espaces publics

L'aménagement simple des rues et de la place permet de redonner au village une certaine dynamique, malgré une surabondance de végétaux horticoles banalisants (conifères horizontaux). Les entrées du village pourraient être mieux mises en valeur tout en s'appuyant sur les édicules anciens (vierge, calvaire, balance, portique ) qui participent au charme des lieux.

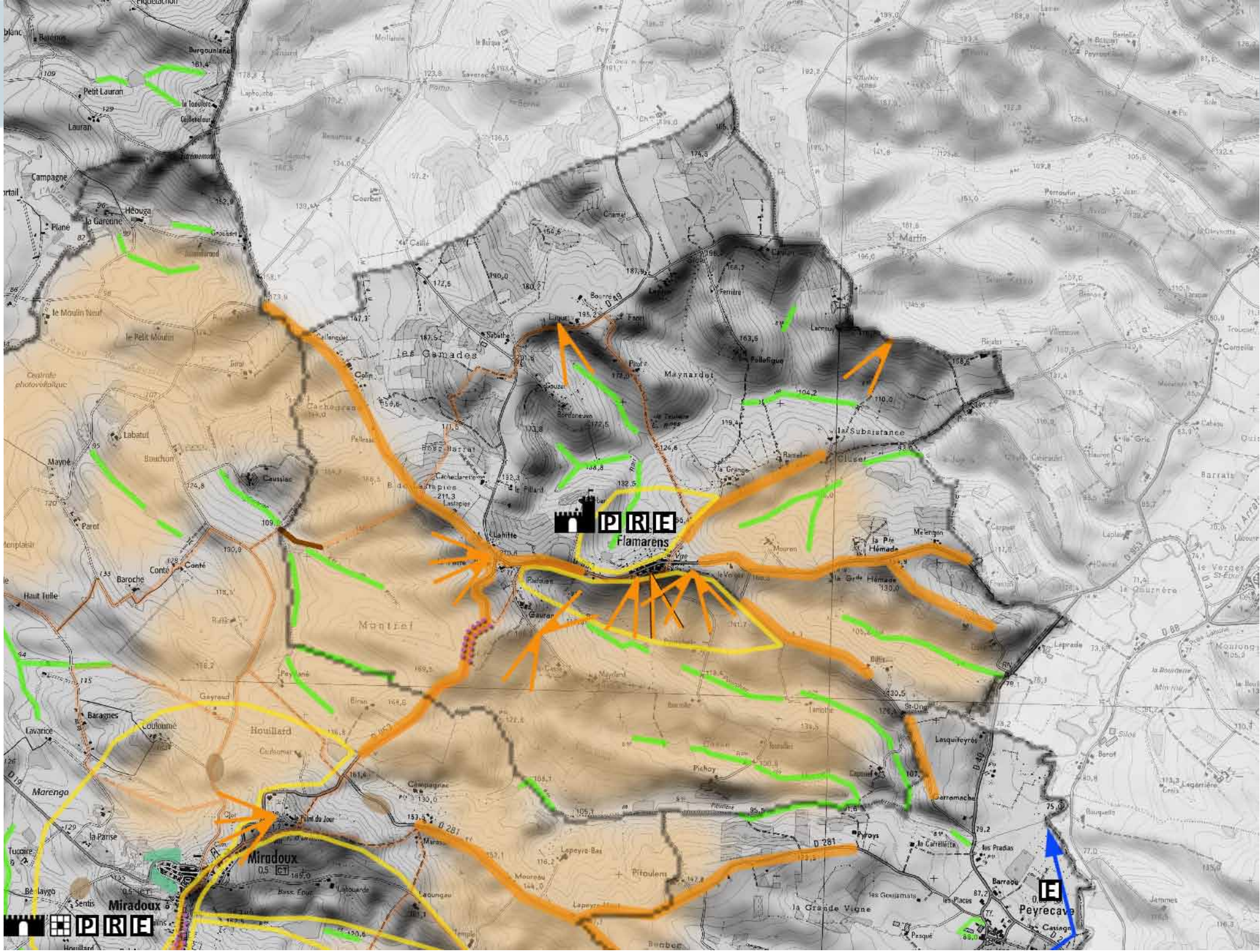
## Encadrer les extensions urbaines

A l'ouest du village, deux maisons récentes blanches interfèrent d'un côté avec la silhouette du village. Plusieurs zones de développement potentiel de l'urbanisation près du centre historique imposent une très grande vigilance pour conserver la qualité du site d'implantation du village. La perception de la silhouette sur la crête constitue un fort enjeu.

Le développement d'un lotissement à l'écart du village, mais en crête, nécessite de penser à son accompagnement par des plantations et à une transition avec l'espace agricole.

## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

Les versants de part et d'autres du village sont très exposés au regard. Ils constituent une des qualités paysagères du site d'implantation du village, ce qui questionne tout développement urbain du village dans son site et de la perception de sa silhouette.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

## Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Le territoire agricole de Flamarens est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut-être aussi fait en accompagnement des chemins existants.

## Planter des haies ou des ripisylves

Plusieurs ruisseaux (Teulère et Pourchet) et leurs affluents ont vu leur végétation disparaître et mériteraient de la retrouver pour apporter une diversité dans le paysage et répondre à des critères environnementaux (Trame bleue/Trame Verte).

# FLEURANCE

C'est une bastide qui a pris place à l'origine dans la vallée du Gers. Son noyau ancien présente encore une forme urbaine géométrique très visible. Mais un grand développement périphérique en doigt de gants et par parcelles entières a vu le jour depuis les années 50. La première perception de la ville est marquée par les faubourgs et les activités étirées le long des entrées constituées par des routes droites. Il est difficile d'imaginer la qualité du coeur de la bastide avec son plan régulier et sa place centrale, en partie désaffectés par les habitants. L'accès au centre n'est pas si évident et la force des axes routiers ne le favorise pas. Le Gers, séparé par une bande en friche, n'est pas si loin mais ne participe pas à l'identité de la ville pour le moment.



## Aménager les abords de la route

- Toutes les routes menant à Fleurance ont été le support d'une urbanisation linéaire ou d'extensions urbaines. Ces ambiances périurbaines ne sont pas en adéquation avec ces axes qui restent finalement routiers. Un aménagement simple des abords de la route permettrait de faire mieux coexister la qualité du cadre de vie des habitants avec le trafic.
- Aménager un espace de qualité devant le cimetière qui atténue la présence des activités toutes proches.



## Valoriser l'itinéraire

- Les abords de la RN 21 méritent une attention particulière, tout particulièrement le contact avec les zones d'activités, en entrée de ville ou encore le passage en bordure du centre ancien au niveau de la communauté de communes. Cela passe par une attention portée à la qualité des constructions de part et d'autre de la voie ainsi qu'au soin amené à l'aménagement des accotements.

## Réouvrir le fond de vallée

Les premières peupleraies sont apparues vers 1970, aux abords de Fleurance. Elles ont progressé jusqu'au contact direct de la ville, contribuant aujourd'hui à couper Fleurance de sa rivière. Les parcelles en bordure immédiate de la ville mériteraient d'être coupées et mises à profit pour retrouver une liaison entre la ville et le Gers.

## Etablir une Liaison entre la ville et le Gers

Une bande de terrains en friche sépare le Gers du centre de la Bastide. Cet espace pourrait être aménagé pour créer un lien entre le centre ancien et la rivière. Cela peut prendre la forme d'un grand parc qui inclurait les espaces autour du bâtiment de la communauté de communes. Une formidable respiration prendrait ainsi place à cet endroit, participant à la valorisation de l'axe du Gers et la révélation du centre ancien.

## Valoriser le patrimoine bâti

Depuis la RN 21 la présence de la bastide n'est pas lisible. Les entrées vers le centre historique mériteraient d'être mieux signalées et mises en valeur.

Le patrimoine de la bastide est méconnu. Il serait nécessaire dans un premier temps, d'engager une démarche de sensibilisation et de reconnaissance pour faire connaître ces richesses architecturales et urbaines. Puis dans un second temps, de réfléchir à comment attirer de nouveaux habitants, comment valoriser ce tissu bâti dense : retrouver des jardins, des accès au cœur d'ilots, des façades lumineuses, des logements adaptés à la demande permettrait de donner un autre visage à ce centre ancien de qualité.

## Aménager les espaces publics

L'avenue Pierre de Coubertin et surtout les allées Aristide Briand caractérisées par les alignements de platanes ont belle allure. En bordure ouest de la bastide, malgré le prolongement des platanes et une belle sur largeur de l'emprise publique, le boulevard Dannez est hétérogène malgré un beau potentiel urbain ; il faudrait engager une réflexion sur cette interface entre le tissu d'origine médiéval et ses prolongements postérieurs sur laquelle s'articulent différents lieux : l'esplanade et le kiosque, la halle, élégant bâtiment des années 50 des places de stationnements, la fin du vallon du ruisseau du Cussé, etc...

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).

Le Gers est difficile à voir, souvent enfoui dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation ou son encaissement le masque. Des moulins ponctuent son cours, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau, animée par la présence d'une cascade.

Le patrimoine qui lui est associé mérite d'être inventorié et mis en valeur sous peine de disparaître : moulin, casiers, ponts... C'est notamment le cas du site d'Aurenque, partagé avec la commune de Castelnaud d'Arbieu, mais dont les vestiges du moulin sont sur Fleurance. Le pont dit du 11 et 12ème siècle (sur le site de Fleurance) et l'ancien barrage situé en amont d'une centaine de mètres, aujourd'hui chute d'eau, se découvrent dans la végétation au dernier moment. C'est pourtant un site inscrit tout à fait remarquable et pittoresque.

L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce entre Lectoure et Fleurance, et se raccordant à ce qui est fait au sud depuis Auch.

## Encadrer les extensions urbaines

Maîtriser l'urbanisation linéaire le long des axes d'entrée dans Fleurance et également à Lamothe-Endo et aux Capots. Privilégier un urbanisme plus dense afin d'économiser le foncier constructible.

## Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin

Vers le sud en direction de Montestruc (Entrottes , vers Engilis)

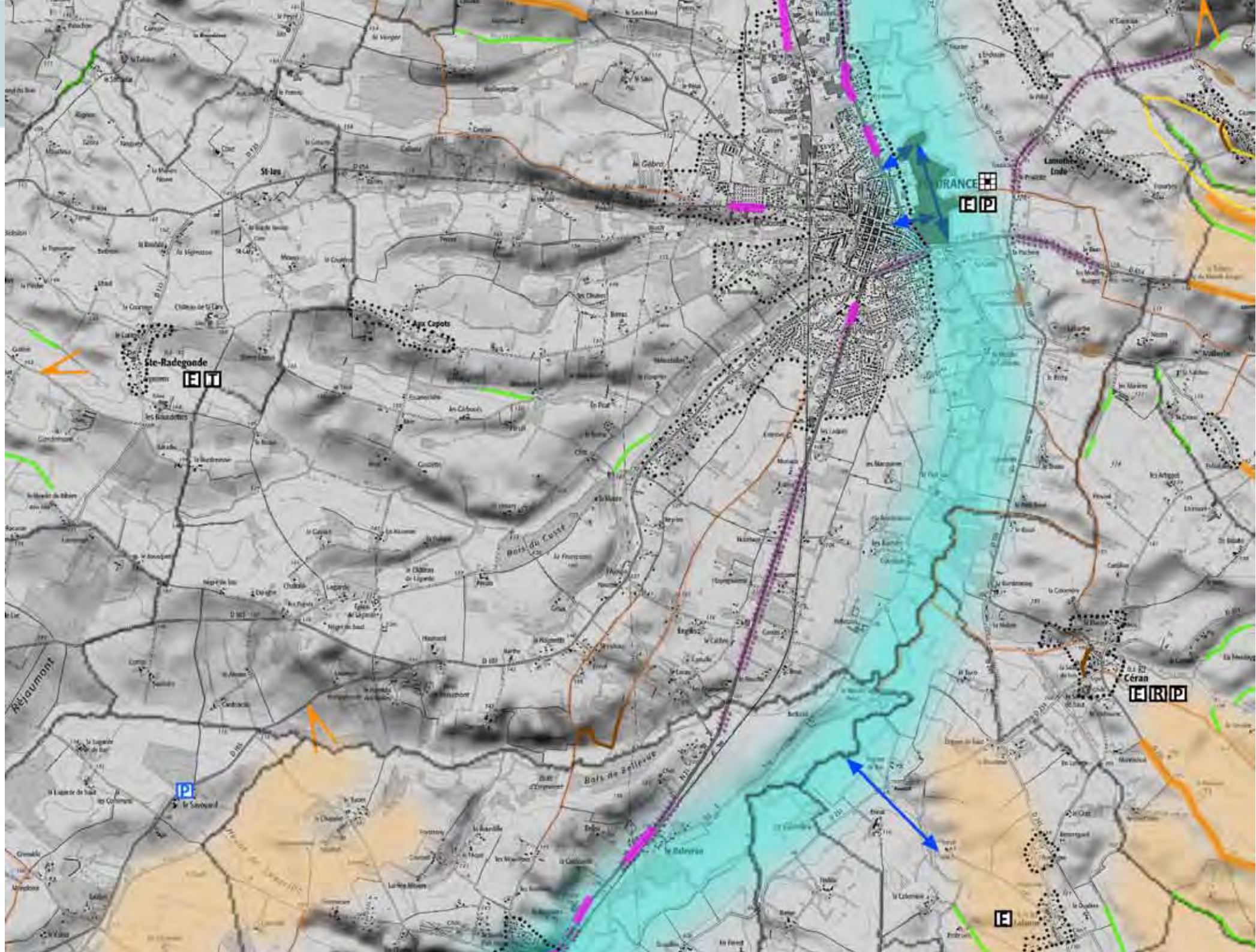
Entre Fleurance et Le Baleyron.

Venant de Pauilhac (Château, Gayron).

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Vers Labarthe et le long de la RD 105.







# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# GAVARRET-SUR-AULOUSTE

Le territoire communal s'étend sur une bande nord/sud, du Gers à la limite de la communauté de communes. L'Aulouste borde la limite communale à l'ouest jusqu'au Gers. Il bénéficie encore d'une ripisylve bien présente. Le village s'étire sur une légère crête le long de la RD 240. Il n'y a pas vraiment de centre. L'aménagement d'une « place » avec un kiosque a été réalisé près l'église devant le cimetière, à côté de l'ancien château. Des hangars très visibles marquent l'entrée nord du village. Le développement de l'urbanisation prévoit de combler les parcelles libres le long de la route dans la partie urbanisée.



## Aménager les abords de la route

L'entrée nord pourrait être aménagée pour mieux intégrer la présence des hangars et absorber leur impact. Ceux-ci pourraient également faire l'objet de plantations à proximité pour éviter de constituer le point de mire de l'entrée.



### **Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).**

L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce se raccordant à ce qui est fait au sud depuis Auch. L'Aulouste accompagné d'une belle ripisylve, étant un affluent du Gers, il y a sans doute une valorisation de ce parcours à réfléchir par un cheminement rejoignant le Gers.

### **Aménager les espaces publics**

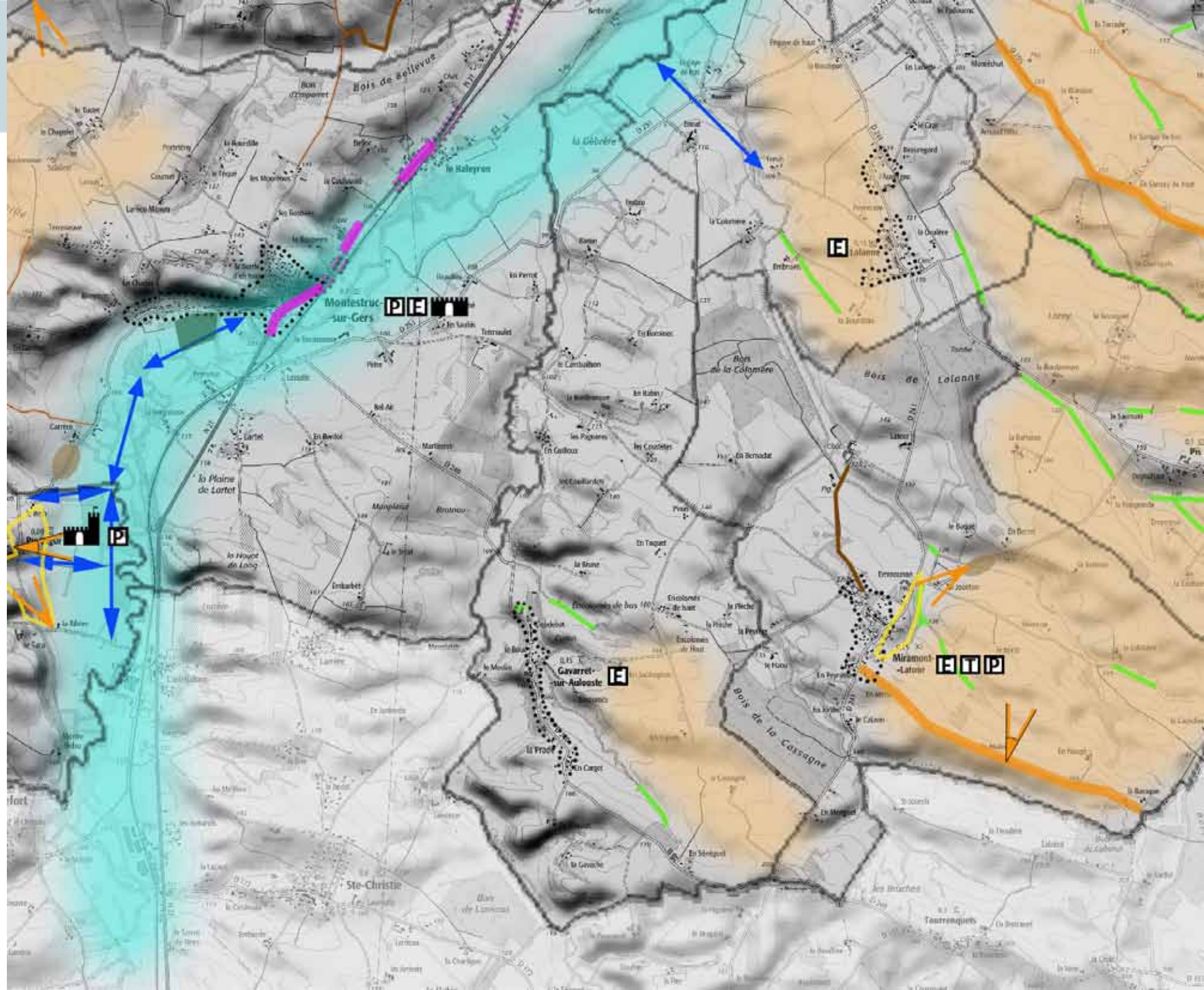
La traversée du village ressemble à une route et non à une rue : aménager au moins un accotement pour permettre le déplacement des piétons d'une maison à l'autre. Renforcer les plantations autour de la place neuve qui semble vide en vis à vis des arbres du cimetière.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Certains secteurs sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut-être aussi fait en accompagnement des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Des fonds de vallons aux ruisseaux intermittents gagneraient à retrouver un fond arboré. Cela permettrait de venir apporter une diversité à ces grandes parcelles remembrées, et lutter contre l'érosion.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# GIMBREDE

Le village est niché en bas d'un versant et reste discret dans le paysage. L'église n'émerge que peu du centre ancien. Miradoux apparaît au loin sur le versant opposé de la vallée de l'Aurou. Une route de crête surplombe le village et donne à voir l'étendue de la vallée avec le village en contrebas. Les versants entourant le village sont bien visibles. Le village présente une forme très groupée de maisons anciennes avec des traces visibles de l'enceinte historique. Des éléments de patrimoine sont présents avec des maisons pans de bois sur cornière, une porte médiévale à accolade, une porte de ville, ou encore des éléments médiévaux sur l'enceinte côté sud. Les espaces publics sont simples, parfois un peu trop bitumés. Un lavoir-fontaine restauré est en dehors du village dans la pente et un bassin borde le village, illustrant la maîtrise passée de l'eau. Le village s'est étendu sous la forme d'un lotissement, déconnecté du centre ancien, très visible sur le versant, et surplombant le village. Le contraste est fort avec la forme groupée du village ancien. Le hameau de Rouillac et son château, qui domine le paysage sur une crête, constitue un autre point d'intérêt patrimonial et paysager de la commune.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Les vues depuis la RD 561 et la RD 19 constituent une des qualités du paysage de la commune. Ils offrent de larges panoramas. Les vues sur le village ou sur le château de Rouillac sont à prendre en compte dans tout projet de développement.



### **Préserver le point de vue**

La route communale venant de Rouillac vers Gimbrède offre un large point de vue sur le village. Il révèle toute l'évolution de son développement et mérite d'être préservé.

### **Aménager les espaces publics**

La qualité patrimoniale du village appelle à un aménagement simple des espaces publics, préservant son caractère rural, avec moins de bitume et utilisant plus les surfaces enherbées.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Les maisons du lotissement qui se sont installées sur le versant sont particulièrement visibles, venant perturber la lecture du site et l'implantation historique du village. Un accompagnement par des plantations apporterait une amélioration dans la perception des lieux. Dans un tel site très visible, il aurait été préférable de phaser l'ouverture à la construction des terrains en commençant par ceux du bas, qui restent moins visibles.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

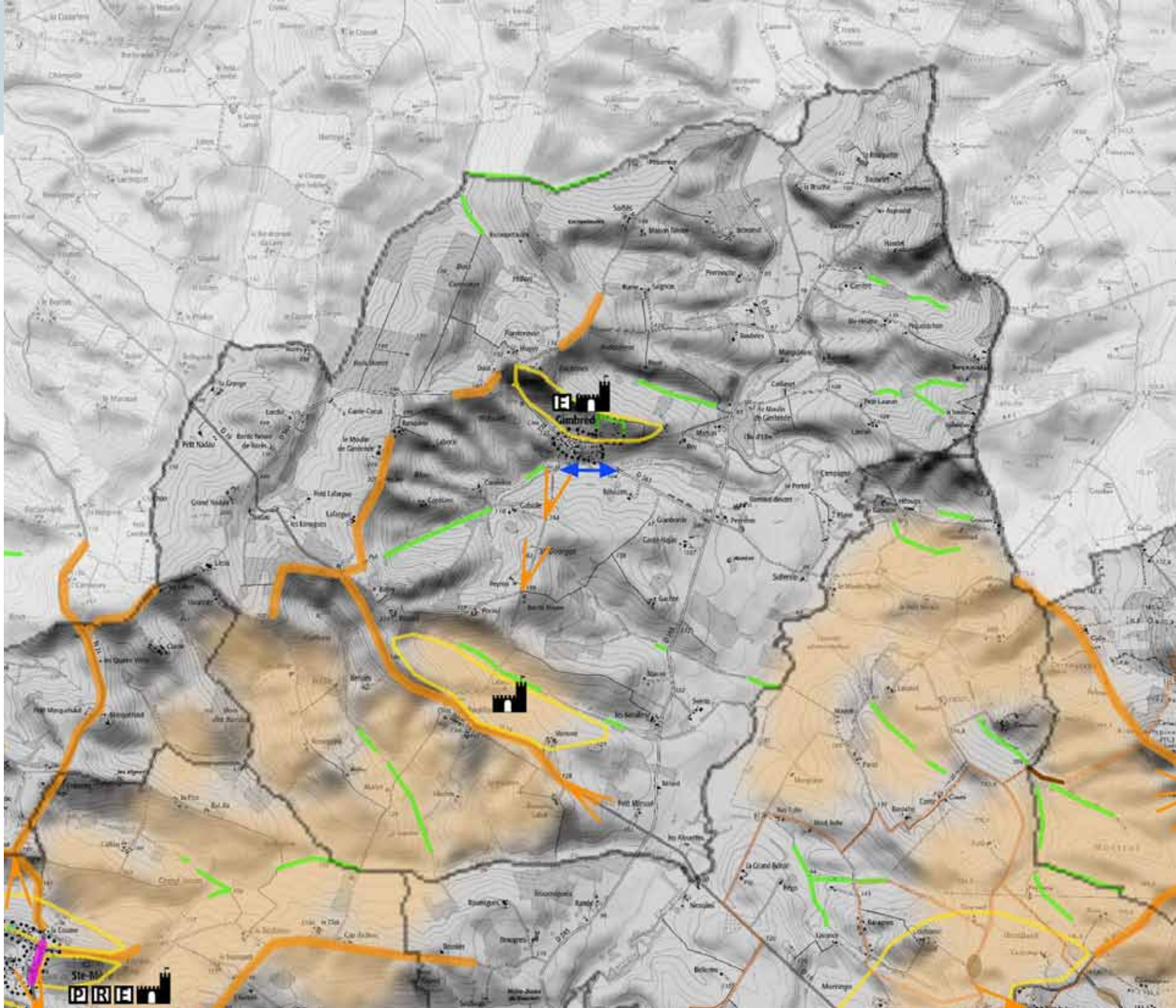
Les versants entourant Gimbrède et Rouillac sont particulièrement exposés aux regards. Toute modification aura un impact direct sur la qualité des lieux (constructions, remembrement) et nécessite une vigilance.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Certains secteurs autour de Rouillac notamment, sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut-être aussi fait en accompagnement des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Des fonds de vallons aux ruisseaux intermittents (Capblanc) pas si loin du village gagneraient à retrouver un fond arboré. Cela permettrait de venir apporter une diversité à ces grandes parcelles remembrées, et lutter contre l'érosion, en accord avec la politique Trame Bleue/Trame Verte.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# GOUTZ

Goutz est un village de colline et également une ancienne bastide, même si aujourd'hui on ne le perçoit plus. Une ancienne motte féodale non loin de la place du village offre un lieu particulier en surplomb dans les arbres, servant pour les manifestations. Le centre du village ancien est peu dense. Le cimetière comporte de beaux cyprès. L'urbanisation s'est développée autour du village, en contrebas du centre ou le long des voies d'accès, parfois sur de grandes parcelles. L'enjeu est ici de densifier comme il est prévu dans le PLU plutôt que de s'étaler et d'accompagner cette évolution d'aménagements qualitatifs de l'espace public et de transitions avec l'espace agricole.



## Aménager les abords de la route

L'entrée sud-est prend par endroit un caractère routier à faire évoluer pour retrouver un aménagement plus villageois.

## Préserver le point de vue

Le point de vue sur le village depuis la voie communale au sud serait à préserver de l'urbanisation. C'est le seul endroit d'où l'on peut percevoir le site d'implantation du village sur sa butte. De plus c'est le seul côté qui présente encore un caractère patrimonial avec la silhouette groupée du village, l'église et le cimetière et ces cyprès. Une rangée de maisons viendrait perturber cette perception intéressante.

Un point en belvédère à aménager ou mettre en valeur près de Nassous de haut, au-dessus de les Tierces, le long de la RD 115) : on voit Fleurance, Lectoure, les Pyrénées.



### **Valoriser le tour du village**

L'idée d'un cheminement de proximité pour les habitants serait à étudier pour créer un lien à travers le village et les nouvelles constructions, voire au-delà dans la campagne.

### **Valoriser le patrimoine**

Mettre en valeur la motte féodale, mettre en place une signalétique expliquant son histoire et envisager le renouvellement progressif des arbres âgés.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Le village s'est déjà pas mal étendu. Les zones à urbaniser pourraient sans doute être un peu réduites, ceci pour resserrer le développement dans les parcelles intercalées entre les maisons à proximité du centre.

Le développement des constructions pourrait être accompagné de plantations et d'aménagements sobres des accès (bas-côtés, chemin) pour créer une cohésion d'ensemble du village et améliorer l'intégration des nouvelles constructions.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Une vigilance sur le versant sud quant au développement de l'urbanisation est à avoir pour conserver l'harmonie des lieux et la vue sur le clocher.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Certains secteurs sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut-être aussi fait en accompagnement des chemins existants. Planter le long de la route passant à En Soullès.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Quelques petits linéaires le long de l'Auroue ou sur des fonds de vallons pourraient être replantés.

### **Valoriser les chemins existants-Réouvrir un chemin**

Rouvrir les chemins ruraux, pour retrouver le lien entre les communes. Faire une boucle de chemins de proximité relié au village. Un tracé passant par le Pinte et En Jattard comporte par contre encore des sections à vérifier.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

Coulées de boue vers la Hount et En Soullès, la Barbazanne ou encore le Bétet.



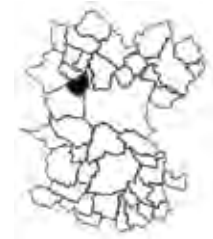
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# LAGARDE

Dans un paysage aux vallées encaissées, boisées et étroites, le village de Lagarde a pris place sur un éperon au-dessus de la confluence de l'Auchie avec le ruisseau de Sens. La vallée de l'Auchie forme ici un couloir intime. Les remparts du village et de son château dominant et affichent un ensemble fortifié qui surprend au détour d'une route en contrebas. L'ouverture du versant agricole au-dessous des remparts participe à révéler le village. L'accès à l'est s'effectue par une route de crête. Ces situations en promontoire offrent de larges vues en belvédère. Castéra-Lectourois et Lectoure apparaissent au loin en covisibilité. Le château est partiellement en ruine. La grande esplanade triangulaire qui s'étend devant le château, participe à la qualité des lieux.



## Préserver le point de vue

Les points de vue sur le village sont à préserver pour conserver au lieu leur qualité et continuer à révéler le site d'implantation du château et de ses remparts.

## Contrôler la végétation sur le versant

Le contrôle de la végétation aux abords du village conditionne les vues en panoramas depuis le haut qui constitue un des atouts du site.



### **Valoriser le chemin de ronde**

Pouvoir faire le tour du village à pied, en contrebas ou à niveau, valoriserait le site et lui donnerait une qualité supplémentaire pour les personnes fréquentant les lieux. C'est l'occasion de découvrir d'autres vues en belvédère ou de côtoyer les remparts.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Le château constitue un atout incontournable du site dont la restauration en cours est un enjeu important.

### **Aménager les espaces publics**

La grande esplanade triangulaire doit conserver son ampleur et sa simplicité pour continuer à garder l'atmosphère des lieux et révéler le château dans le fond. Eviter de trop l'encombrer d'équipements successifs.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Restaurer le lavoir dans le village.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

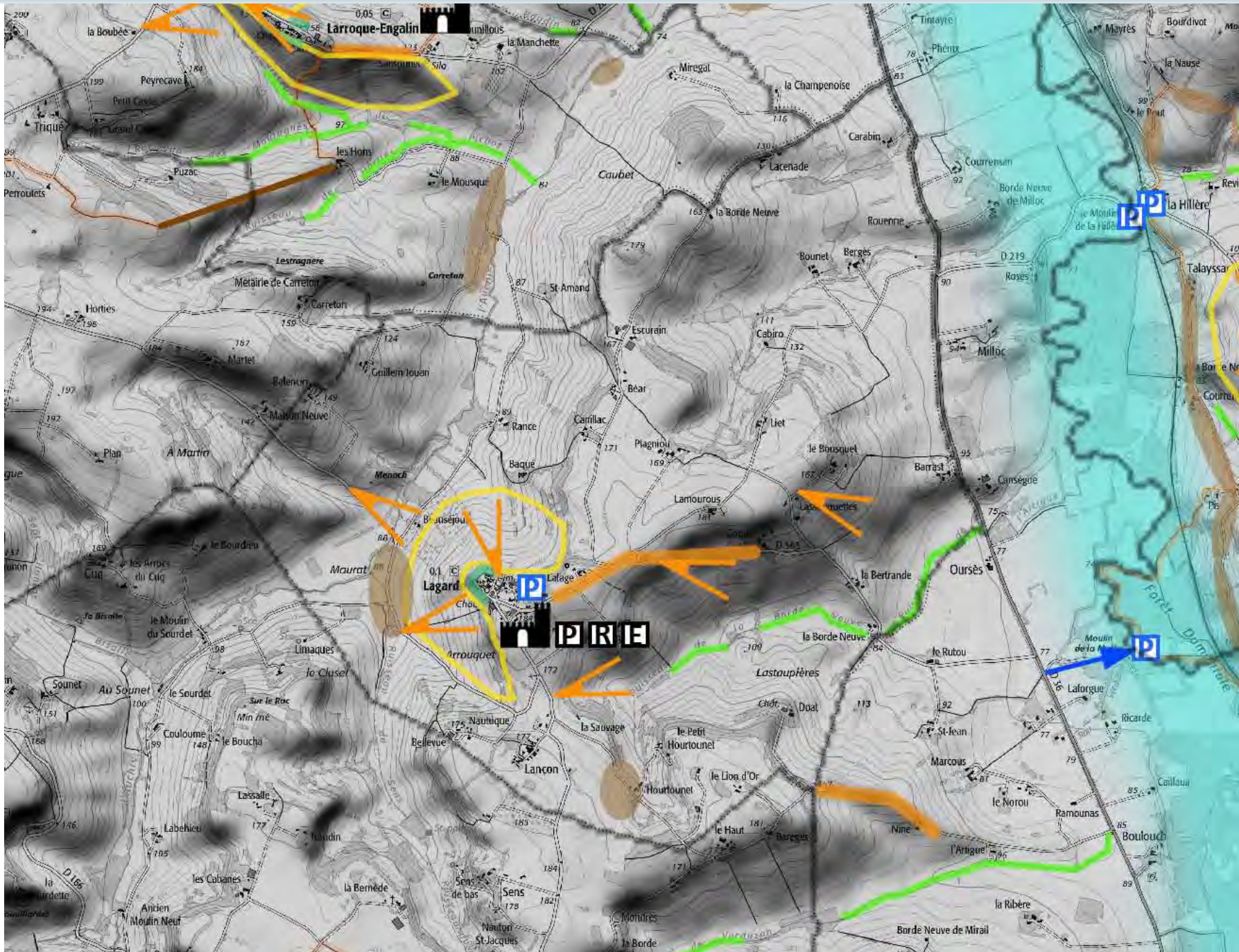
Tout le versant entourant le village a une grande importance dans la perception et la qualité du site. Il doit être préservé de toute urbanisation et rester ouvert pour faire ressortir la silhouette du château et des remparts.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Quelques linéaires sur le ruisseau de la Borde seraient à replanter pour retrouver une continuité de la ripisylve.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

Dans la vallée de l'Auchie, en contre-bas du château et vers Hourtounet.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# LALANNE

Le territoire communal de Lalanne s'étend sur les collines sculptées par des affluents du Gers en rive droite. Ce territoire est amplement ondulé. De très grandes parcelles cultivées nappent les étendues, où la présence de l'arbre se fait parfois rare. Quelques vues en léger belvédère s'ouvrent vers la vallée du Gers et Fleurance. Des vues sur le village en contrebas existent depuis la RD 105 qui passe sur la commune de Céran. L'urbanisation s'est étendue le long d'une voie communale entre l'Auvergne et l'église. Il n'y a pas de véritable centre. L'église est accompagnée de peu de maisons. L'urbanisation future prévue tend à positionner les parcelles constructibles non loin de l'église ou bien contre d'autres parcelles déjà urbanisées. L'esplanade devant l'église a une certaine ampleur mais reste avec une connotation routière en bitume.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Depuis la RD 105, les vues sur le village appellent une réflexion sur l'impact visuel du village et de son développement dans le paysage.



### **Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).**

Le territoire communal jouxtant le Gers, la commune sera impliquée dans la valorisation de l'axe de cette vallée (chemin, accès).

### **Etablir une Liaison entre la ville et le Gers**

Il pourrait être intéressant d'étudier la création d'un cheminement entre le village et le Gers permettant de boucler un chemin de promenade. Cette action est à coordonner avec la valorisation de la vallée du Gers.

### **Aménager les espaces publics**

Les abords de l'église pourraient être aménagés simplement en accord avec la ruralité des lieux.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Le développement de l'urbanisation pourrait s'accompagner de plantations et d'une transition avec l'espace agricole. L'idée d'urbaniser à proximité de l'église pour créer un centre et une place serait à étudier.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le territoire communal a été fortement remembré. L'arbre mérite d'y retrouver une place pour éviter d'avoir ces grandes étendues monotones de grandes cultures.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Quelques ruisseaux intermittents mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages et ainsi compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# LAMOTHE-GOAS

Le village de la Lamothe-Goas est situé entre les petites vallées de l'Alouroy et de la Lauze, affluents du Gers. Il a pris place dans un paysage ondulé de collines en grandes cultures où l'arbre et la haie ont encore une bonne place par endroits. Des vues sur Lectoure sont possibles depuis le territoire communal en direction du Gers. Les abords de l'église ont une certaine qualité avec la présence d'arbres. Au sud l'ordre d'implantation des constructions semble un peu décousu car certaines parcelles éloignées de l'église ont été occupées en premier, notamment près du moulin. Considérablement remanié aux XVII et XVIII ème siècle, le château a des origines plus anciennes. Avec la vaste cour des communs, il occupe une superficie aussi étendue que le village.



## Préserver le point de vue

Certains points de vue sur Lectoure à identifier plus finement sont à préserver.

## Encadrer les extensions urbaines

Le document d'urbanisme prévoit l'ouverture à l'urbanisation d'une superficie importante. Sans doute convient-il de se donner un phasage des secteurs à urbaniser en commençant par les parcelles entre l'église et le Bouzigot et n'ouvrir à l'urbanisation les autres secteurs que dans des phases ultérieures, ceci afin d'éviter une dissémination des nouvelles constructions vers le sud, en direction du château qui avec son parc et ses communs constituent un bel ensemble patrimonial dans l'étendue agricole. La co-visibilité de maisons étirées en chapelet en bord de route banaliserait ce paysage. Quelques constructions ont déjà été réalisées, au milieu de vastes parcelles de 2000 à 2500 m<sup>2</sup>. Ces terrains à proximité du village sont rares aussi convient-il de privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible.

Le développement de l'urbanisation pourrait s'accompagner de plantations et d'une transition avec l'espace agricole.

## Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Le versant des vallons de l'Alouroy est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants et notamment l'allée dans le prolongement de l'axe du château.

## Planter des haies ou des ripisylves

Quelques ruisseaux intermittents mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages ainsi que de compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# LA ROMIEU

La Romieu est un village patrimonial de plateau à l'ouest de la communauté de communes, dominé par la collégiale. Celle-ci émerge avec majesté et force de l'urbanisation et on la perçoit de loin depuis plusieurs points de la commune. Les voies d'approche ont donc une importance et nécessitent une attention pour prendre en compte les points de vue sur la collégiale. Le tour de village au nord est bien visible, avec son enceinte d'anciens remparts. L'arrivée par la RD 41 donne cependant une image de faubourg. A l'ouest elle passe en crête, révélant le paysage alentour. Le centre du village avec des maisons à arcades et la collégiale ont fait l'objet d'un aménagement des espaces publics de qualité. Si le centre affiche une image qualitative, la périphérie voit des bâtiments en déshérence avec des aménagements à harmoniser.



## Aménager les abords de la route

L'entrée est par la RD 41 pourrait être améliorée pour créer une entrée plus qualitative compte tenu de l'enjeu patrimonial des lieux (améliorer la façade de l'artisan à l'entrée).

## Valoriser l'itinéraire

La RD 41 devrait bénéficier d'une attention particulière quant à la gestion de l'alignement de platanes et sa préservation, qui constitue un des atouts de cet itinéraire. Les alignements d'arbres menant aux domaines privés (château) apportent également une qualité supplémentaire à l'itinéraire.



### **Préserver le point de vue**

Les routes menant à la Romieu et donnant un aperçu de la collégiale de loin doivent bénéficier d'une certaine vigilance pour en préserver les cônes de vues ou les révéler, comme pour le chemin de Saint-Jacques qui a fait l'objet d'un repérage attentif des dynamiques d'approche sur la collégiale. De même toutes les vues depuis les abords du village, révélant la présence du monument, sont à prendre en compte. Eviter la présence de réseaux aériens en premier plan comme depuis le sud le long de la RD 166.

### **Aménager le point de vue**

Une attention est à avoir pour la gestion ou l'aménagement simple des points de vue sur la collégiale en périphérie du village (chemin, point d'arrêt, stationnement).

### **Valoriser le chemin de ronde**

En complément du centre, le tour de village pourrait être amélioré pour être plus harmonieux (plantations hétérogènes, stationnements disséminés), ainsi que les différents espaces publics qui forment un écrin attendu dans le site d'implantation de la collégiale. Attention en particulier à la croissance des arbres qui lorsqu'ils sont plantés trop près finissent par masquer les constructions du rempart.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Le patrimoine bâti du tour de village pourrait être plus valorisé à l'image du centre du village, afin de parfaire la qualité des lieux.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Une source près du village, pourrait être mise en valeur et reliée par un chemin.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Plusieurs zones de développement bâti sont prévues, parfois déconnectées du bourg. Compte tenu de la valeur patrimoniale du village, l'urbanisation future nécessite une grande attention. L'ouverture à l'urbanisation devrait ici s'accompagner de schémas d'aménagement définissant l'organisation de voiries, les implantations des constructions, la qualité d'espaces publics et la transition avec l'espace agricole.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Une seule coulée de boue présente sur la commune, à Soucaret.

## Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin

Entre la Romieu et Larroque il y a un bout d'itinéraire qui manque.

## Aménager les espaces publics

Renouveler les cyprès morts du cimetière.

# LAROQUE-ENGALIN

Laroque-Engalin s'est installé sur une petite crête en éperon dominant le paysage, la vallée de l'Auchie et la confluence avec le Gers. Plusieurs vues marquantes et remarquables sur village depuis les alentours se révèlent depuis les routes de crêtes environnantes ou en contrebas. C'est un village patrimonial avec un château en ruine, une église et des remparts à la silhouette bien groupée. L'enceinte, bien perceptible, contient les constructions anciennes mitoyennes. Une démarche d'acquisition et de valorisation intéressante des maisons a été réalisée dans le passé. Plusieurs éléments patrimoniaux ajoutent au charme incontestable des lieux (porte, escalier). Les espaces publics ont su garder une simplicité dans leur aménagement. On emprunte le chemin de ronde avec intérêt avant de pénétrer au cœur du village, qui offre d'autres vues en panorama sur l'extérieur. La mairie occupe un bâtiment des années 60 avec un parking en entrée de village près de l'église.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Une vigilance s'impose pour prendre en compte les nombreux points de vue depuis les routes de crêtes sur le village dans le cas d'un développement des constructions.



### **Préserver le point de vue**

La valeur patrimoniale et la qualité des lieux impose de conserver en l'état un certain nombre de points de vue vers et depuis le village.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Une gestion de la végétation des abords du village est nécessaire pour garder les vues depuis et sur celui-ci.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Il est prévu une ouverture à l'urbanisation sur une zone à l'écart du village vers la Boubée où se trouve pour le moment une seule maison ancienne. L'autre secteur d'extension de l'urbanisation se situe en périphérie du village sur les versants au sud-ouest ainsi qu'à l'est donc très visible.

Compte tenu de la valeur patrimoniale du village, l'urbanisation future nécessitera une grande attention si elle a lieu. L'ouverture à l'urbanisation devrait ici s'accompagner de schémas d'aménagement définissant l'organisation de voiries, les implantations des constructions, la qualité d'espaces publics et la transition avec l'espace agricole.

Sur ce type de village la question et la pertinence d'un développement autour du village ancien reste posée. Toute construction risquant d'altérer et de banaliser l'image très qualitative des lieux. Le choix de créer un hameau à distance du village est aussi à interroger.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

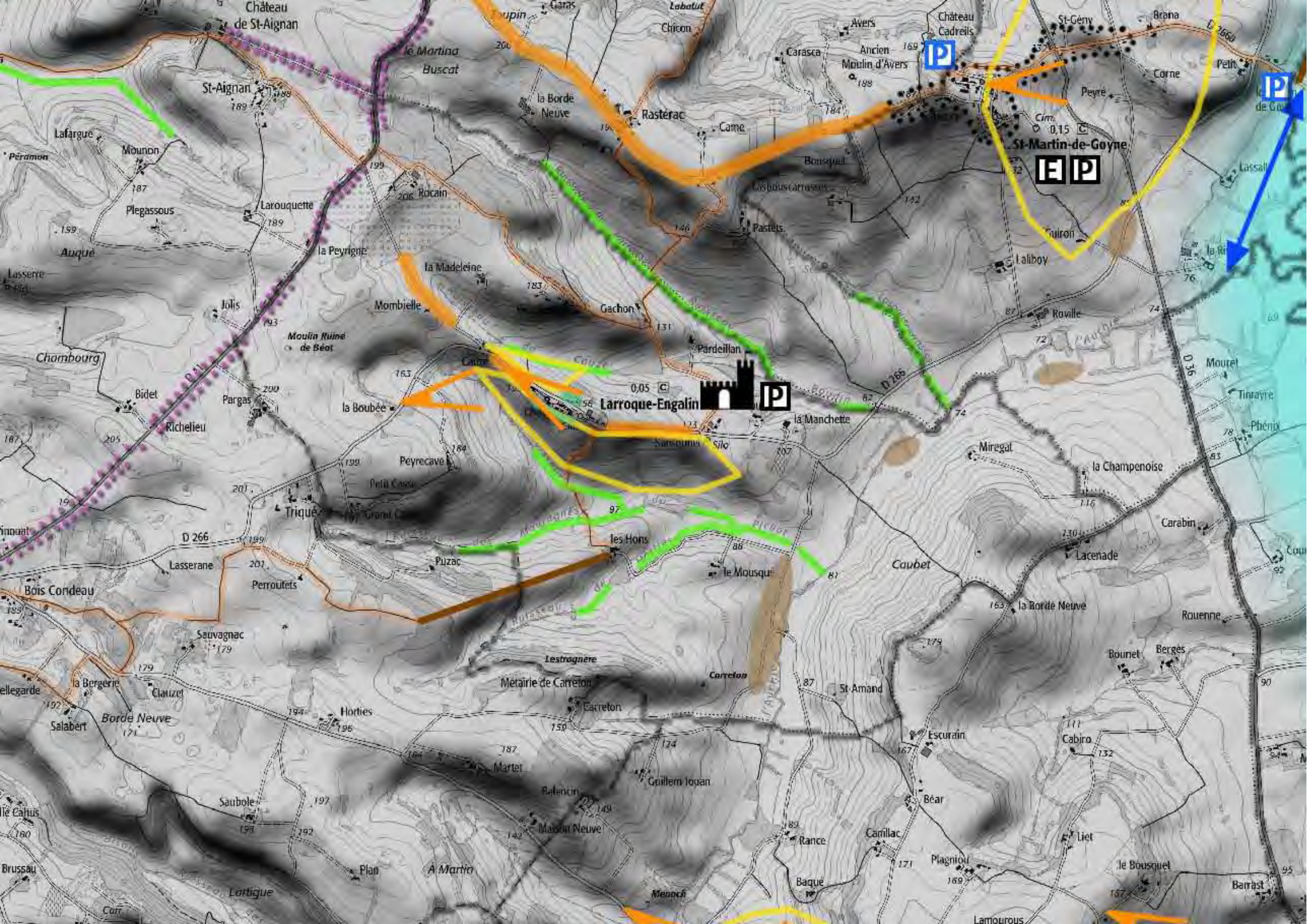
Poursuivre la valorisation du patrimoine dans la campagne qui comprend de nombreuses fermes des XVIII et XIX ème siècle.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Mettre en valeur le lavoir.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Le village étant en éperon et bien groupé, toute transformation sur les versants de part et d'autre du village aura un fort impact à maîtriser, voire à éviter.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
- 
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

## Planter des haies ou des ripisylves

Des fonds de vallons aux ruisseaux intermittents (Baudin, Cauze, Mouragnès, Pichot) gagneraient à retrouver une ripisylve. Cela permettrait de venir apporter une diversité à ces grandes parcelles remembrées, et lutter contre l'érosion, en accord avec la politique Trame Bleue/Trame Verte.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Vers un secteur en bas de la vallée de l'Auchie, le coteau de Coubet/Miregal/La Champenoise.

# LA SAUVETAT

Dominant le paysage, le village s'est installé sur une crête dominant la vallée de la Gèle et en tête de bassin versant de la Beudie. Ici les routes de crêtes sont magnifiques, donnant à voir de larges panoramas, incluant Lectoure dans le champ de mire. Les belvédères alternent avec des points de basculement. Les versants mettent en scène le village au sommet et sont donc très visibles, définissant le site et l'écrin du village. L'église s'affirme en point de mire. A l'opposé un ancien moulin se dresse. De larges vues en belvédère s'ouvrent depuis le village. L'entrée à l'est est précédée d'un château dominant la vallée. Les espaces publics sont restés simples mais souvent recouverts de bitume. L'urbanisation s'est développée sur le versant sud à l'est du village, et pourrait s'étendre à cet endroit plus vers le bas dans la continuité du lotissement existant.



## Aménager les abords de la route

L'entrée Est, au niveau du cimetière, pourrait faire l'objet d'un aménagement simple pour marquer le passage de la route à la rue (plantations, bas-côté soigné enherbé). Améliorer l'entrée sud par la RD 215 en rendant plus discrets les conteneurs de collecte sélective et par un enfouissement des réseaux aériens.

L'aire de pique-nique a perdu ses vues sur le panorama pourtant présent.

## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Les vues depuis la RD 654 sont particulièrement attrayantes et méritent d'être préservées de toute fermeture par la végétation. Des arbres pourraient ponctuer cet itinéraire pour le mettre encore plus en valeur.



## Préserver le point de vue - Aménager le point de vue

Il est intéressant de maîtriser les points de vue sur le village et ceci pour toute progression de l'urbanisation qui va venir transformer le site. Le point de vue depuis la RD 215 au sud sur le coteau opposé de la vallée de la Gèle donne une vue intéressante vers le village que l'on perçoit étiré sur la crête.

Dans ce village-belvédère l'aménagement de point de vue pourrait constituer une action intéressante pour continuer à révéler le paysage et ses panoramas.

## Contrôler la végétation sur le versant

Une vigilance s'impose pour éviter que la végétation ne vienne masquer le village et ainsi amoindrir la perception de sa situation remarquable.

## Valoriser le chemin de ronde

Le chemin de ronde permet de côtoyer l'enceinte et les anciens murs de fortifications dont certains sont bien visibles et assoient l'enceinte du village. Sa mise en valeur simple respectant les lieux offrira un atout supplémentaire pour La Sauvetat.

## Valoriser le patrimoine bâti

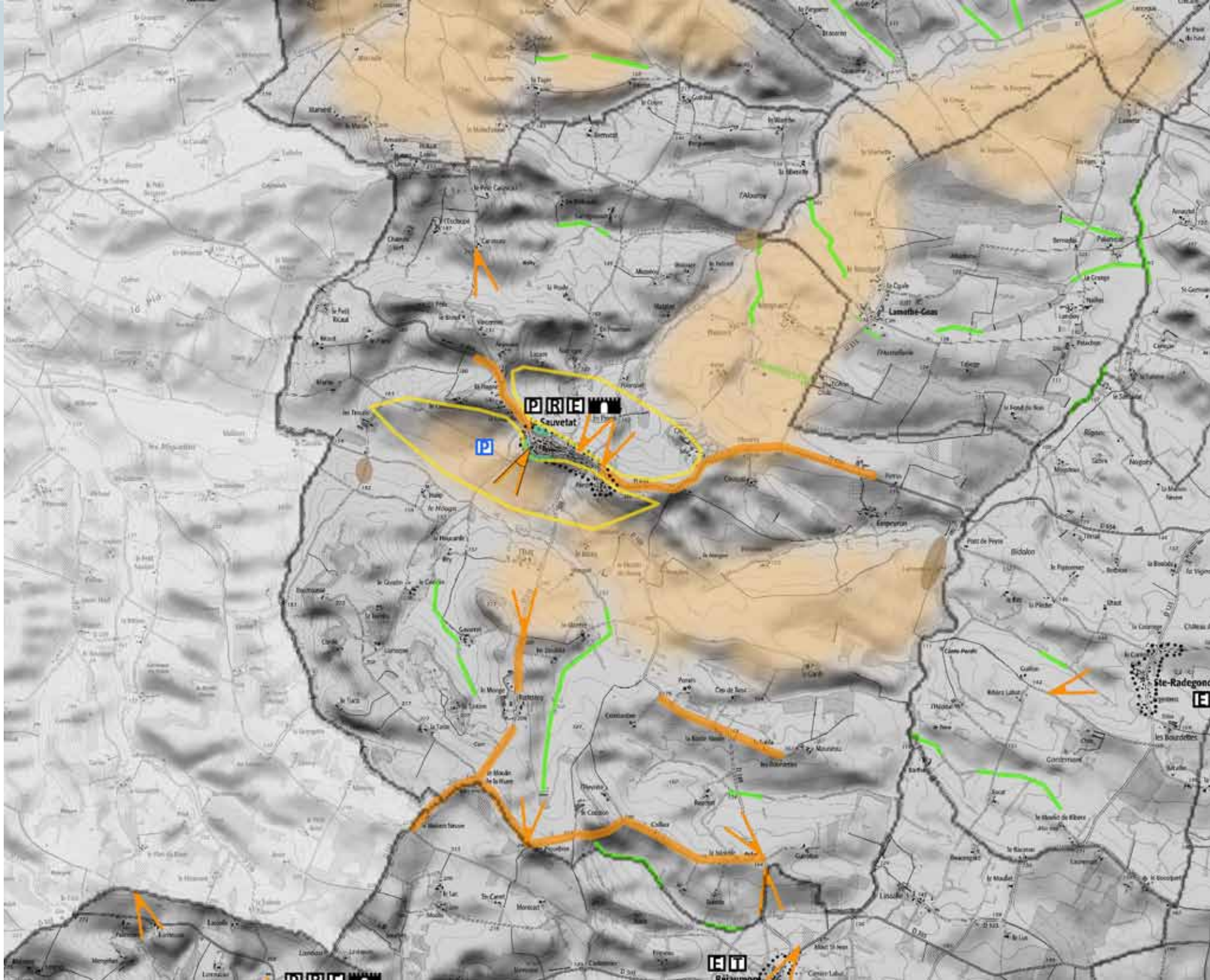
La qualité du patrimoine villageois tient à la diversité des architectures, pans de bois, pierres appareillées, enduits colorés qu'il faut préserver des restaurations banalisantes. L'édifice à l'extrémité sud, ancien moulin obturé par des parpaings mériterait d'être restauré dans le cadre d'un projet plus global de valorisation de cette proue exceptionnelle sur le paysage, incluant la réflexion sur le calvaire, le jeu de boules et la gestion des pentes. Mettre en valeur le château d'Encas dans le village. Restaurer les remparts nord, comme cela a été réalisé au sud.

## Aménager les espaces publics

Les espaces publics (place, rue...) sont restés simples mais en bitume. Ils gagneraient à être mieux valorisés tout en conservant le charme des lieux et conserver une grande simplicité rurale loin de toute artificialisation « urbaine ».

## Encadrer les extensions urbaines

Le développement plus récent à l'est du village présente une densité intéressante. Le village a à l'origine une implantation en crête et non en versant. Le futur développement urbain prévoit de descendre vers le bas du versant. On peut regretter qu'il ne soit pas fait plutôt le choix de rester sur un développement sur le haut du versant. En tous les cas un accompagnement par des plantations et une maîtrise de l'impact visuel des nouvelles constructions (volumes, teintes, transition, orientation) ainsi qu'une réflexion sur la desserte afin d'éviter les culs de sac sont à prévoir.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

	Aménager les abords de la route
	Valoriser l'itinéraire
	Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
	Préserver le point de vue
	Aménager le point de vue
	Alignement d'arbres à pérenniser
	Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
	Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
	Rouvrir le fond de vallée
	Contrôler la végétation sur le versant
	Valoriser le chemin de ronde
	Aménager le tour du village
	Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
	Aménager les espaces publics
	Conforter l'enceinte encore lisible
	Valoriser l'enceinte et le château
	Révéler la bastide
	Encadrer les extensions urbaines
	Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
	Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
	Planter des haies ou des ripisylves
	Résorber les coulées de boues récurrentes
	Valoriser les chemins existants
	Réouvrir un chemin

## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

Les versants qui soulignent le village sont à surveiller pour conserver le cadre agricole du village qui souligne l'implantation en crête. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation ou de bâtiment agricole.

## Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Plusieurs grands secteurs ont vu drastiquement disparaître la présence de l'arbre dans les parcelles agricoles, notamment sur les versants au sud du village. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants.

## Planter des haies ou des ripisylves

Le long de la Gèle ou de ruisseaux affluents mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages ainsi que de compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.

## Valoriser le patrimoine lié à l'eau

Mettre en valeur le lavoir en contrebas du village.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

La principale est à Saragoussset / L'Alouroye. Il y en a une seconde dans la vallée de la Gèle.

# LECTOURE

Ville phare de la communauté de communes, Lectoure est visible de très loin en crête sur un éperon dominant la vallée du Gers. Sa silhouette apparaît depuis de nombreuses routes de crête ou de versant participant à la qualité des paysages de la Lomagne, en faisant un point de repère incontournable, une véritable mise en scène de sa présence. Tous les versants entourant la ville sont particulièrement sensibles car très visibles. L'enceinte de remparts délimite la ville ancienne et propose un cheminement. Plusieurs points en belvédère (Bastion et promenade haute) depuis l'espace public offrent de larges panoramas bénéficiant du coucher du soleil ou donnant vue sur la chaîne pyrénéenne. De nombreux aménagements à l'intérieur de l'enceinte ont été réalisés pour valoriser le bourg donnant une image dynamique et de qualité. Aux pieds du coteau, les abords du Gers et de l'ancienne gare sont moins qualitatifs. Quelques peupleraies referment le fond de la vallée masquant Lectoure. La zone d'activité le long de la RD 7 offre une image en inadéquation avec la qualité patrimoniale de la ville haute qui la domine. La zone d'activité le long de la RN 21 montre un contact hétéroclite. L'urbanisation plus récente s'est développée sur une partie du versant au-delà de l'enceinte historique ainsi que sur l'arrière du bourg.



## Aménager les abords de la route

Les zones d'activités (RD 7 et RN 21) mériteraient des aménagements complémentaires pour créer un meilleur contact avec la route (plantations, qualité des accotements et des accès, retrouver une unité ou des transitions). Face à des bâtiments d'activités souvent hétérogènes, l'utilisation d'arbres d'alignement de haut-jet le long des voies est le seul moyen à l'échelle du bâti, pour retrouver une unité. Les alignements d'arbres sont à préserver et gérer sur l'itinéraire de la RN 21.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La RD 42 dévalant le coteau offre par exemple des vues sur Lectoure à préserver, ce qui en fait un itinéraire de qualité d'approche du bourg.

## Valoriser l'itinéraire

La voie romaine traversant la commune constitue une voie originale tant par son tracé que par son histoire. Aujourd'hui vue comme un tracé alternatif à la RN21, elle mériterait une mise en valeur sur l'ensemble de son tracé dans la communauté de commune (voie verte, mise en valeur paysagère, traitement des points noirs, aménagement des carrefours, des traces historiques...)

## Préserver le point de vue

De nombreuses vues sur ou depuis le bourg participent grandement à la perception de Lectoure. Il est important de les maintenir autant que possible. Depuis la RD 21 une vue serait à rouvrir dans la montée sur les jardins en gradins du versant sud de Lectoure. De même depuis la RD 7 la végétation du fond de vallée et quelques peupleraies forment un écran qui masque la perception de la ville et de son site. Depuis Lectoure les points de vue significatifs sont à recenser et valoriser.

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès)

Dans le cadre d'une mise en valeur de l'axe de la vallée du Gers, Lectoure est un point stratégique pour affirmer cette volonté. Révéler la présence de l'eau revêt ici un sens important.

Le Gers est difficile à voir, souvent enfoui dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation ou son encaissement le masque. Des moulins ponctuent son cours, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau, animée par la présence d'une cascade.

Le patrimoine qui lui est associé mérite d'être inventorié et mis en valeur sous peine de disparaître : moulin ( de la Mothe et le pont barrage associé), casiers, écluses, ponts...

L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce entre Lectoure et Fleurance, et se raccorder à ce qui est fait au sud depuis Auch.

## Etablir une liaison entre la ville et le Gers

Le Gers est tout proche de la ville, mais en reste déconnecté. Retrouver des liens tant physiques que visuels constitue un beau projet qui apporterait un complément au charme de la ville. Une boucle de chemin pourrait ainsi être étudiée entre la ville et la rivière, notamment au sud à Pradoulin.

### **Réouvrir le fond de vallée**

Une partie du fond de vallée du Gers au niveau de Lectoure gagnerait à être réouverte pour révéler la silhouette de la ville en contrehaut et une créer une respiration dans la vallée qui est fermée dans ce secteur.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Sur le versant nord, la croissance de la végétation masque la ville et referme les vues, nécessitant une gestion appropriée pour conserver les vues sur Lectoure depuis l'extérieur ou depuis la ville. Mettre en valeur les rendails près de Château Baqué.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Depuis de longues années, la collectivité s'est mobilisée pour entretenir, valoriser et faire connaître son patrimoine exceptionnel. La présence d'édifices classés et la mise en place de l'AVAP impose l'avis de l'architecte des bâtiments de France sur l'ensemble des projets de restauration.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Tous les versants en dessous de Lectoure et vus depuis Lectoure ont une importance capitale dans la perception du site. Il mérite une grande vigilance et une gestion appropriée pour affirmer la qualité patrimoniale des lieux.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

De grands secteurs au sud-est de Lectoure ont tendance à se dénuder. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Des morceaux de linéaires des ruisseaux secondaires mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages ainsi que de compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Valoriser le lavoir et la source à La Mouline/La Coustère.

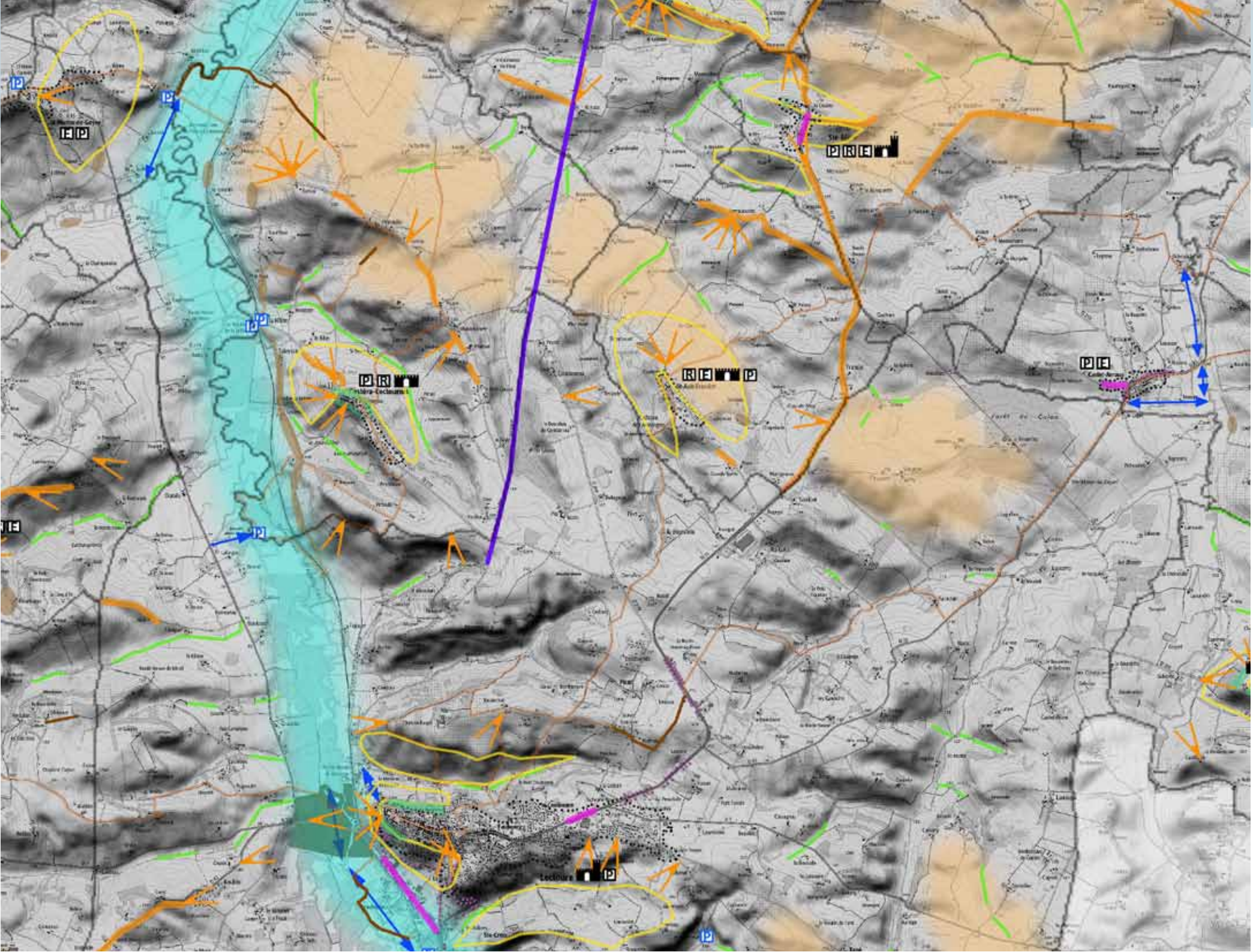
### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

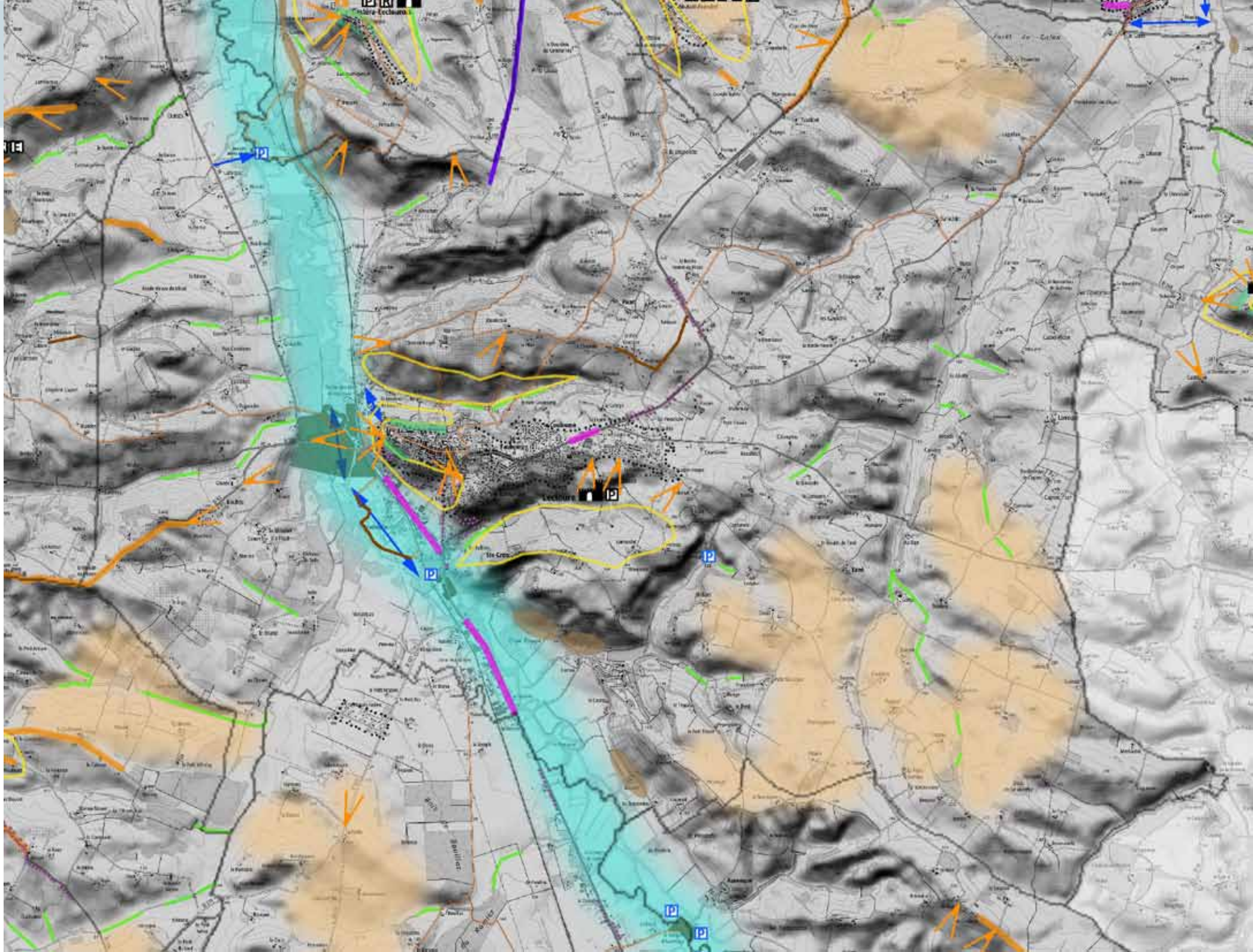
Valoriser plusieurs boucles : au nord de Lectoure (Château Baqué, Jouancoue, Manirac, Bournaco).

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

Elles sont localisées dans la vallée du Gers, à Lariou, aux Bourdettes.







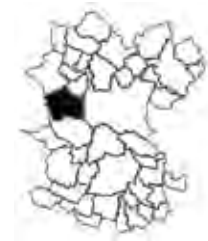
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# MARSOLAN

Marsolan est implanté sur un éperon incliné dominant la vallée de l'Auchie. Les coteaux boisés, accompagnant les affleurements rocheux, forment un cadre au village. Une longue route de crête exceptionnelle au sud du village offre de très lointains panoramas vers la vallée du Gers et Lectoure. L'approche de Marsolan révèle sa silhouette groupée et l'épanelage des toits dont l'église reste le point dominant. Ce village patrimonial a bénéficié d'un aménagement simple des espaces publics. Une petite place en belvédère offre une panorama sur les alentours. Un hôtel-restaurant s'est installé dans le village, valorisant une partie du patrimoine bâti. Le village revêt un charme intime avec ses rues jouant avec la topographie. Marsolan s'est développé sobrement à l'est avec aussi une petite zone artisanale, qui n'impacte pas la qualité des lieux.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La voie communale en crête passant au Bérault est remarquable. Les panoramas qui s'offrent méritent d'être préservés et une maîtrise de l'évolution des parcelles agricoles (arbres, haies). Une plantation d'arbres isolés le long de cette route la jalonerait dans les secteurs qui ont été remembrés et la signalerait dans le paysage.



### **Préserver le point de vue**

Les vues vers le village sont à prendre en compte, voir à préserver, en cas de développement ou d'évolution du village. Les voies d'approche du village ont une grande importance dans la qualité de la perception du paysage.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Par endroits la végétation tend à masquer le village, gommant ainsi en partie la singularité de son implantation dans le site. Une gestion des arbres pourrait révéler le village autrement.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Les maisons du village ont fait l'objet de restaurations soignées, dont les pèlerins peuvent profiter puisque le chemin de Saint-Jacques passe par le village. Mais il est regrettable de voir disparaître les enduits au profit de maçonneries mises à nu ; cette tendance banalise beaucoup l'architecture, réduisant à néant le jeu de matière entre les encadrements en pierre de taille et la matière et la teinte des enduits. Par ailleurs l'enduit a un rôle de protection qui est sous-estimé.

### **Encadrer les extensions urbaines**

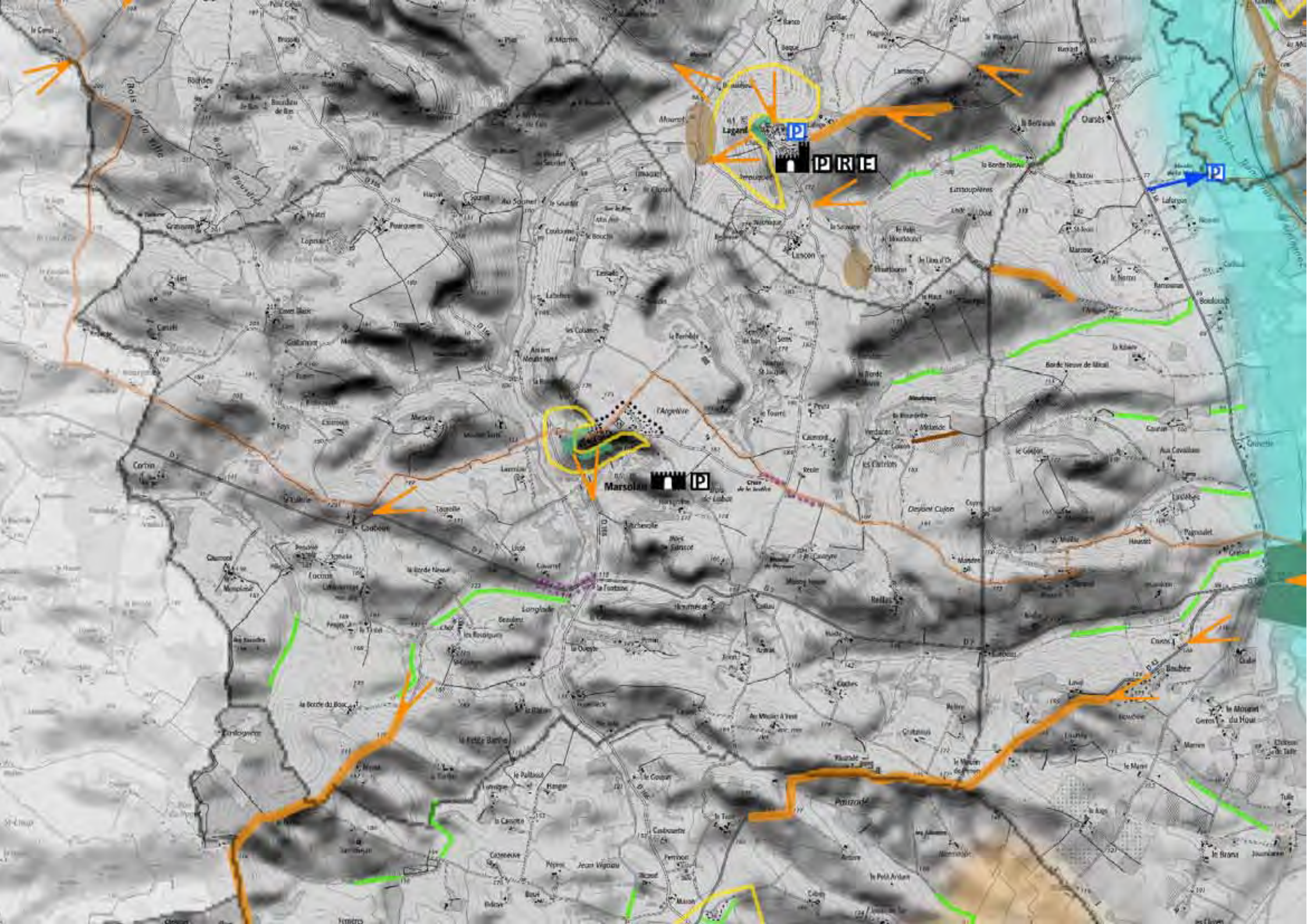
Une attention est nécessaire dans le cas de nouvelles constructions surtout à l'ouest du village. A l'est des plantations d'accompagnement seraient à prévoir pour créer une transition avec l'espace agricole.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Tous les versants en dessous de Marsolan et vus depuis les alentours ont une importance capitale dans la perception du site. Ils méritent une grande vigilance et une gestion appropriée pour affirmer la qualité patrimoniale des lieux.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Des morceaux de linéaires des ruisseaux secondaires (le Saubognan) mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages ainsi que de compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.



Lagard

Marsolan

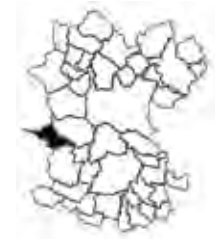
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# MAS-D'AUVIGNON

Le Mas-d'Auvignon est un ancien castelnau implanté sur une crête dominant les vallées de l'Auvignon et d'affluents de la Gèle et de la Beudie. Malgré cette implantation perchée et la présence d'un château fort, le village présente une silhouette plutôt discrète dans le paysage, son écrin arboré masquant une bonne partie de ses éléments bâtis caractéristiques. Le village n'a que peu débordé de son enceinte originelle sauf sur le versant sud où quelques habitations et les bâtiments de la coopérative se sont installés. Les espaces publics simples lui confèrent beaucoup de charme.



## Valoriser l'itinéraire

Les deux entrées du village par la RD42 sont accompagnées de beaux alignements de platanes qui leur donnent tout leur charme. La gestion et la pérennité de ces arbres doivent être assurées.

## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Ces routes offrent des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait au sein de ses parcellaires agricoles très remembrés.





## **Contrôler la végétation sur le versant**

Sur le versant nord, la végétation arborée masque les remparts et le château et empêche toute vue lointaine sur ou depuis le village. Une gestion appropriée doit permettre de révéler le patrimoine bâti du village tout en gardant ponctuellement une qualité d'ombrage.

## **Valoriser le chemin de ronde**

Le chemin de ronde existe mais nécessiterait d'être mieux mis en valeur en ouvrant des fenêtres dans la végétation afin de révéler les remparts et le château, en ouvrant des vues sur les environs du village, en soignant les abords des petits éléments de patrimoine (puits), en retirant les dépôts divers qui ont été laissés sur place.

## **Valoriser le patrimoine bâti**

Le château, propriété privée est protégé comme monument historique. Dans l'ensemble les maisons sont entretenues et restaurées. Il faut veiller à l'évolution des grandes façades sur le front sud qui expriment bien l'enceinte médiévale.

## **Aménager les espaces publics**

C'est un des villages qui a conservé un vivier/bassin, mémoire des douves en pied de rempart. Il faut conserver ces pièces d'eau. Maintenir la simplicité des espaces publics qui utilisent des matériaux simples (accotements enherbés, beaux platanes) qui font le charme du village. S'inspirer de cet esprit pour tout nouveau projet. Eviter les aménagements trop jardinés, à caractère urbain (trottoirs) ou routier (bitume).

Les abords de la coopérative demanderaient un aménagement plus soigné, à la hauteur du reste du village.

## **Encadrer les extensions urbaines**

Le document d'urbanisme ouvre à l'urbanisation des terrains au sud en contre-bas des bâtiments de la coopérative agricole. Sur ce versant visuellement exposé cette extension modérée nécessite au minimum un projet de plantation en limite avec les champs.

## **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

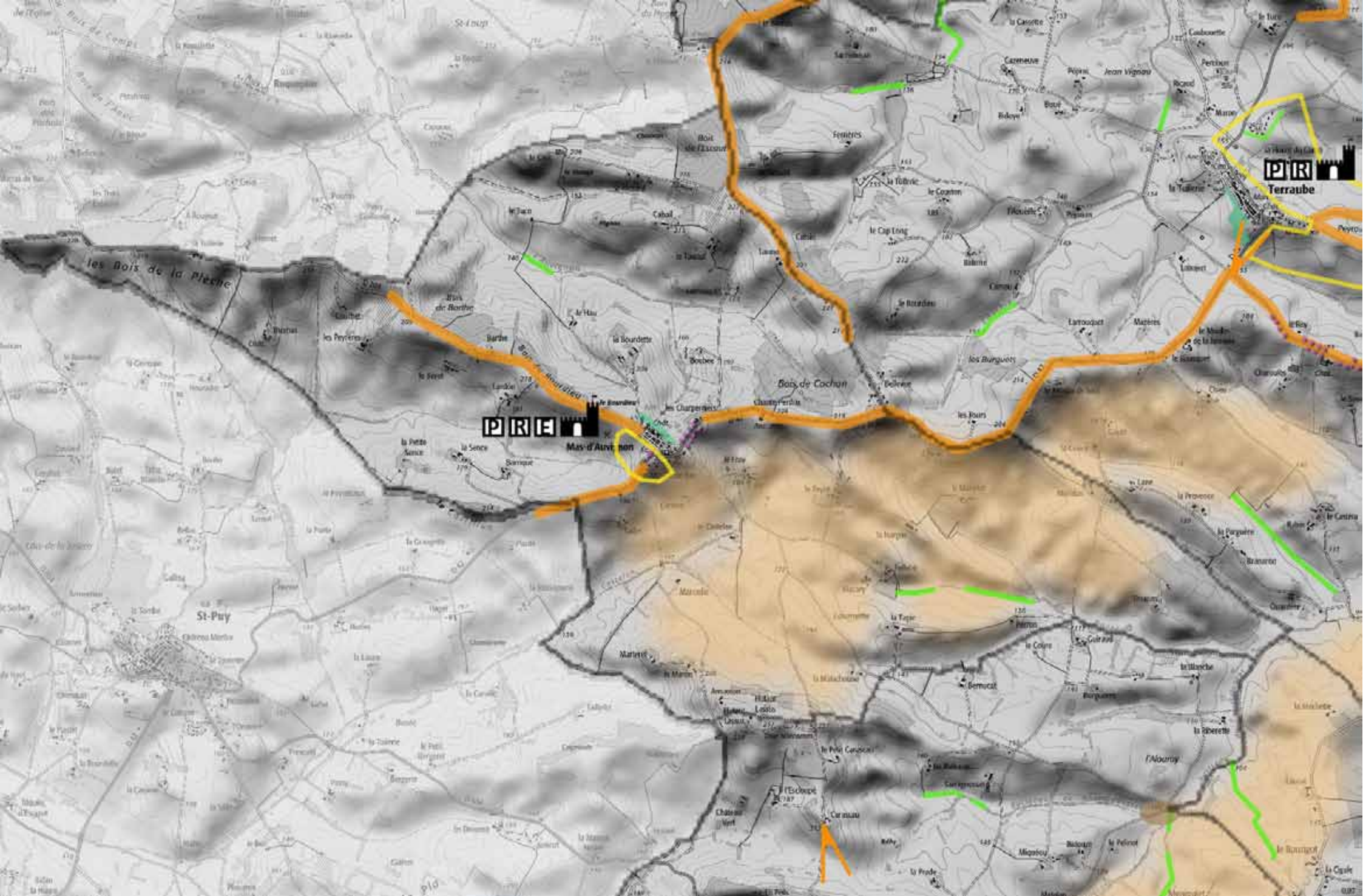
Le versant sud du village est bien visible depuis la longue route de crête qui y mène. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

## **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le secteur à l'est du village est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

## **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique du fond du vallon de l'Auvignon.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# MIRADOUX

Miradoux est un village « phare » que l'on voit de loin, depuis les vallées de l'Auroue ou de l'Arrats qu'il domine, ou encore depuis la voie romaine et la RN 21. Le paysage prend par endroit une tonalité dénudée, la présence de l'arbre se faisant plus rare. Ce village perché sur une crête inclinée cumule un ancien castelneau et une bastide. Plusieurs routes de crête, de coteaux ou de fond de vallée approchent le village en offrant de vastes panoramas. La silhouette du village met en évidence un front bâti homogène témoin d'une enceinte et d'un chemin de ronde. La topographie est très marquée dans le village, ce qui contribue au pittoresque des lieux. Il y a une grande variété de bâtisses de qualité avec des masses imposantes en pierre, mais aussi des ensembles néoclassiques ou encore une halle adossée la mairie. La traversée du village et les espaces publics la jouxtant ont conservé un caractère un peu routier et en bitume. Un lotissement s'est développé à l'écart en point haut, avec un belvédère aménagé sur la bastide.



## Aménager les abords de la route

L'entrée du village est accompagnée par un alignement de platanes majestueux à faire perdurer et gérer correctement.



### **Prendre en compte les vues depuis la route en balcon**

Les RD 23, 525 et 953 présentent des itinéraires en crête remarquables. Ces routes offrent des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village. Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait au sein de ses parcellaires agricoles très remembrés.

### **Préserver le point de vue**

Le point de vue aménagé en bordure du lotissement est sensible et doit être interrogé dans le cas d'un développement du village.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Une partie de la végétation masque les abords du village diminuant la perception de son implantation caractéristique sur la crête. Une gestion parcimonieuse des arbres permettrait de retrouver des vues plus nettes sur le village.

### **Valoriser le chemin de ronde**

Le chemin de ronde existe mais il nécessiterait d'être mieux mis en valeur ainsi que les traces de l'ancienne enceinte. La lecture en est un peu brouillée par des constructions annexes.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Comme dans d'autres villages, la qualité patrimoniale tient à une diversité d'architecture tout à fait intéressante. Il faut donc veiller à ce que les restaurations respectent les styles et les périodes de chaque bâtiment pour éviter une banalisation du paysage bâti. Concernant la lisibilité du rempart, elle est brouillée par des volumes en adjonction, réfléchir à retrouver plus de cohérence. Améliorer l'aspect de la fontaine de Condé si charmante au bout de son chemin d'herbe (enlever tuyau Pvc de prise d'eau, etc...)

### **Aménager les espaces publics**

Repenser l'aménagement de l'espace le long de la RD. La qualité patrimoniale du village suggère un aménagement simple des espaces publics, préservant son caractère rural, avec moins de bitume et utilisant plus les surfaces enherbées ou de sol filtrant ou en pavé par exemple.

## Encadrer les extensions urbaines

Le document d'urbanisme prévoit un développement sur de vastes parcelles en crête ou en versant qui auront un fort impact visuel à proximité du village. La perception de la silhouette sur la crête constitue un fort enjeu. Cela impose une grande vigilance pour conserver la qualité du site d'implantation du village.

Le développement d'un lotissement à l'écart du village, mais en crête ou en versant, nécessite de penser à son accompagnement par des plantations et à une transition avec l'espace agricole.

L'ouverture à l'urbanisation devrait ici s'accompagner de schémas d'aménagement définissant l'organisation de voiries, les implantations des constructions, la qualité des espaces publics et la transition avec l'espace agricole. Cela ne peut être prévu dans une carte communale.

## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

Tous les versants en dessous ou en covisibilité avec le village ont une importance capitale dans la perception du site. Ils méritent une grande vigilance et une gestion appropriée pour affirmer la qualité patrimoniale des lieux.

Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Plusieurs grands secteurs ont vu drastiquement disparaître la présence de l'arbre dans les parcelles agricoles, notamment sur les versants au sud du village. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants.

## Planter des haies ou des ripisylves

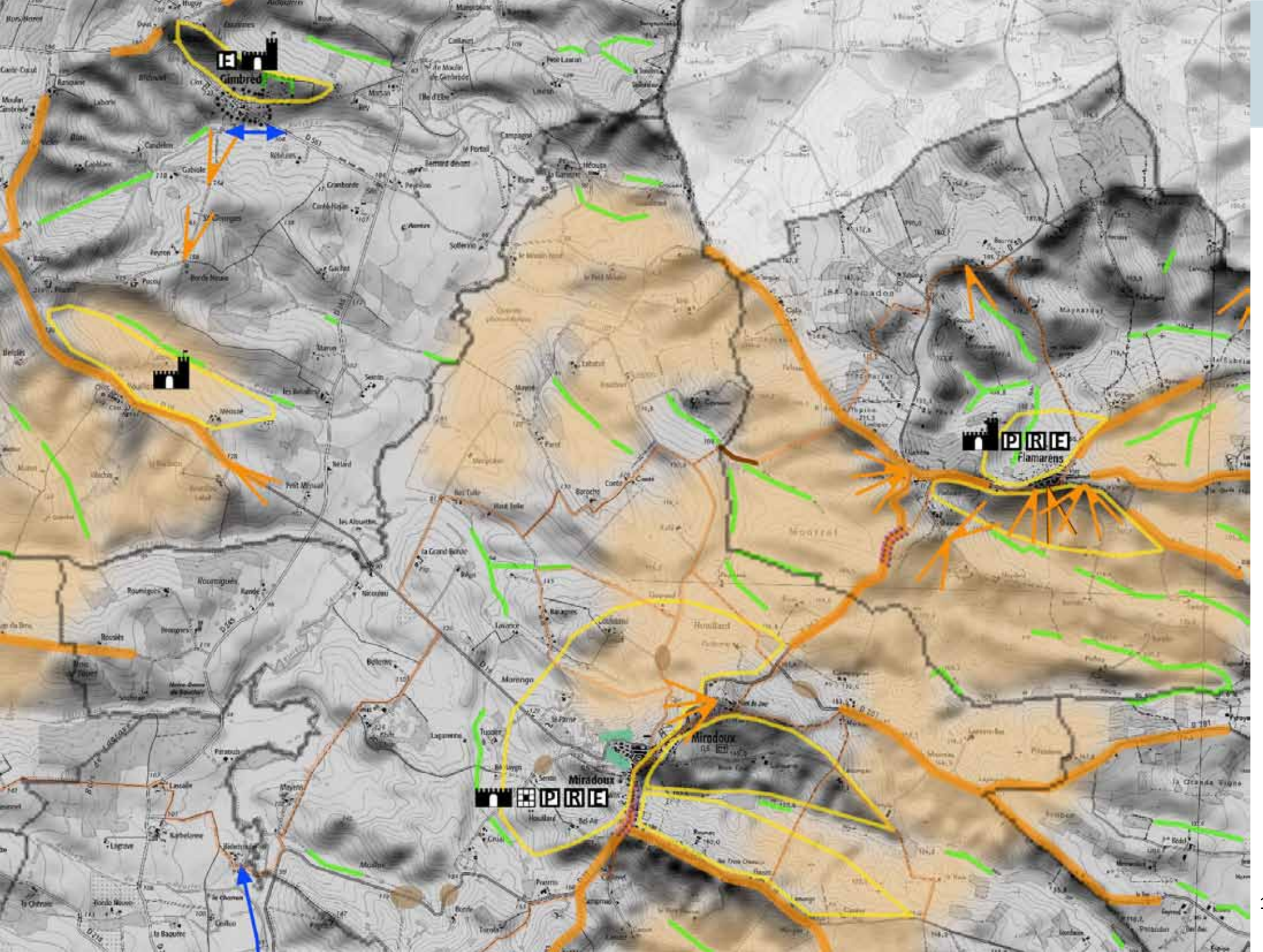
Des linéaires des ruisseaux secondaires (Moneton, Béguet...) mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages remembrés ainsi que de compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.

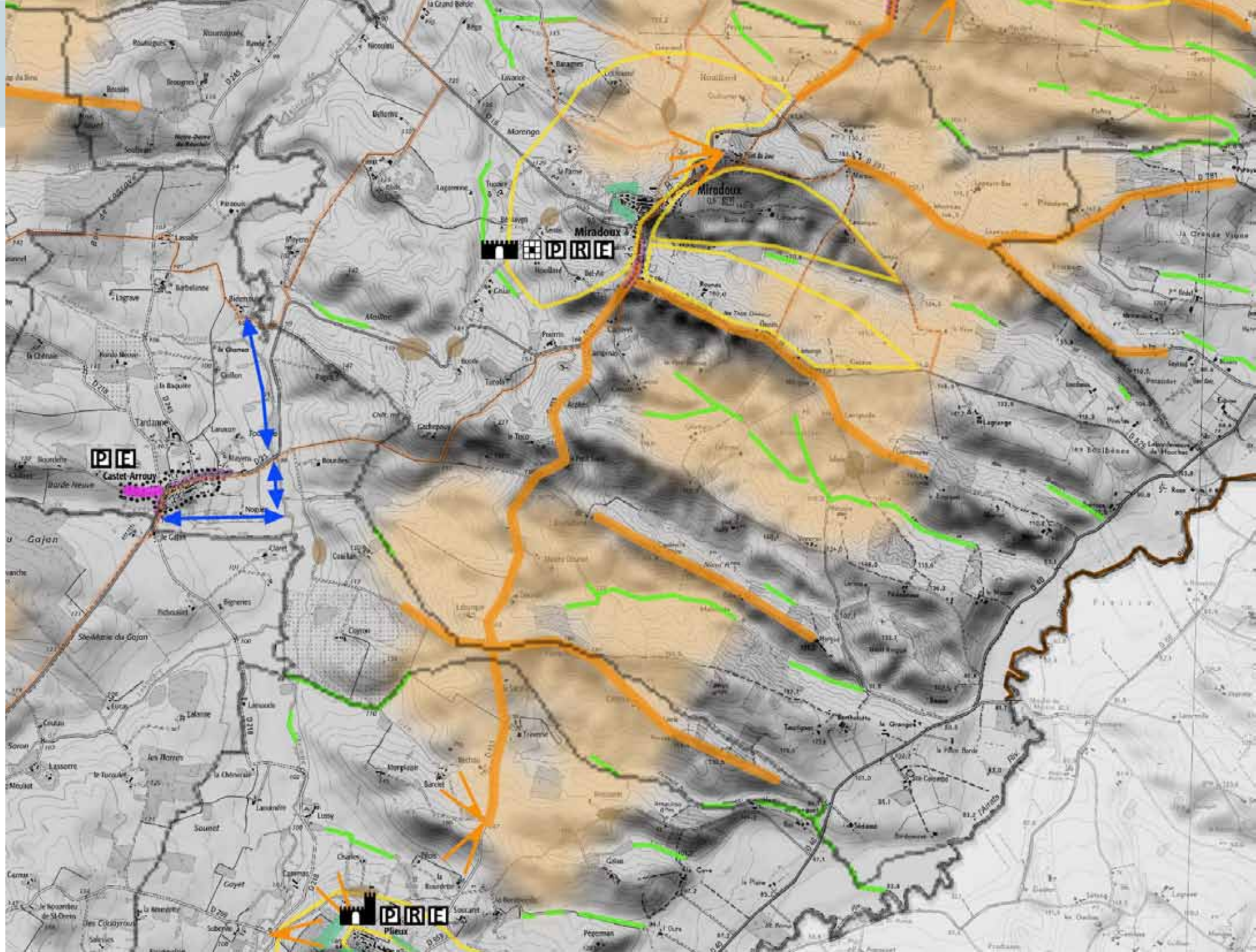
## Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin

Valoriser les abords de l'Auroue (chemin, accès à l'eau)

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Des coulées de boue à Lavignolles/Tuillerie, ouest du village sur la RD 281, le Houillard, vers Giroton, Couillan, Borde.







# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# MIRAMONT-LATOIR

Miramont-Latour s'étend sur le bombement d'une colline. Le centre ancien se résume à une rue aux maisons mitoyennes dont certaines sont à pans de bois. Il se prolonge jusqu'à l'imposante chapelle d'un ancien couvent pour aboutir au château, actuellement occupé par une maison de retraite. L'église se dresse à l'autre extrémité, de l'autre côté de la départementale. Le village s'est surtout étendu au sud sur une voie perpendiculaire ou de façon plus linéaire le long de la route. A l'écart du village, le château de Latour niché au creux d'un vallon propose un ensemble remarquable. La petite route communale en direction de la Baraque offre de larges panoramas.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La route communale en crête à l'est du village propose de larges panoramas à respecter. Cela appelle à une vigilance plus particulière pour conserver des vues de qualité et maîtriser l'évolution des parcelles agricoles.

## Préserver le point de vue

Le point de vue vers le village au nord-est, au niveau de « En Jouenton », a une certaine qualité à préserver, surtout en cas de développement du village.



### **Aménager le tour de village**

L'idée d'un cheminement de proximité pour les habitants serait à étudier pour créer un lien autour du village et avec les nouvelles constructions, voire au-delà dans la campagne, pourquoi pas vers le château.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

La chapelle et ses abords constituent des éléments qualitatifs à mieux valoriser. Mettre mieux en valeur les abords du château.

### **Aménager les espaces publics**

La place devant l'église propose une vaste étendue de bitume et présente plutôt l'image d'un parking. Un aménagement simple permettrait d'améliorer l'image du lieu et de le relier au reste du village.

### **Encadrer les extensions urbaines**

En cas d'extension du village un accompagnement par des plantations apporterait une certaine qualité. Préserver le charme rural des rues avec les accotements enherbés. Eviter les aménagements trop routiers, le tout bitume qui semble annexer tout l'espace à la voiture.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Le versant à l'est de l'église mérite de conserver le zonage en zone naturelle donc non constructible.

Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

De grandes étendues agricoles à l'est du village sont particulièrement dénudées. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

### **Aménager le point de vue**

Mettre en valeur un point de vue depuis la route communale en crête à l'est du village.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

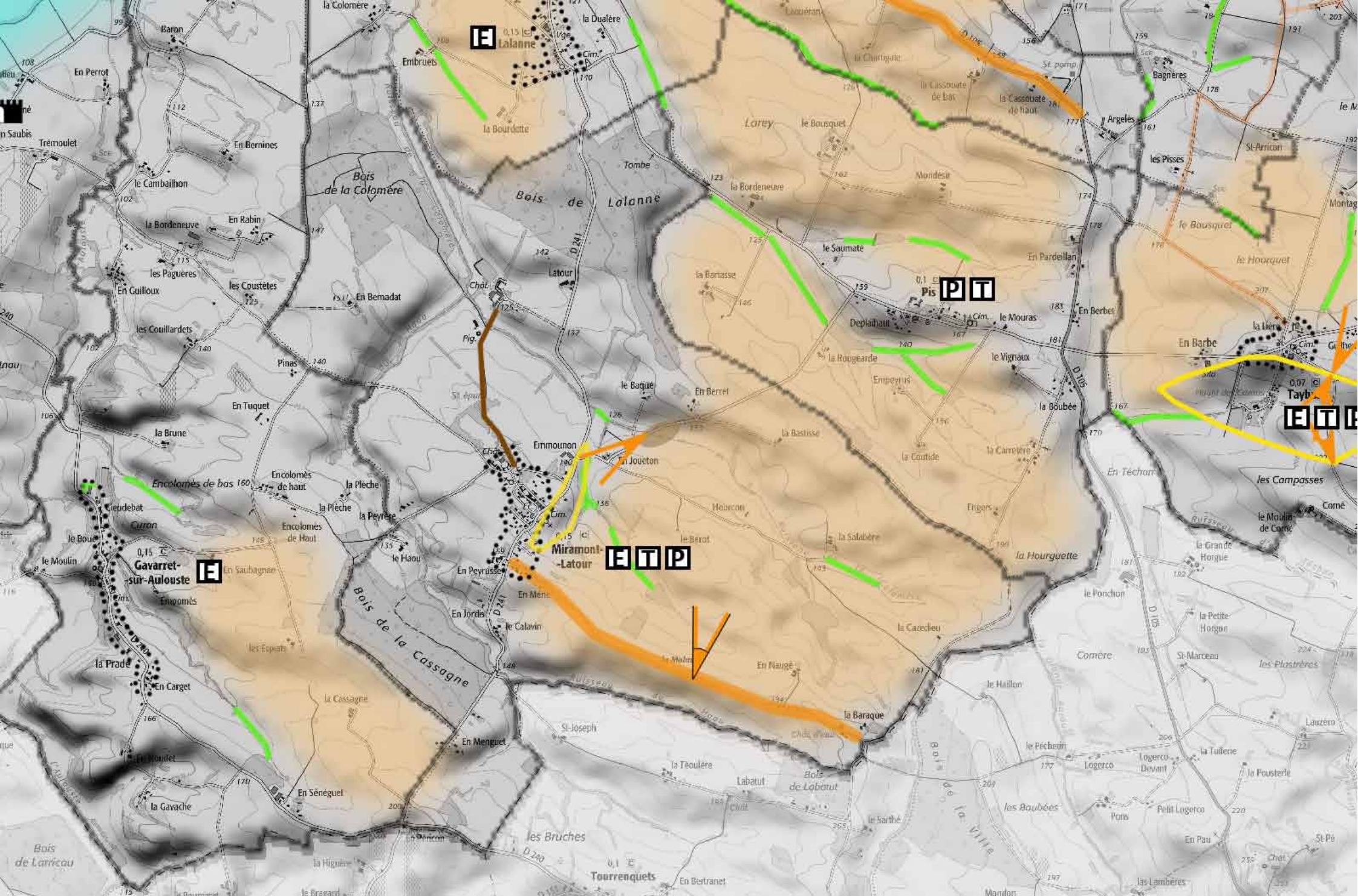
Des linéaires des ruisseaux secondaires (ruisseau de la Colomère ou autres) mériteraient de retrouver une ripisylve pour amener un peu de diversité dans les paysages remembrés ainsi que de compléter la démarche Trame Bleue / Trame Verte.

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

Ouvrir un chemin entre le château et le village.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

En bas du village, entre En Joueton et En Berret.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# MONTESTRUC-SUR-GERS

Montestruc-sur-Gers est implanté dans la vallée du Gers en limite de la zone inondable de la rivière. De grandes digues protègent le bas du village contre les crues. Le bourg ancien est situé en pied de coteau, autour de deux rues aux façades alignées. Le village s'est développé depuis en pied de versant et surtout sur le plateau. Il est traversé par la RN21 autour de laquelle on retrouve l'église et la mairie. Bien que proche, le Gers est peu visible, masqué par de nombreux arbres et quelques peupleraies. La vallée du Gers, s'ouvre vers l'est avec un ample à fond plat, agricole, dominé par quelques vignes et vergers sur le coteau.



## Aménager les abords de la route

Les zones d'activités le long de la RN21 mériteraient un aménagement plus soigné de leur façades sur la route (plantations, qualité des accotements et des accès, retrouver une unité ou des transitions). Face à des bâtiments d'activités souvent hétérogènes, l'utilisation d'arbres d'alignement de haut-jet le long des voies est le seul moyen, à l'échelle du bâti, pour retrouver une unité.



## Valoriser l'itinéraire

Les alignements de platanes sont à préserver et à gérer sur l'itinéraire de la RN 21.

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).

Le Gers est difficile à voir, souvent enfoui dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation et son encaissement le masquent. Des moulins ponctuent son cours, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau.

Le patrimoine qui lui est associé mérite d'être inventorié et mis en valeur sous peine de disparaître : moulin, casiers, ponts...

L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce entre Lectoure et Fleurance, et se raccorder à ce qui est fait au sud depuis Auch.

## Etablir une liaison entre la ville et le Gers

Bien que Montestruc soit au bord du Gers, l'accès à la rivière n'est guère valorisé. La création d'une boucle de promenade reliant le village au Gers pourrait être étudiée au sud du village.

## Réouvrir le fond de vallée

Une peupleraie a été plantée très proche du village et a pour effet de refermer l'espace et les vues depuis les maisons. Sa disparition offrirait une nouvelle vue au village.

## Valoriser le patrimoine bâti

Les maisons anciennes à pans de bois ont été restaurées. Mais ce secteur remarquable ne se devine pas depuis le bas du village et mériterait d'être signalé. Il existe également des architectures plus récentes, du 19ème siècle, qui forment des volumes imposants à l'entrée et en traversée de village (encadrement en brique et façades enduites) ; ces bâtisses méritent d'évoluer en tenant compte de leurs attributs et leur aspect. Plusieurs murs de pierre mériteraient d'être entretenus. La Croix aux hameaux de Hartet et de Garrerre pourrait être mise en valeur.

## Aménager les espaces publics

Si le centre ancien de Montestruc a bénéficié d'un réaménagement de qualité de ses espaces publics, les espaces le long de la traversée du village par la RN21 nécessiteraient à leur tour une mise en valeur, notamment entre l'église et le front bâti coté mairie. La nationale et sa logique routière sont trop présentes.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

	Aménager les abords de la route
	Valoriser l'itinéraire
	Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
	Préserver le point de vue
	Aménager le point de vue
	Alignement d'arbres à pérenniser
	Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
	Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
	Rouvrir le fond de vallée
	Contrôler la végétation sur le versant
	Valoriser le chemin de ronde
	Aménager le tour du village
	Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
	Aménager les espaces publics
	Conforter l'enceinte encore lisible
	Valoriser l'enceinte et le château
	Révéler la bastide
	Encadrer les extensions urbaines
	Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
	Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
	Planter des haies ou des ripisylves
	Résorber les coulées de boues récurrentes
	Valoriser les chemins existants
	Réouvrir un chemin

## Encadrer les extensions urbaines

Anticiper l'extension de la ZA par un aménagement de qualité. Le document d'urbanisme prévoit une extension de la zone d'activité sur plus d'un kilomètre de longueur le long de la RN21. Une telle zone nécessite de réaliser un projet d'aménagement d'ensemble afin de préserver la qualité de l'entrée de Montestruc tout en offrant une façade valorisante aux entreprises qui s'y installeront.

Etre plus économe du foncier constructible. Le document d'urbanisme ouvre à l'urbanisation une vaste zone de 10ha située sur le plateau. Quelques habitations ont été construites sur des parcelles de 2500m<sup>2</sup> et jusqu'à 8000m<sup>2</sup> (A comparer avec l'ancien lotissement réalisé sur des parcelles de 700m<sup>2</sup> en moyenne). Ces terrains à proximité du village sont rares aussi convient-il de privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible. L'ouverture d'une telle emprise à l'urbanisation devrait s'accompagner d'orientations d'aménagement qui précisent le tracé viaire afin d'éviter des dessertes en cul de sac.

## Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Le secteur au nord du village sur le versant du vallon de la Boulude est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

## Planter des haies ou des ripisylves

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique du fond des vallons des affluents du Gers.

## Valoriser les chemins existants-Réouvrir un chemin

Il y a 4 points de départ de circuits sur Montestruc mais le panneau de départ n'est pas visible. Les chutes du Gers sont à voir. Il y a une boucle où il manque un petit bout de chemin.

# PAUILHAC

Le village de Pauilhac est implanté sur une colline au milieu d'un paysage agricole très ouvert. De cet ancien castelnau, on peut encore lire la forme circulaire originelle. Le centre du village est très réduit avec quelques maisons formant un front bâti entre mairie et église. Le reste du village est formé d'un bâti lâche, relié par des rues aux accotements enherbés. Un important développement pavillonnaire périphérique propose un paysage urbain plus banal. L'arbre se fait rare dans le parcellaire agricole. Les vues portent loin notamment jusqu'à Lectoure dont la silhouette domine sur une crête plus haute.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La RD166 offre des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de cette route de crête contribuerait à renforcer son attrait.

## Préserver le point de vue

Le point de vue depuis la route d'entrée du village depuis la RD166 offre une vision sur le village et son site d'implantation. Il est important de le considérer dans tout projet d'urbanisation.

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).

Le territoire communal jouxtant le Gers, la commune sera impliquée dans la valorisation de la vallée. Le Gers est difficile à voir, souvent enfoui dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation ou son encaissement le masque. Des moulins ponctuent son cours, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau, animée par la présence d'une cascade.



Le patrimoine qui lui est associé mérite d'être inventorié et mis en valeur sous peine de disparaître : moulin, casiers, écluses, ponts... L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce entre Lectoure et Fleurance, et se raccorder à ce qui est fait au sud depuis Auch.

### **Aménager le tour de village**

L'idée d'un tour de village, cheminement de proximité pour les habitants, serait à étudier pour créer un lien entre le village et les nouvelles constructions. Cela pourrait également contribuer à organiser la transition entre village et champ.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Le moulin, situé au carrefour de la RD166 et de la route menant au village, mériterait d'être dégagé de la végétation afin de le mettre en valeur.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Le document d'urbanisme ouvre à l'urbanisation plusieurs secteurs autour du village, dont un va se situer en premier plan depuis la route d'accès et dans le cône de vue depuis la RD166. Les orientations d'aménagements prévoient une desserte en cul de sac : la création d'une nouvelle rue serait plus opportune pour relier ces nouveaux quartiers au village. Il est également important de prévoir un aménagement de la nouvelle entrée de village qui va se constituer.

Poursuivre l'esprit d'aménagement des espaces publics avec bas-côté enherbé qui fait le charme de Pauilhac, malgré un bâti hétéroclite.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Le versant sud du village est particulièrement exposé aux regards. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le secteur au nord du village est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

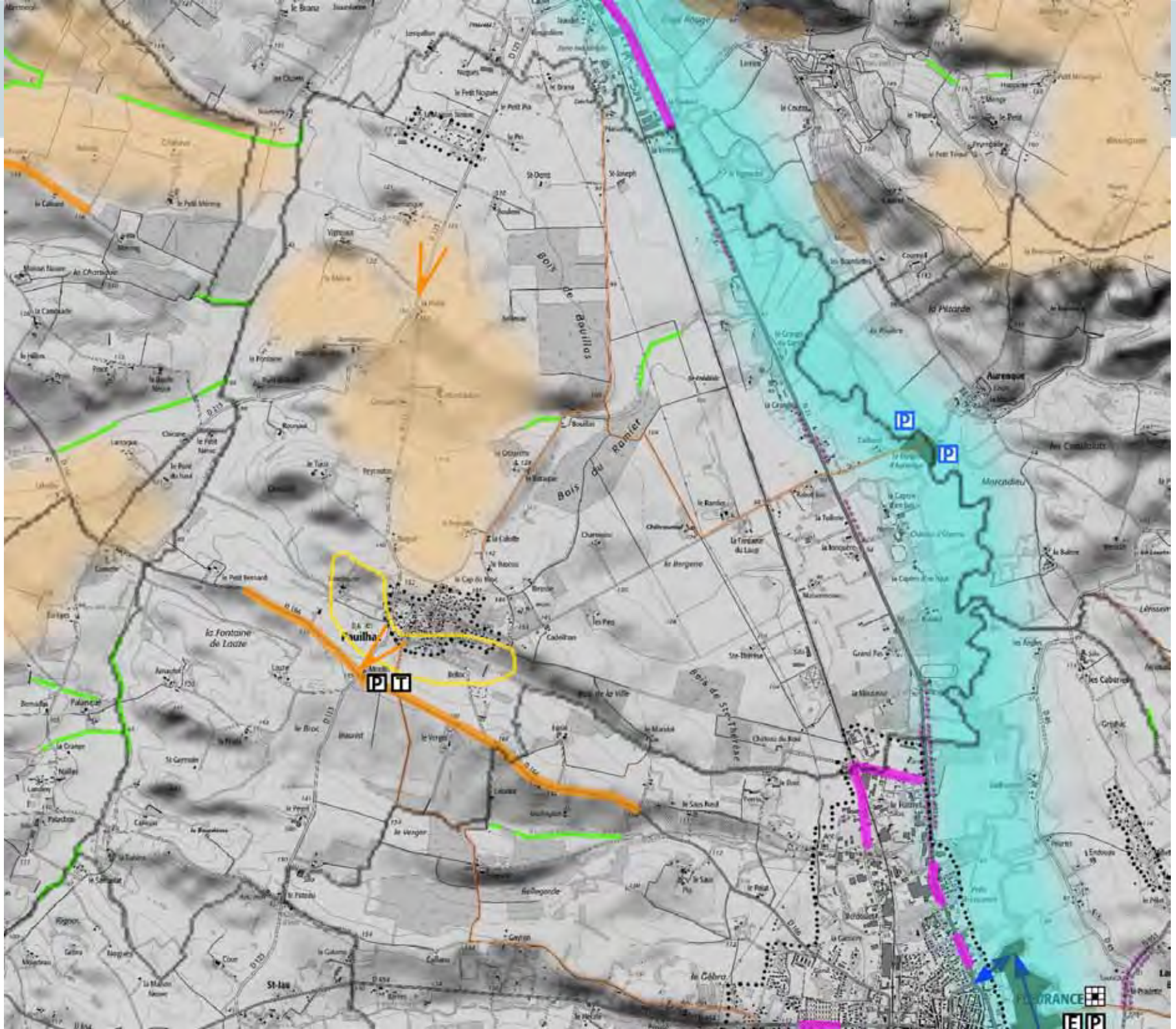
Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique du fond du vallon de la Lauze.

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

Faire une boucle autour des Bois de Ramier et de Bouillas avec une liaison avec le Pont d'Aurenque.

Valoriser un chemin entre Pauilhac et Fleurance (Le Verger, le Château vers Bellegarde, Le Gébra).

Valoriser un chemin entre Pauilhac et la zone d'activité de Lectoure (La Barraque, Bouillas, Saint-Joseph).



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# PERGAIN-TAILLAC

Pergain-Taillac est implanté sur une ligne de crête entre deux vallons d'affluents du Gers. Le clocher se voit de loin. Le village ancien de forme groupée s'est depuis étiré avec un bâti un peu plus hétérogène le long de la route départementale 41. Une vaste place s'ouvre au centre du village cerné d'un ancien chemin de ronde. Le hameau de Taillac présente un ensemble de qualité avec la petite chapelle et son cimetière planté de cyprès. Plusieurs routes de crête sur le territoire communal offrent de larges panoramas. Un château de Manlèche et ses communs, non loin du Gers magnifient les lieux avec ses tours et sa forme bien étoffée.



## Aménager les abords de la route

L'alignement de platanes le long de la RD41 participe à la qualité de l'entrée du bourg. Il convient d'en assurer la pérennité et de s'en inspirer pour l'autre entrée du bourg.

## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes de crête offrent des vues intéressantes qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement. Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

## Valoriser le chemin de ronde

La forme défensive originelle reste lisible, il serait intéressant de signaler le tour du village qui correspond à l'ancien chemin de ronde et en proposer un traitement homogène en termes d'espace public. Sur le front sud, l'alignement de prunus pissardii masque cette « façade » urbaine.



## Valoriser le patrimoine bâti

De belles bâtisses composent le village qui méritent des restaurations exemplaires, d'autant que la base de certains murs provient du rempart. Sauvegarder les enduits qui ont tendance à disparaître. La mise à nu des maçonneries de moellons banalise le paysage bâti et altère le caractère de l'architecture.

## Aménager les espaces publics

Une dizaine d'habitations a été démolie laissant un espace pour servir de place publique. Ce vaste espace au centre du village nécessiterait un aménagement de qualité pour jouer pleinement son rôle de cœur de village. Il serait intéressant toutefois de préserver le caractère rural de la commune dans les aménagements en privilégiant notamment une sobriété dans l'aménagement.

## Encadrer les extensions urbaines

Le document d'urbanisme ouvre à l'urbanisation un vaste terrain près du village sur le versant sud. L'ouverture à l'urbanisation devrait s'accompagner d'un schéma d'aménagement définissant l'organisation de voiries, les implantations des constructions, la qualité d'espaces publics et la transition avec l'espace agricole.

## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

Le versant sud du village est très exposé aux regards. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation ou de bâtiment agricole.

## Valoriser le patrimoine lié à l'eau

Restaurer et mettre en valeur le lavoir à Bourron.

## Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole

Plusieurs secteurs sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

## Planter des haies ou des ripisylves

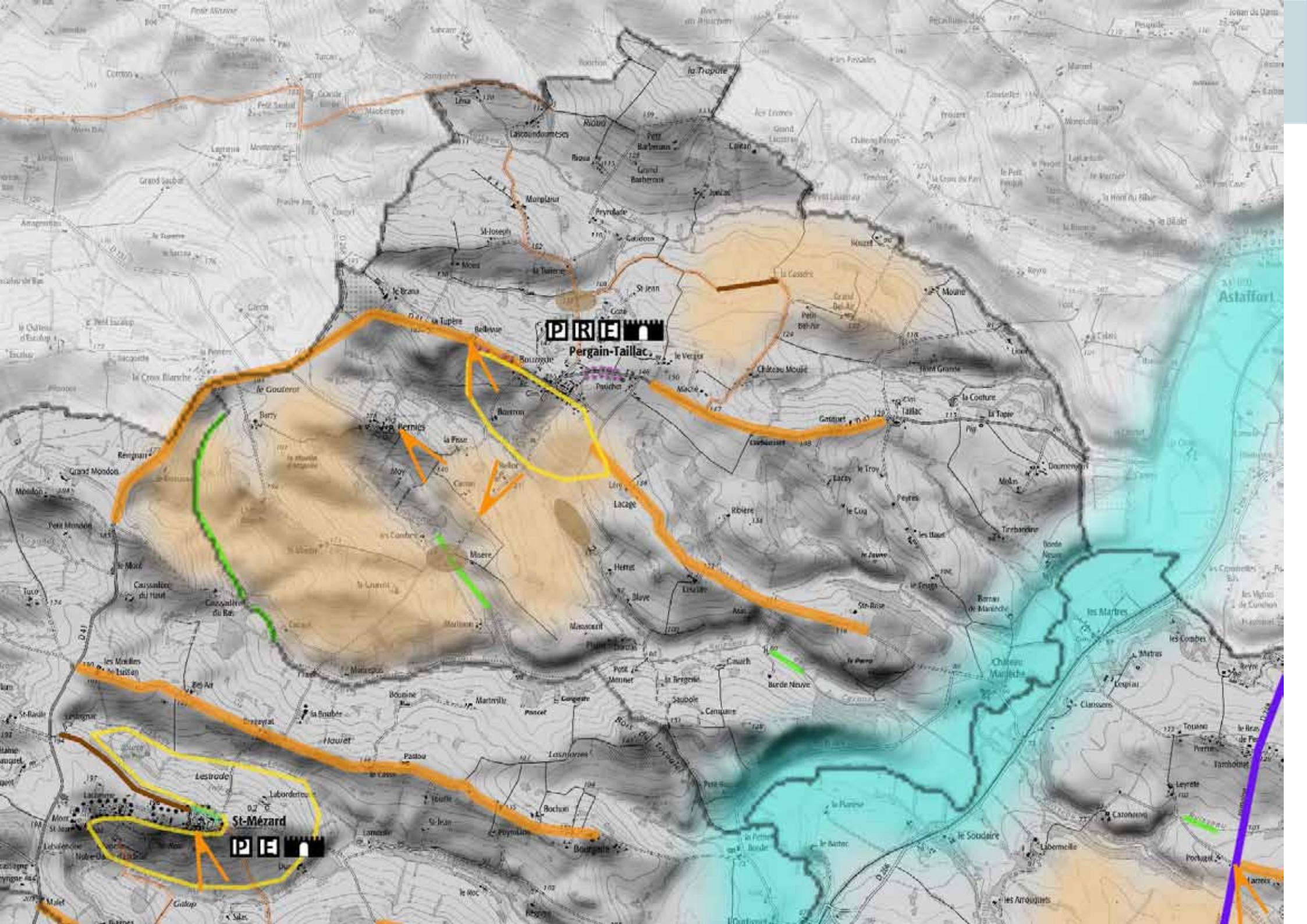
Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique du fond de vallon du ruisseau des Combes.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Les versants du ruisseau de Combes entre Les Combes et Misère. Au sud du village sur le versant du ruisseau de Danzas. Au nord du village sur le versant du ruisseau de Mons.

## Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin

Retrouver des continuités sur le chemin à l'est du village.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# PEYRECAVE

Peyrecave forme un petit village implanté dans la vallée de l'Arrats. Au cœur du village un espace public planté, de belle taille, fait l'articulation entre les habitations, l'église et l'allée menant au château. Le village présente depuis le sud une entrée contrastée avec à droite un ensemble de qualité et à gauche un long et grand bâtiment blanc qui focalise tous les regards. De belles vues s'offrent sur la vallée depuis les routes de crête qui y descendent.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes de crête venant de l'ouest, offrent des vues intéressantes qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

## Etablir une liaison entre le village et l'Arrats

La présence de l'Arrats à proximité du village pourrait être valorisée par la création d'une boucle de promenade reliant le village à ce cours d'eau.



### **Aménager les espaces publics**

Les entrées de Peyrecave sont marquées par la présence de plusieurs bâtiments d'activités aux impacts visuels assez forts. Cette situation pourrait être atténuée soit par des plantations (haies, arbres) devant les bâtiments soit par des plantations en bord de route (alignement d'arbres), dans le même esprit que le traitement végétal du cœur de village.

### **Encadrer les extensions urbaines**

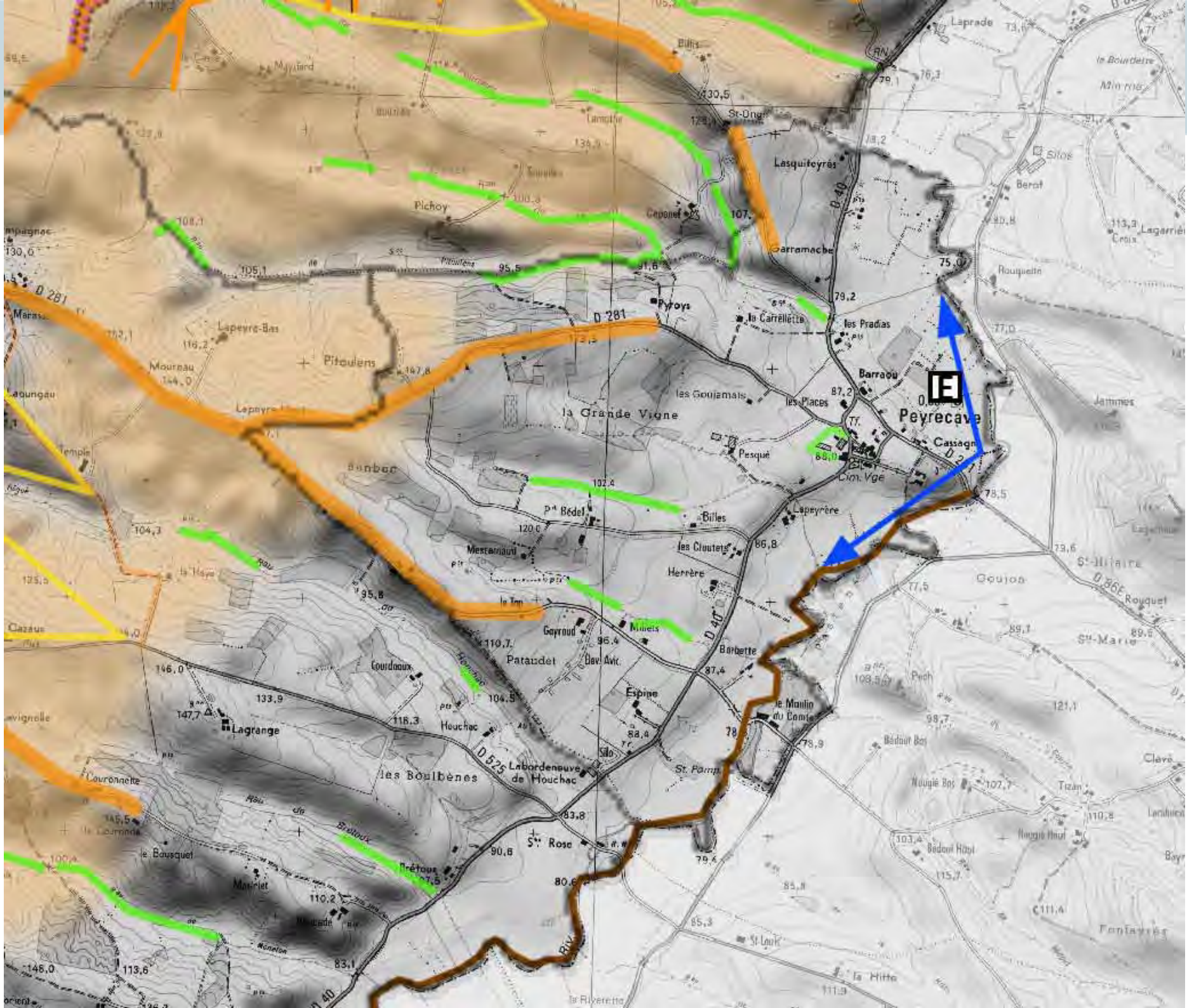
Le document d'urbanisme n'ouvre que trois parcelles de 1500 m<sup>2</sup> chacune. Rien à dire sur leur positionnement ; on peut juste leur reprocher leur forme assez proche du carré : à surface égale, une forme en rectangle allongé inciterait à positionner les constructions près de la rue et en mitoyenneté et donc à recréer une ambiance de rue avec les façades alignées.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds des vallons des affluents de l'Arrats.

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

Valoriser les abords de l'Arrats (chemin, accès à l'eau)



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# PIS

Pis constitue un village que l'on peut qualifier de discret. Bien qu'implanté sur une légère crête entre deux vallons, il ne s'impose pas dans le paysage. Cela tient à sa taille modeste et au fait que les maisons sont masquées par des talus et des plantations. La seule indication de l'existence d'un village tient à la présence de l'église et de son enclos, planté de cèdres. L'entrée dans le village ne se perçoit guère malgré un alignement d'arbres qui cadre la route.



## Aménager le tour de village

L'idée d'un cheminement de proximité pour les habitants serait à étudier pour créer un lien entre le village et les nouvelles constructions.



### **Encadrer les extensions urbaines**

Le document d'urbanisme prévoit l'ouverture à l'urbanisation de plusieurs terrains autour du village. Ceux-ci sont rares aussi convient-il de privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible.

Il serait opportun de préserver les environs de l'église de toute construction. C'est le seul point patrimonial du village. De même les terrains au sud de la rue principale, ne sont peut-être pas à urbaniser en priorité car cela fermerait la vue sur le vallon qui fait l'intérêt de la rue du village.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

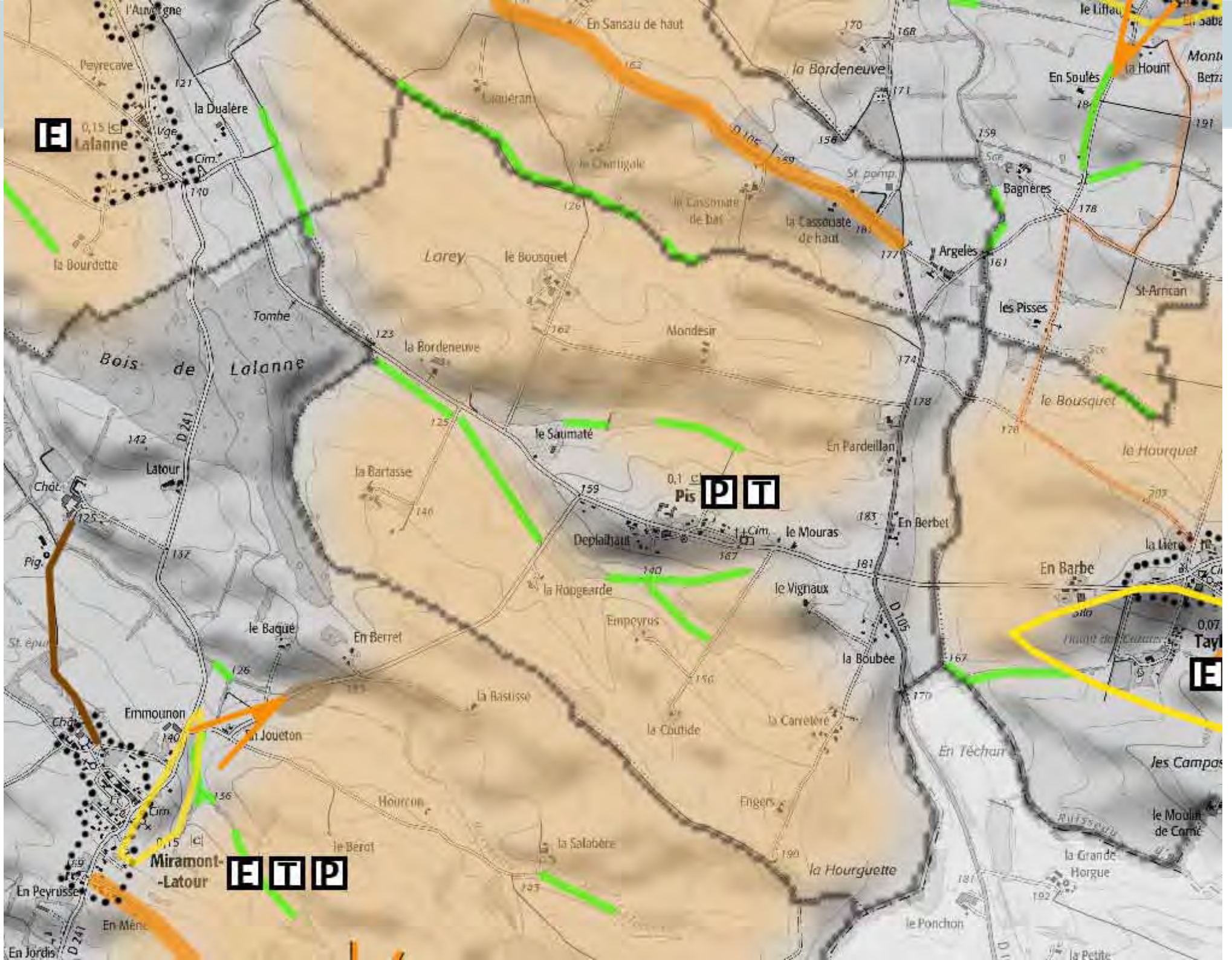
Révéler l'histoire du village et du château rasé il y a 50 ans.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le territoire agricole de Pis, est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds dans les vallons du ruisseau d'Encoupet de ses affluents.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# PLIEUX

Le village de Plieux, perché sur un éperon dominant la vallée de l'Auroue, présente une silhouette aisément reconnaissable qui se repère de loin dans la vallée. Sur la crête le village s'étire entre le château à l'ouest et l'église à l'est. Une vaste place forme l'articulation entre le village ancien et son faubourg. L'ensemble revêt un caractère patrimonial, renforcé par des espaces publics sobres lui conférant une ambiance de village préservé.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes de crête, et notamment la RD953, offrent des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

## Préserver le point de vue

Le point de vue depuis la RD953 sur la silhouette nord du village est particulièrement intéressant et mériterait d'être mis en valeur. Il est important de le prendre en compte dans tout projet d'extension du village ou de modification sur le versant. Valoriser les belvédères à La Bordeneuve et au bout du village à l'ouest.



## **Contrôler la végétation sur le versant**

La végétation des versants tend à refermer des vues depuis le village, mais également à affaiblir la perception de la silhouette du village, de l'église et du château. Une gestion appropriée permettrait de limiter ce phénomène.

## **Valoriser le patrimoine bâti**

La présence dominante du château, protégé monument historique, impose que les projets des maisons alentour soient contrôlés par l'architecte des bâtiments de France, ce qui induit une valorisation du patrimoine villageois.

## **Aménager les espaces publics**

Une étude générale sur les espaces publics a été produite par un paysagiste, il faudrait mettre en œuvre les préconisations pour réduire les surfaces routières au profit d'espaces plus végétalisés.

## **Valoriser le chemin de ronde**

Valoriser l'ancien chemin de ronde, par une mise en valeur des vues dominantes, le soin apporté aux murs et aux revêtement de sol.

## **Encadrer les extensions urbaines**

Le document d'urbanisme prévoit l'ouverture à l'urbanisation de toute la crête entre le village et le hameau de Cassé. Il est essentiel de prévoir un phasage des secteurs à urbaniser afin de n'ouvrir les terrains à l'urbanisation que progressivement, ceci afin d'éviter une dissémination des nouvelles constructions.

Quelques constructions ont déjà été réalisées, au milieu de vastes parcelles de près de 4000m<sup>2</sup>. Ces terrains à proximité du village sont rares aussi convient-il de privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible.

Préserver les jardins ou y construire avec précaution.

## **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

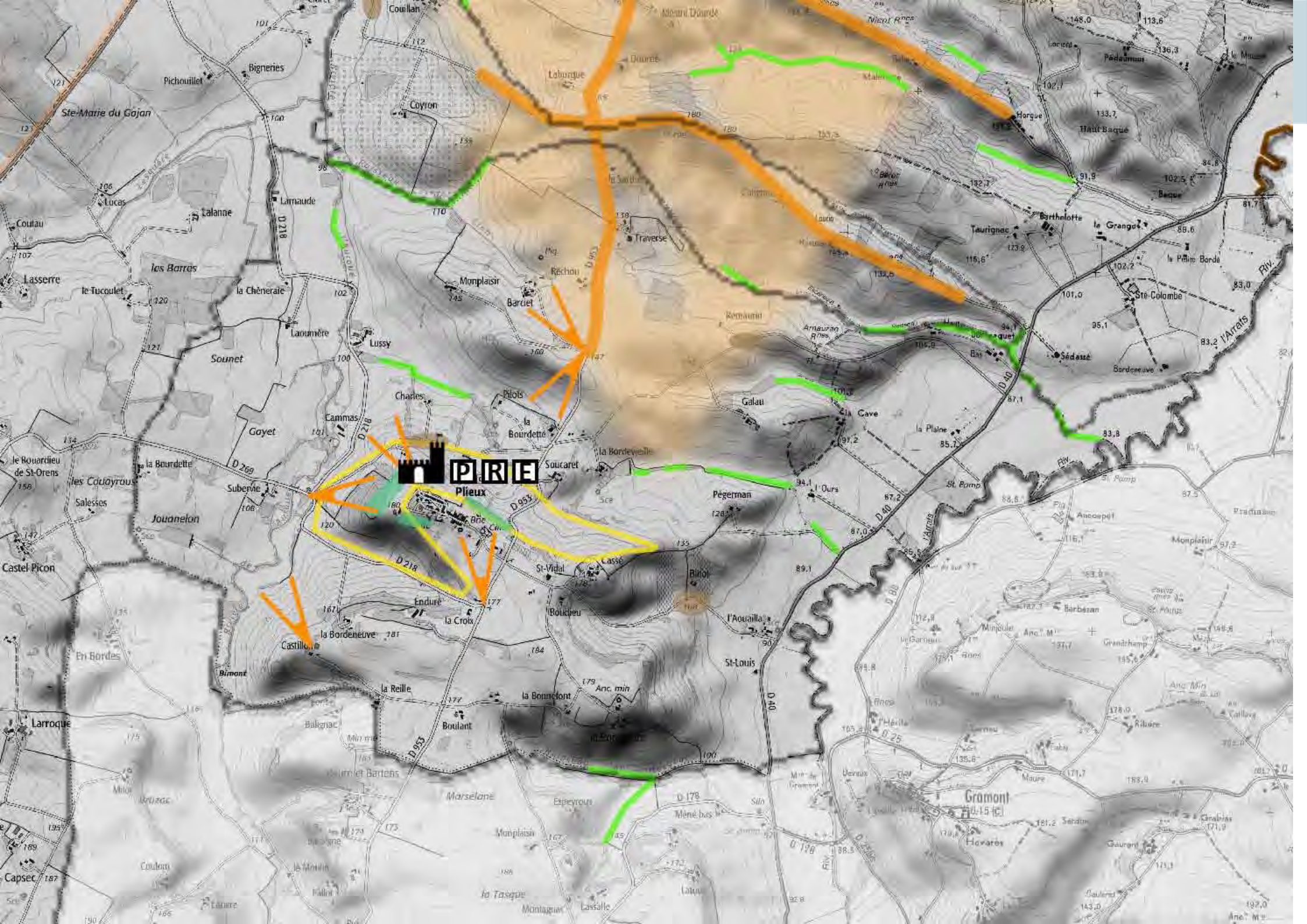
Les versants nord, ouest et sud du village sont très exposés aux regards. Ils nécessitent une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation ou la gestion des parcelles agricoles.

## **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le secteur au nord de Plieux, de part et d'autres de la RD953, est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes ou des chemins existants.

## **Résorber les coulées de boues récurrentes**

Notamment à Bidot, Remaurin et au nord en bordure du village.



**PRIE**  
Prieux



Map showing the Prie region with various locations and roads. Key locations include Coullan, Lussay, Gramont, and Prieux. Roads are marked with numbers such as D 218, D 953, D 178, D 125, D 40, D 25, D 127, D 106, D 107, D 108, D 109, D 110, D 111, D 112, D 113, D 114, D 115, D 116, D 117, D 118, D 119, D 120, D 121, D 122, D 123, D 124, D 125, D 126, D 127, D 128, D 129, D 130, D 131, D 132, D 133, D 134, D 135, D 136, D 137, D 138, D 139, D 140, D 141, D 142, D 143, D 144, D 145, D 146, D 147, D 148, D 149, D 150, D 151, D 152, D 153, D 154, D 155, D 156, D 157, D 158, D 159, D 160, D 161, D 162, D 163, D 164, D 165, D 166, D 167, D 168, D 169, D 170, D 171, D 172, D 173, D 174, D 175, D 176, D 177, D 178, D 179, D 180, D 181, D 182, D 183, D 184, D 185, D 186, D 187, D 188, D 189, D 190, D 191, D 192, D 193, D 194, D 195, D 196, D 197, D 198, D 199, D 200.

# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# POUY-ROQUELAURE

Le village de Pouy-Roquelaure prend place sur le versant est du vallon du Petit Auvignon qu'il domine d'une soixantaine de mètres. Le village, implanté sur un petit éperon, est adossé au château qui domine le vallon du ruisseau de la Bourdette. La présence du château est très marquante avec les murs d'enceinte du parc, les alignements d'arbres, le château en lui-même. L'ensemble du village a gardé un caractère très patrimonial. Il est traversé par une branche du chemin de St-Jacques.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

La RD 259 offre une belle vue sur Pouy-Roquelaure mais aussi vers le plateau de la Romieu.

## Préserver le point de vue

Le village en lui-même n'est guère visible de loin. La vue depuis la RD 259 est une des seules qui permet de le découvrir, mais elle porte essentiellement sur le parc du château et son enclos de mur.



### **Contrôler la végétation sur le versant**

Sous le cimetière un petit boisement ferme les vues sur le vallon. Il pourrait être supprimé pour révéler la vue sur le village et le château.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Restaurer les maisons du centre qui constituent le noyau très ancien (vestiges apparents de baies, de la tour). Prendre soin des évolutions et des extensions sur le bâti y compris dans l'ancien faubourg à l'architecture plus éclectique. Accompagner l'évolution du bâti.

### **Aménager les espaces publics**

Le charme du village tient à son ambiance particulière liée au château, à ses murs de pierre et aux aménagements simples des espaces publics, jouant sur une palette de matériaux réduite (pierre, bicouche, accotements enherbés, arbres et arbustes). Toutefois certains espaces interstitiels sont moins bien entretenus et altèrent ponctuellement la qualité d'ensemble du village. Aménager l'entrée est.

### **Valoriser le tour du village**

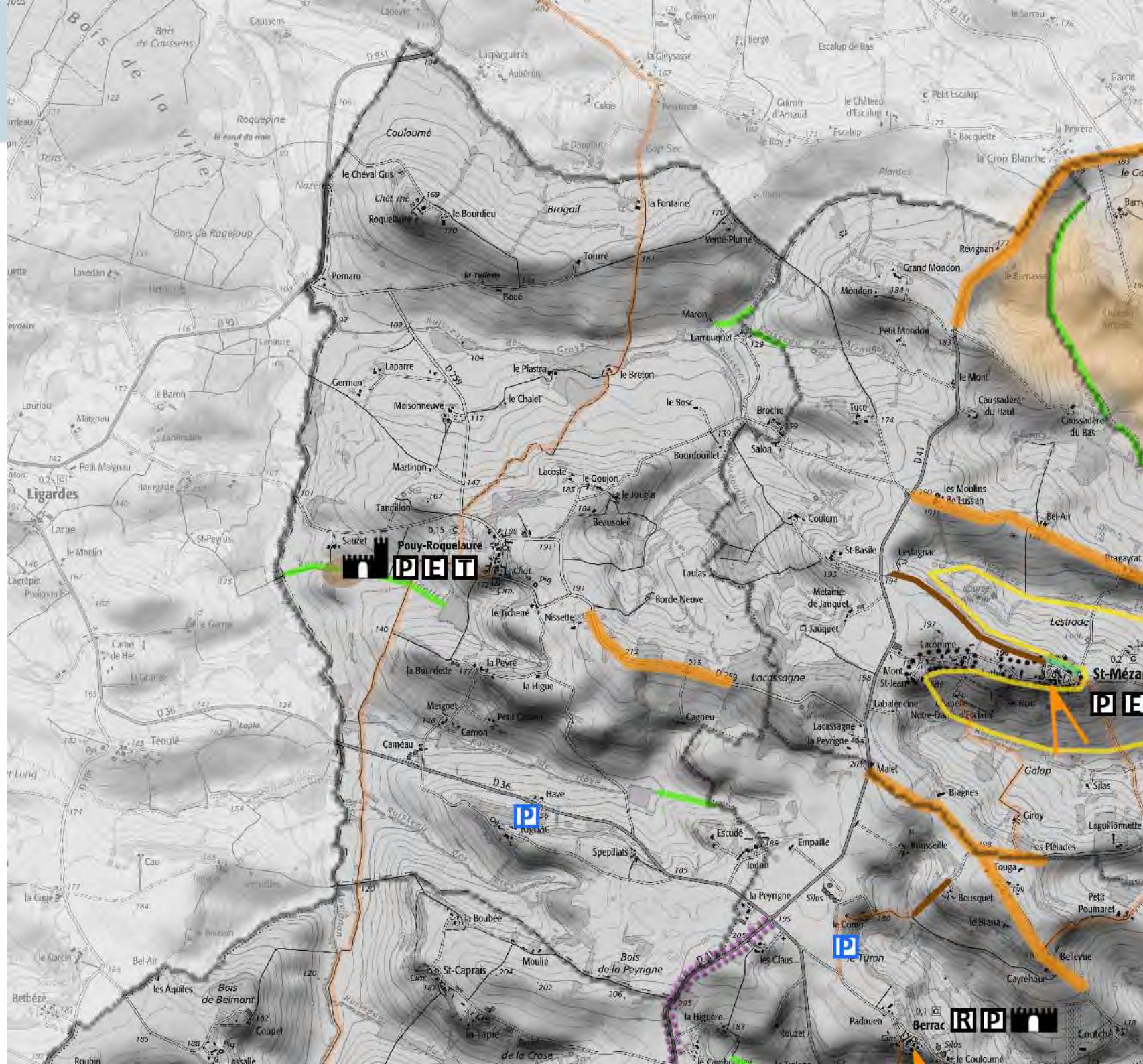
Mettre en valeur le tour du village en respectant une simplicité d'aménagement.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Source et puits à valoriser vers Rignac.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

En contre-bas du village vers Tendillon/Sauzet.





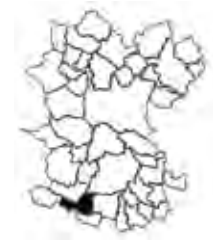
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# PRECHAC

Le village de Préchac se présente sous la forme d'un hameau groupé autour de son église. Les maisons sont alignées le long de la rue centrale tandis qu'une autre rue dessine le tour extérieur du village. Quelques maisons plus récentes ont pris place à l'extérieur du «chemin de ronde». Le paysage est amplement vallonné, alternant grandes cultures et de nombreux bosquets.



## Aménager les espaces publics

L'entrée dans le village se fait par le jardinet ombragé et entouré d'un muret au-devant de l'église. Le chemin de tour de village est amené à devenir progressivement une rue à part entière au fur et à mesure de la construction des nouvelles habitations prévues par le document d'urbanisme. Un aménagement d'ensemble de cette voie (par un alignement d'arbres par exemple) permettrait de donner une unité à cette rue et valoriserait par là même la forme urbaine d'origine.



### **Valoriser le patrimoine bâti**

Mettre en valeur la petite chapelle isolée de Saint-Martin à Neguebouc : planter un alignement d'arbres le long de l'allée d'accès. Prendre en compte le bâtiment en terre en face de l'église et le four à bois près de Larrouy.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Le document d'urbanisme prévoit l'ouverture à l'urbanisation de toute la périphérie du village. Quelques constructions ont déjà été réalisées, au milieu de vastes parcelles dénudées de 1500 à 2000 m<sup>2</sup>. Ces terrains à proximité du village sont rares aussi convient-il de privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible. L'ouverture de surfaces aussi proches du village ancien, donnant sur le chemin de ronde, devraient être accompagnée de préconisations d'alignement des façades sur la rue afin de préserver la forme dense du village.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds dans le vallon du ruisseau de la Boulude.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Mettre en valeur les deux lavoirs entre Embiaqué et Perron, ainsi que le pont; la source chaude vers Le Savoyard.

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir les chemins**

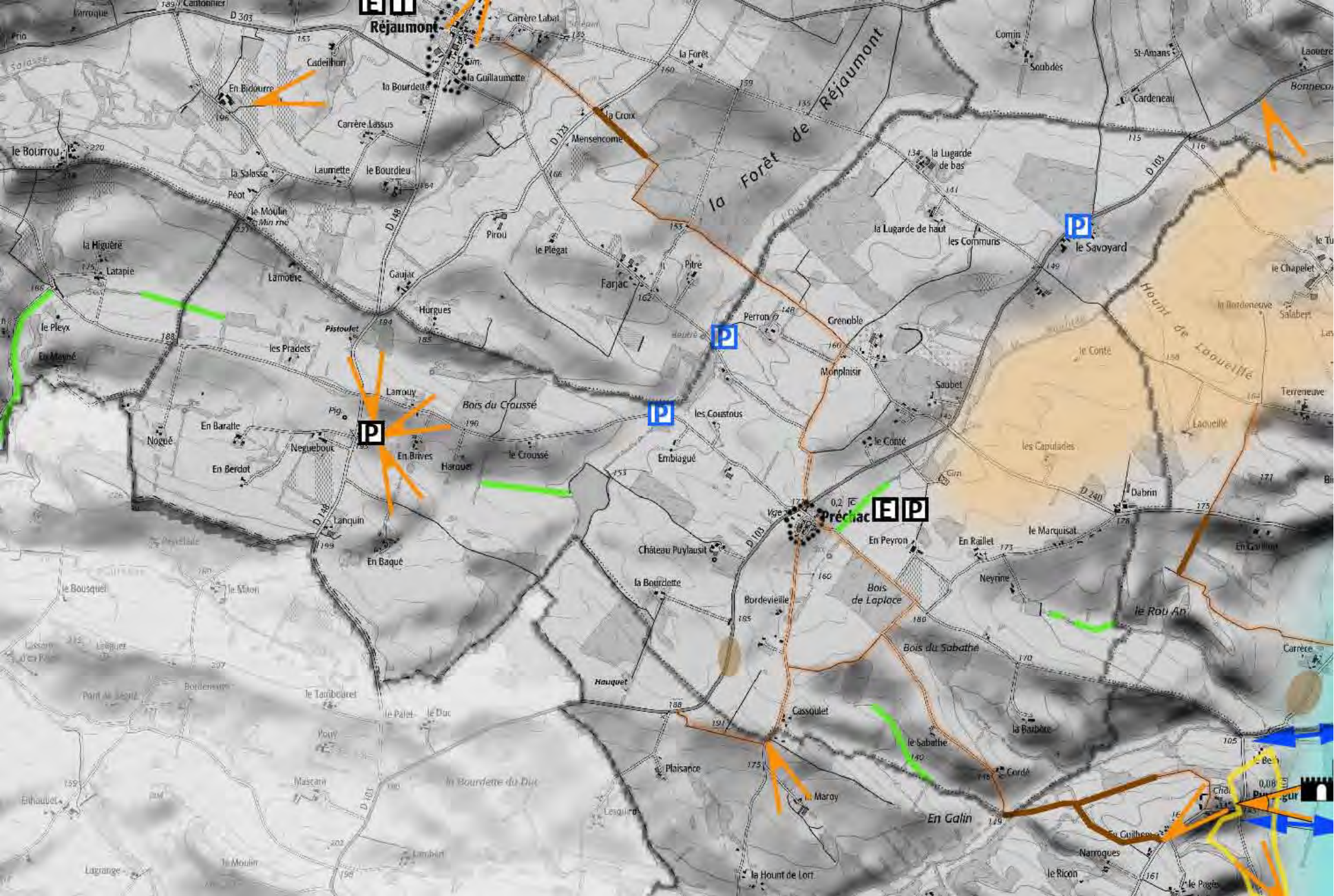
Relier Préchac et Réjaumont, les chemins existent mais sont aussi à retrouver par endroit. Autour du cimetière et de la chapelle vers Neguebouc.

### **Résorber les coulées de boue récurrentes**

A la Bourdette.

### **Valoriser les points de vue**

Depuis la Chapelle de Neguebouc, Larrouy, Cassoulet.



**E P**

**Réjaumont**

la Forêt de Réjaumont

**E P**

**Préchac**

**P**

**P**

**P**

**P**

**P**

# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# PUYSEGUR

Puységur constitue un village groupé sur un petit éperon dominant la vallée du Gers. Sa silhouette est marquée par son château et l'église entourés de beaux arbres remarquables (cyprés, cèdre, pins parasols) qui lui confèrent beaucoup de charme. Quelques constructions récentes se sont implantées le long de la RD 177 en retrait du village. L'entrée sud revêt un caractère patrimonial affirmé par l'église et le cimetière ainsi qu'une belle bâtisse accompagnée de beaux pins parasol. La commune présente un paysage vallonné où les bosquets et les haies sont encore bien présents.



## Aménager le point de vue

Malgré sa position perchée, le village n'offre pas de point de vue sur le paysage environnant. Ouvrir un belvédère sur la vallée depuis le village.

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).

Le Gers est difficile à voir, souvent enfoui dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation où son encaissement le masque. Des moulins ponctuent son cours, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau, animée par la présence d'une cascade.

Le patrimoine qui lui est associé mérite d'être inventorié et mis en valeur sous peine de disparaître : moulin, casiers, écluses, ponts...

L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce entre Lectoure et Fleurance, et se raccorder à ce qui est fait au sud depuis Auch.



### **Etablir une Liaison entre la ville et le Gers**

La création d'un cheminement le long du Gers permettrait de boucler un chemin de promenade entre le village et le Gers. Cette action est à coordonner avec la valorisation de la vallée du Gers.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

La valorisation du patrimoine passe par un traitement homogène et cohérent des maisons de la rue qui conduit au château. Accompagner les évolutions et les restaurations pour garder une unité au village ; encourager la restauration des bâtiments délaissés, en contrebas du château.

### **Encadrer les extensions urbaines**

- La carte communale ouvre à l'urbanisation un vaste terrain au sud-ouest du village de part et d'autre de la route d'entrée. Or cette entrée patrimoniale fait tout le charme du village. Privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible. Ne bâtir que d'un seul côté de la future zone à urbaniser. Garder une coupure d'urbanisation vis-à-vis du village ancien.
- Eviter l'ouverture à l'urbanisation d'un terrain quasiment vierge dans la vallée du Gers.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Le versant est du village est très exposé aux regards. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

Rouvrir une boucle de chemin vers l'ouest à partir du village.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

Dans la vallée du Gers, au sud de Carrère.





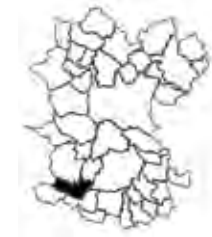
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# REJAUMONT

Réjaumont s'est installé sur une colline entourée de petits vallons. Dans ces reliefs doucement ondulés, les grandes cultures s'imposent, mais quelques vignes apportent une diversité bienvenue. Le village s'étire autour d'une rue centrale que de beaux platanes ombragent en partie. Une petite place centrale relie église et mairie. La vaste forêt de Réjaumont, à l'est du village constitue un massif de plaine unique dans la Lomagne Gersoise. Plus récemment, le village s'est étendu avec des constructions le long de l'entrée.



## Aménager les abords de la route

L'entrée nord du village nécessiterait un aménagement qui lui redonne une unité et une qualité. Un alignement d'arbres pourrait ainsi recomposer l'entrée et faire la transition entre les nouvelles constructions et le village ancien.

## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Au nord du village, une route de crête offre une vue sur le village qui doit être prise en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.



## Aménager le tour de village

La création d'un chemin de tour de village offrirait une promenade aux habitants et permettrait par des plantations de constituer une enveloppe paysagère englobant les nouvelles constructions dans le secteur d'extension prévu autour du village.

## Valoriser le patrimoine bâti

Choisir l'architecture contemporaine pour un programme comme le gymnase est un bon faire-valoir de l'architecture traditionnelle, c'est complémentaire avec l'attention à porter au patrimoine existant ; il faut accompagner les restaurations pour garder l'esprit des constructions comme par exemple l'école façon école « Jules Ferry ». Perenniser le patrimoine bâti de pierre : mur du cimetière, Moulin vers Péot, Pigeonnier dans le centre du village.

## Aménager les espaces publics

Maintenir la simplicité des espaces publics qui utilisent des matériaux simples (accotements enherbés, de beaux platanes) qui font le charme du village et de sa place. S'inspirer de cet esprit pour tout nouveau projet.

## Encadrer les extensions urbaines

- Le document d'urbanisme prévoit l'ouverture à l'urbanisation d'un vaste secteur à l'entrée nord du village. Quelques constructions ont déjà été réalisées et modifient considérablement l'entrée du village par leur position très en retrait de la voie, au milieu d'une vaste parcelle dénudée de 2000 à 3000 m<sup>2</sup>. Ces terrains à proximité du village sont rares aussi convient-il de privilégier un urbanisme plus dense sur des parcelles plus petites afin d'économiser le foncier constructible. L'ouverture de surfaces aussi importantes ne peut se faire sans une réflexion sur les voiries à créer, afin d'éviter des dessertes en cul de sac.

- Etudier des plantations en limite des extensions prévues au hameau de Lassalle.

## Planter des haies ou des ripisylves

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds dans les vallons des ruisseaux de Lauze et de la Salasse.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Le long de la RD 125.

## Valoriser la forêt

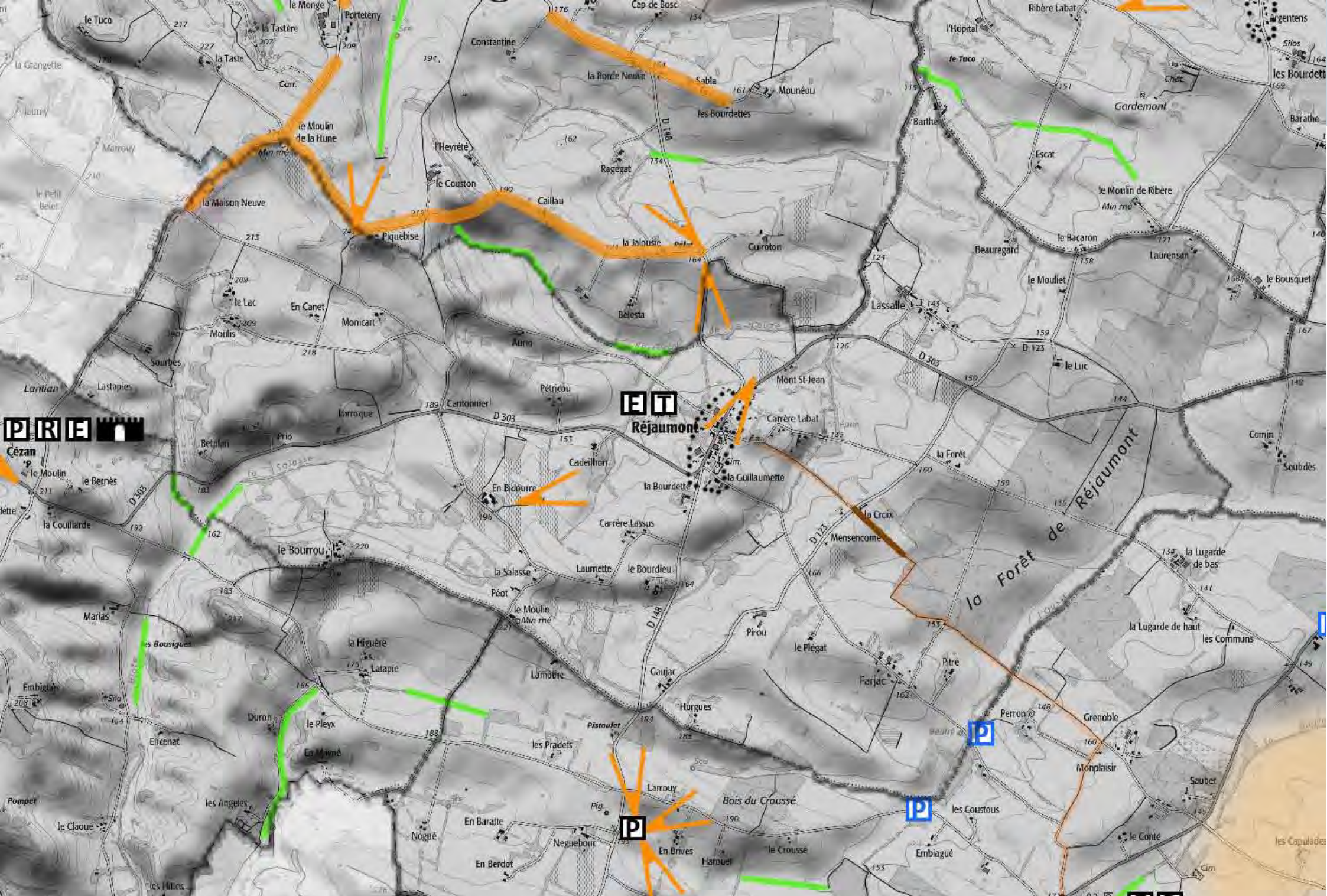
Valoriser la forêt de Réjaumont (accès, pédagogie, parcours, stationnement).

## Préserver le point de vue

Depuis En Bidoure et depuis Piquebise.

## Valoriser les chemins existants -Réouvrir un chemin

Retrouver le bout manquant sur le chemin entre Réjaumont et Préchac.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# SAINT-AVIT-FRANDAT

Saint-Avit-Frandat est un village implanté sur un éperon entre deux vallons. Initialement groupé vers l'extrémité de l'éperon, il s'étire désormais sur près de 700m le long de la route qui le relie à la RN 21. La vue porte loin, bien au-delà des villages voisins de Sainte-Mère ou Sempesserre. La commune accueille le château de la Cassagne, dont le pigeonnier marque l'arrivée dans le village. La voie romaine traverse la commune d'un axe rectiligne, ondulant au gré des vallonnements amples du territoire.



## Valoriser l'itinéraire

La voie romaine traversant la commune constitue une voie originale tant par son tracé que par son histoire. Aujourd'hui vue comme un tracé alternatif à la RN21, elle mériterait une mise en valeur sur l'ensemble de son tracé dans la communauté de commune (voie verte, mise en valeur paysagère, traitement des points noirs, aménagement des carrefours, des traces historiques...).

## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes de crête, et notamment la RN21, offrent des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.



### **Aménager le point de vue**

Malgré sa position perchée, le village n'offre pas de point de vue sur le paysage environnant. Ouvrir un belvédère.

### **Valoriser le chemin de ronde**

Le chemin de ronde existe mais il nécessiterait d'être mieux mis en valeur ainsi que les traces de l'ancienne enceinte.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Le village, voire même les maisons recèlent des éléments de patrimoine médiéval comme l'arrachement de la porte de ville. Il faut rendre ce patrimoine compréhensible et visible et mettre en valeur cette petite séquence villageoise pleine de charme. Réfléchir à une liaison entre le village et le château.

### **Aménager les espaces publics**

Préserver le charme rural des rues avec les accotements enherbés. Eviter les aménagements trop routiers, les surlargeurs pour le stationnement qui semblent annexer tout l'espace à la voiture.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Initialement groupé au sommet de l'éperon, le village projette de s'étendre désormais sur ses flancs, forcément très exposés aux regards donc sensibles à toute construction. La possibilité de construire sur la plate-forme à l'extrémité nord du village semble contradictoire avec l'idée de patrimoine et d'identité du village ; cette grande parcelle déjà vide sur le cadastre napoléonien pourrait correspondre à l'emplacement de l'ancien château, ou à une place. Il faudra une surveillance archéologique attentive.

En particulier les zones situées en pointe de l'éperon et sur le versant ouest paraissent peu judicieuses. Les autres secteurs prévus offrent au moins l'intérêt d'être en continuité avec les dernières évolutions du village et d'être reliés par la création d'une rue basse. Reste que le replat au sud du parc serait le meilleur secteur d'extension du village et le plus discret.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Les versants est, nord et ouest du village sont très exposés aux regards. Ils nécessitent une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le secteur du vallon de Bernes est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

## Planter des haies ou des ripisylves

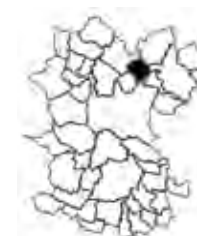
Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds dans les vallons des ruisseaux de Rougé et de Bernes.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Dans la vallée du Picon, à Plumassan et au nord du village.

# SAINTE-MERE

La forte silhouette de Sainte-Mère marque l'entrée dans la Lomagne Gersoise depuis le Lot-et-Garonne. Implanté sur une crête, le village s'identifie avec son clocher et son château gascon. Ce village patrimonial possède encore une enceinte complète et une porte d'entrée dont la tour sert de clocher à l'église. A l'extérieur le chemin de ronde permet de faire le tour du village. Le village est effleuré par la RN21 et un faubourg moins qualitatif s'y est développé.



## Aménager les abords de la route

Sainte-Mère offre depuis la RN21 une perception contrastée. Vu de loin on perçoit la silhouette patrimoniale du village marquée par son imposant château, mais vu de près les abords du village le long de la RN sont peu qualitatifs, pollués par de multiples enseignes et un aménagement trop routier. Tout cet espace en bord de RN nécessite un réaménagement qui lui redonne un peu de cachet et d'unité. Les entrées du village demandent également à être rendues plus lisibles.



## **Prendre en compte les vues depuis la route en balcon**

Plusieurs routes de crête, et notamment la RN21, offrent des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

## **Valoriser le patrimoine bâti- Valoriser le chemin de ronde**

Au sud du chemin de ronde des tilleuls ont été plantés très près des constructions et notamment de l'église. Ils ont pour effet regrettable de masquer ces bâtiments amoindrissant ainsi la perception de l'enceinte médiévale. Leur disparition permettrait de renforcer la force de cette enceinte. Outre le château, la commune recèle plusieurs autres demeures qui pourraient faire l'objet d'un itinéraire de découverte.

## **Aménager les espaces publics**

La petite place à l'entrée de l'enceinte, devant le cimetière mériterait un aménagement moins minéral (retrouver des accotements enherbés) et plus soigné.

## **Encadrer les extensions urbaines**

En venant du sud, la première vue sur Sainte-mère est marquée par des extensions bâties construites vers Le Plané. L'extension d'un village aussi patrimonial demande une grande attention afin de concilier l'accueil de nouveaux habitants et le respect du patrimoine hérité. En particulier il est nécessaire de réfléchir un aménagement qui favorise l'intégration des nouvelles constructions. Ici la plantation d'un alignement d'arbres le long de la RN 21 permettrait d'atteindre cet objectif.

## **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

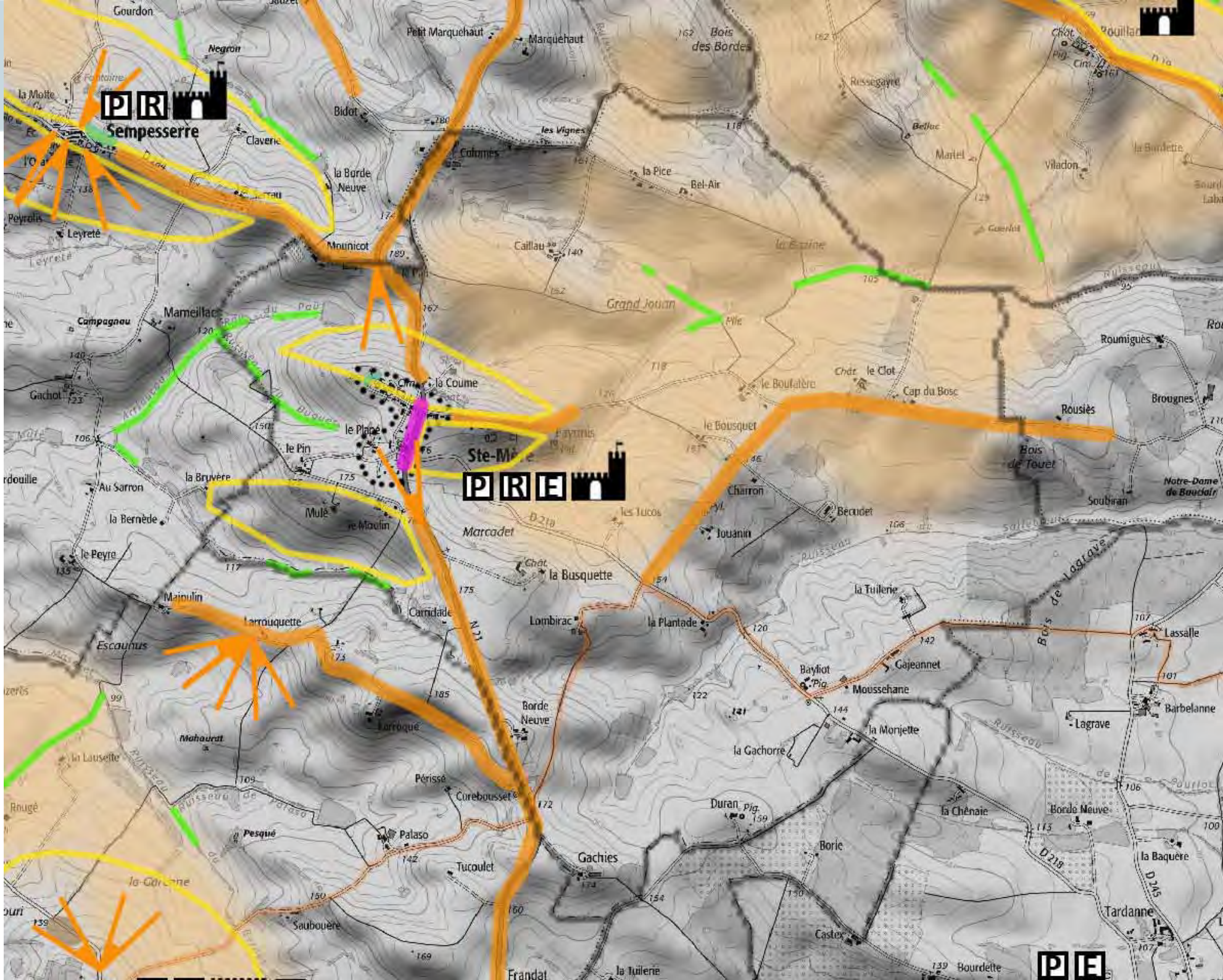
Les versants nord et sud du village sont très exposés aux regards. Ils nécessitent une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation. Les bâtiments agricoles qui y sont implantés demanderaient un accompagnement végétal pour mieux se fondre dans le paysage.

## **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Le secteur du vallon de la Bazine est particulièrement dénudé. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants.

## **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds dans les vallons des ruisseaux de Pau et de la Bazine.



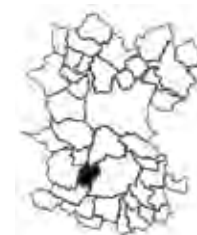
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# SAINTE-RADEGONDE

Sainte-Radegonde s'est implanté sur une colline dominant la vallée de la Lauze. Le paysage présente de larges ondulations propices aux grandes cultures. Sur le versant opposé de la vallée, les silhouettes de la Sauvetat et Terraube forment des repères. Le village s'étire le long d'une rue principale, sans centre vraiment affirmé. Les maisons, implantées en retrait de la rue, ne donnent pas l'impression d'un village aggloméré mais plutôt d'un hameau. Le château d'Argenteins avec ses grands communs à l'écart sur une crête offre un élément de patrimoine sur la commune.



## Aménager le tour du village

La création d'un chemin de tour de village offrirait une promenade aux habitants et permettrait par des plantations de constituer une enveloppe paysagère englobant les nouvelles constructions dans le secteur d'extension prévu autour du centre ancien.



### **Aménager les espaces publics**

- Dans ce village les maisons semblent posées autour de la route. L'aménagement des espaces publics ne contribue pas à donner l'impression de rentrer dans un village, tout l'espace semblant dévolu à la voiture. Préserver le charme rural des rues avec les accotements enherbés. Eviter les aménagements trop routiers, le tout bitume qui semble annexer tout l'espace à la voiture.
- L'aire de collecte sélective située un peu avant l'entrée du village le long de la RD123 mériterait d'être rendue plus discrète avec la plantation d'une haie en bord de route.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Des secteurs d'extension sont prévus autour du village. Ce pourrait être l'occasion de créer une place qui manque dans le village à l'articulation avec le nouveau quartier.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds de vallons.





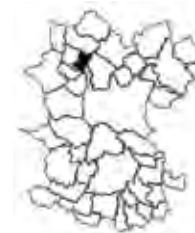
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# SAINT-MARTIN-DE-GOYNE

Saint-Martin-de-Goyne a pris place sur un éperon en surplomb d'une centaine de mètres de la confluence de la vallée du Gers avec la vallée de l'Auchie. Le village initialement groupé, s'est considérablement étiré le long de la route principale (RD 266a) atteignant aujourd'hui 1.3 km de long. Le cœur du village présente des espaces publics dilatés et un habitat peu aggloméré et de grands hangars. Une terrasse forme une petite place, bordée d'un mur de soutènement, en belvédère sur la vallée du Gers, offrant un vaste panorama.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes de crête offrent des vues sur le village en particulier depuis la rive droite du Gers, sur le versant opposé que parcourt le GR cœur de Gascogne. Ces vues lointaines doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.



## Aménager le point de vue

Malgré sa position élevée, il n'y a que peu de vue depuis le village. Un belvédère pourrait y être aménagé, notamment sur la terrasse où se situe le monument.

## Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).

Le Gers traverse la commune, un pont l'enjambe rendant l'eau tout à coup visible. Ailleurs le Gers est difficile à voir, souvent enfoui dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation et son encaissement le masquent. Des moulins ponctuent son cours, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau.

L'axe du Gers pourrait devenir le support d'une liaison douce à travers la Lomagne Gersoise, et se raccorder à ce qui est fait au sud depuis Auch.

La création d'un chemin le long du Gers entre La Rivière et le moulin de Goyne permettrait de proposer une boucle de promenade depuis le village.

## Aménager les espaces publics

Dans ce village où les maisons bordent peu la rue, la qualité des espaces publics devient fondamentale. Aujourd'hui ceux-ci sont peu attractifs et nécessiteraient d'être progressivement réaménagés.

## Encadrer les extensions urbaines

Les extensions récentes en contrebas du village le long de la RD 266a ne contribuent guère au charme de la commune. Ces maisons isolées dans les champs demanderaient à être accompagnées par une haie formant la transition avec les cultures.

## Valoriser le patrimoine bâti

L'Inventaire (base Mérimée) a recensé plusieurs corps de ferme intéressants sur la commune, avec des édifices du 17, 18 et 19<sup>ème</sup> siècle. Une réflexion serait à mener sur la valorisation de ces éléments patrimoniaux ou tout au moins sur leur sauvegarde.

## Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé

Le versant est du village est particulièrement exposé aux regards. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation. Les bâtiments agricoles qui y sont implantés demanderaient un accompagnement végétal pour mieux se fondre dans le paysage.

## Planter des haies ou des ripisylves

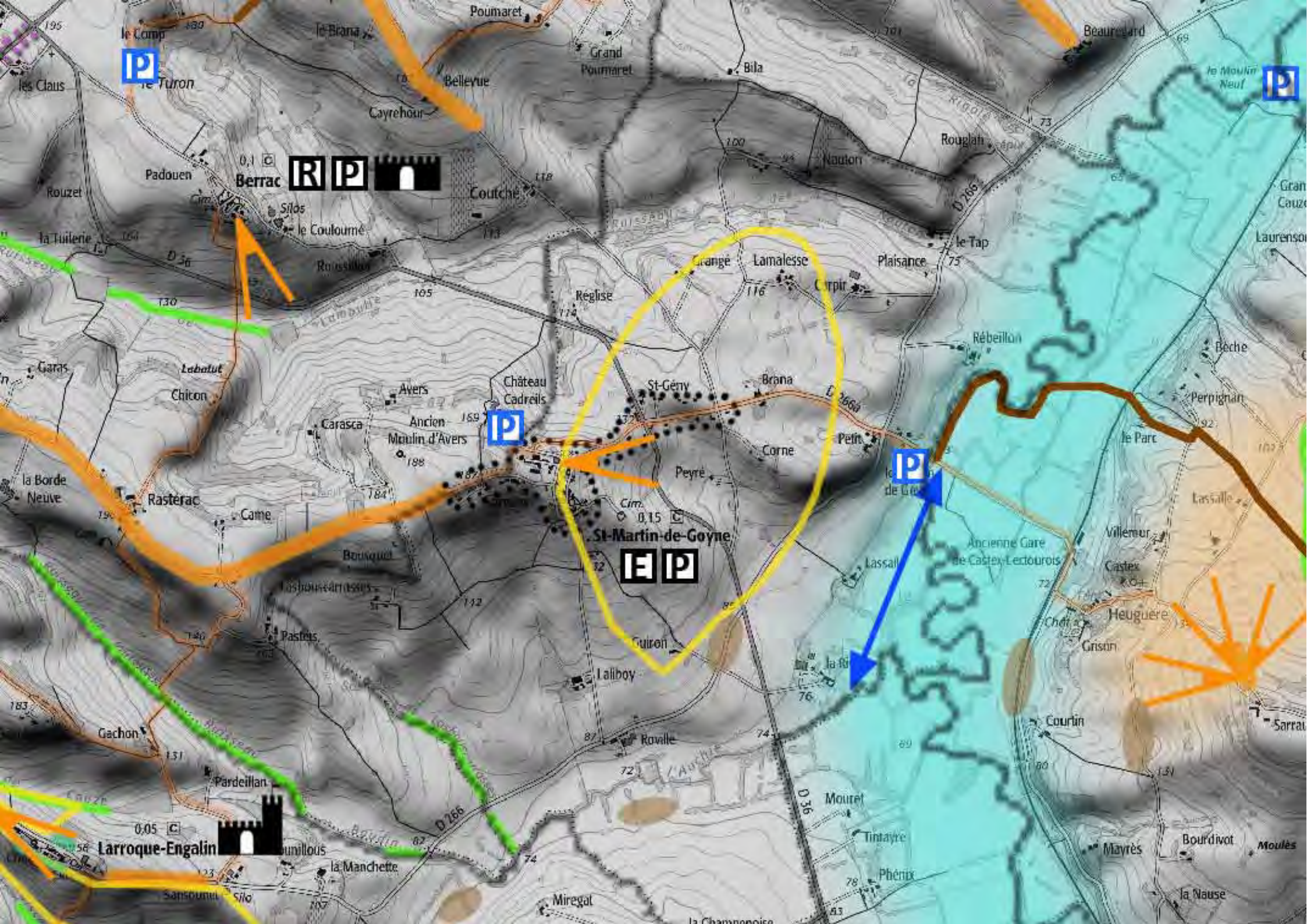
Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds de vallons. Replanter aux abords du hangar en périphérie du village et entre Grangé et le village.

## Valoriser le patrimoine lié à l'eau

Moulin de Goyne dans la vallée du Gers. Mettre en valeur la fontaine au nord-ouest du village entre le château et le moulin.

## Résorber les coulées de boues récurrentes

Vers Guiron (au sud-est du village en bordure)



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# SAINT-MEZARD

Le village de Saint-Mézard occupe un éperon encadré par les vallons, encaissés d'une centaine de mètres, de la Pisse et de Lamoulie. L'éperon est cerné d'un rendail boisé au-dessus duquel émergent les toitures. Le village de forme ovale est regroupé autour de l'église et d'un espace public très simple à l'ambiance champêtre. En contrebas dans le vallon se nichent la chapelle ND d'Esclaux et ses dépendances (ancien presbytère, fontaine), entourées de vieux cèdres et de haies de buis.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Plusieurs routes de crête offrent des vues intéressantes sur le village qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

## Préserver le point de vue

Gérer la végétation en contre-bas du point de vue aménagé dans le village.

Contrôler la végétation sur le versant

Eviter l'enfrichement des parcelles autour du village qui referment les vues notamment au nord.



### **Valoriser le patrimoine bâti**

Le noyau ancien présente une belle densité bâtie composée de maisons mitoyennes. Dans ce contexte, la qualité d'entretien ou de restauration de chacune des maisons va influencer sur la qualité du paysage bâti. Il faut tout à la fois de la vigilance et de la pédagogie pour conserver l'authenticité et la qualité au village.

La chapelle, les restes du château dans le village et deux autres châteaux privés : ce patrimoine historique est issu de la même famille. On pourrait proposer un itinéraire qui les relierait. Valoriser le site de la chapelle Notre-Dame-d'Esclaux.

### **Aménager les espaces publics**

Actuellement la placette d'entrée présente une belle qualité champêtre. Il faut préserver ce charme rural des rues avec les accotements enherbés. Eviter les aménagements trop routiers, le tout bitume qui semble annexer tout l'espace à la voiture.

### **Encadrer les extensions urbaines**

- Côté ouest, garder une césure paysagère entre Lacomme et le village ancien.
- Dans les secteurs ouverts à l'urbanisation privilégier des règles d'urbanisme favorisant la densité urbaine : imposer un alignement sur rue des façades ou un retrait maximal (et non minimal) de 5m.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Les versants sud et nord du village sont particulièrement exposés aux regards. Ils nécessitent une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

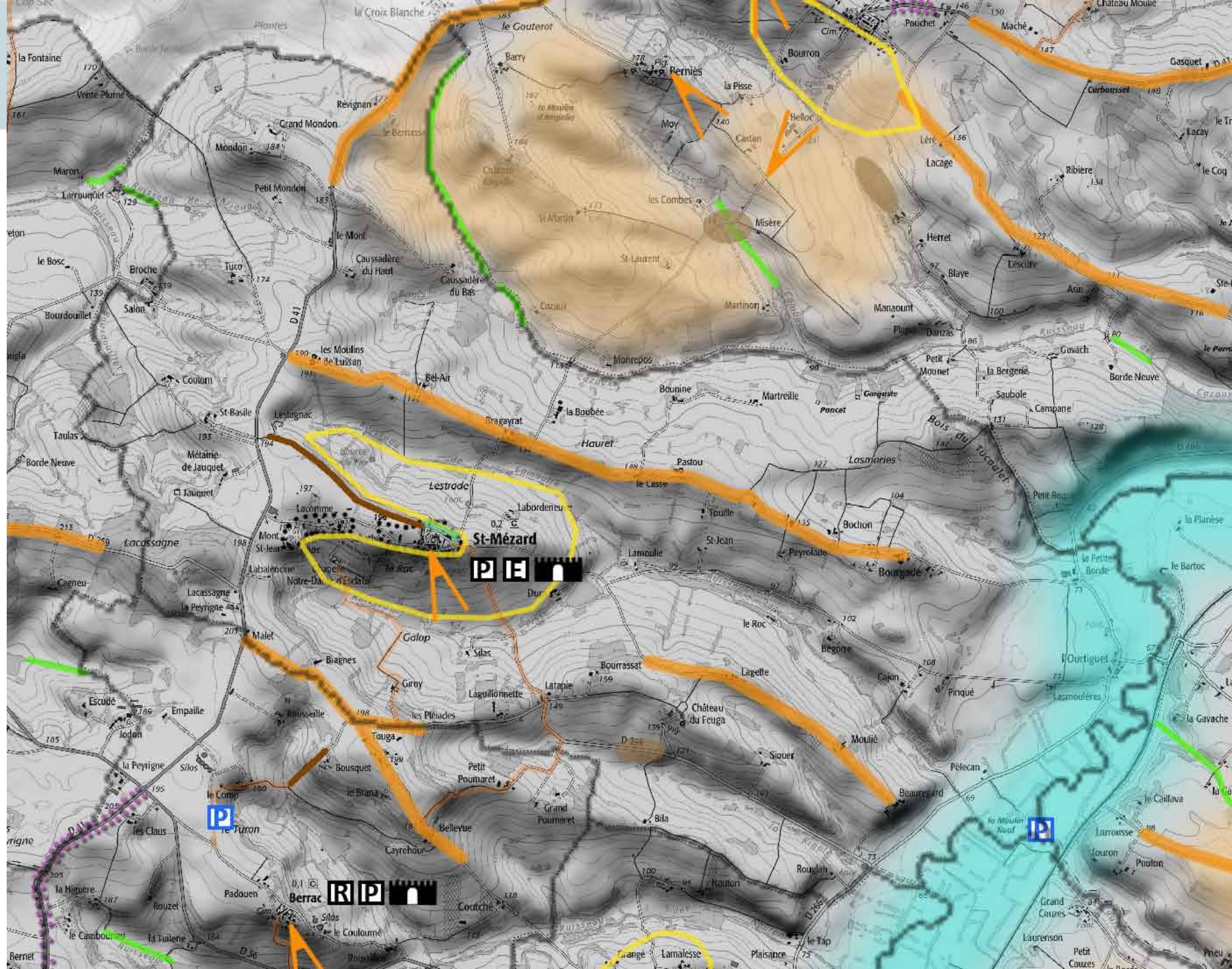
Moulin Neuf dans la vallée du Gers.

### **Réouvrir un chemin**

On pourrait rouvrir un chemin au nord de l'éperon, entre le village et Lestagnac.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

Vers le château du Feugas.





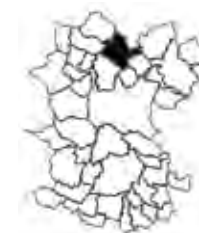
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# SEMPESSERRE

Sempesserre forme un village perché implanté sur la crête dominant les deux vallons du Mayreté et de la Bourdasse. Sa silhouette bien reconnaissable de loin est dominée par le clocher de l'église et la tour carrée du donjon pour le village ancien à l'est et par le silo agricole à l'ouest de la crête. Depuis le village, les vues portent loin. Les espaces publics du centre ancien ont été aménagés avec un traitement simple. Le village présente à l'est une entrée patrimoniale, mais où le bâti est parfois en déshérence, et à l'ouest une entrée moins qualitative mais où l'habitat est récent. La voie romaine traverse la commune d'un axe rectiligne, ondulant au gré des vallonnements amples du territoire.



## Aménager les abords de la route

L'entrée ouest est marquée par les stockages de matériaux qui s'étalent sur l'accotement devant l'artisan implanté au carrefour avec la voie romaine. Une réflexion doit être menée afin de lui proposer d'autres aires de stockage et ainsi d'améliorer cette entrée dans le village.

## Valoriser l'itinéraire

La voie romaine traversant la commune constitue une voie originale tant par son tracé que par son histoire. Aujourd'hui vue comme un tracé alternatif à la RN21, elle mériterait une mise en valeur sur l'ensemble de son tracé dans la communauté de commune (voie verte, mise en valeur paysagère, traitement des points noirs, aménagement des carrefours, des traces historiques...)



### **Prendre en compte les vues depuis la route en balcon**

Plusieurs routes de crête offrent des vues intéressantes sur le village de Sempesserre qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village ainsi que les évolutions des parcelles agricoles.

Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

### **Préserver le point de vue**

Gérer la végétation arborée en contre-bas du point de vue aménagé, qui commence à réduire la vue.

### **Contrôler la végétation sur le versant**

Gérer la végétation qui ferme les vues en direction du nord, depuis la route.

### **Valoriser le chemin de ronde**

Une première opération de réouverture d'une portion du chemin de ronde a été menée. Cette première action demande à être poursuivie afin d'aboutir à la réouverture complète du tour de village. Les murs de soutènement de pierre qui le longe par endroits mériteraient également être remis en état.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Il faudrait définir des priorités à l'échelle du village, la première étant de souligner la continuité de l'enceinte et d'accompagner l'évolution des maisons construites sur cette enceinte pour retrouver davantage de cohérence. Un traitement homogène de l'espace public en pied de rempart pourrait contribuer également à une meilleure lisibilité de l'ouvrage.

### **Encadrer les extensions urbaines**

Le document d'urbanisme prévoit une urbanisation modérée autour du village. Il serait intéressant de tracer une rue basse afin de relier les trois zones AU prévues au sud. Cette rue pourrait être le support de plantations atténuant l'impact visuel des futures constructions sur ces versants exposés aux regards.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

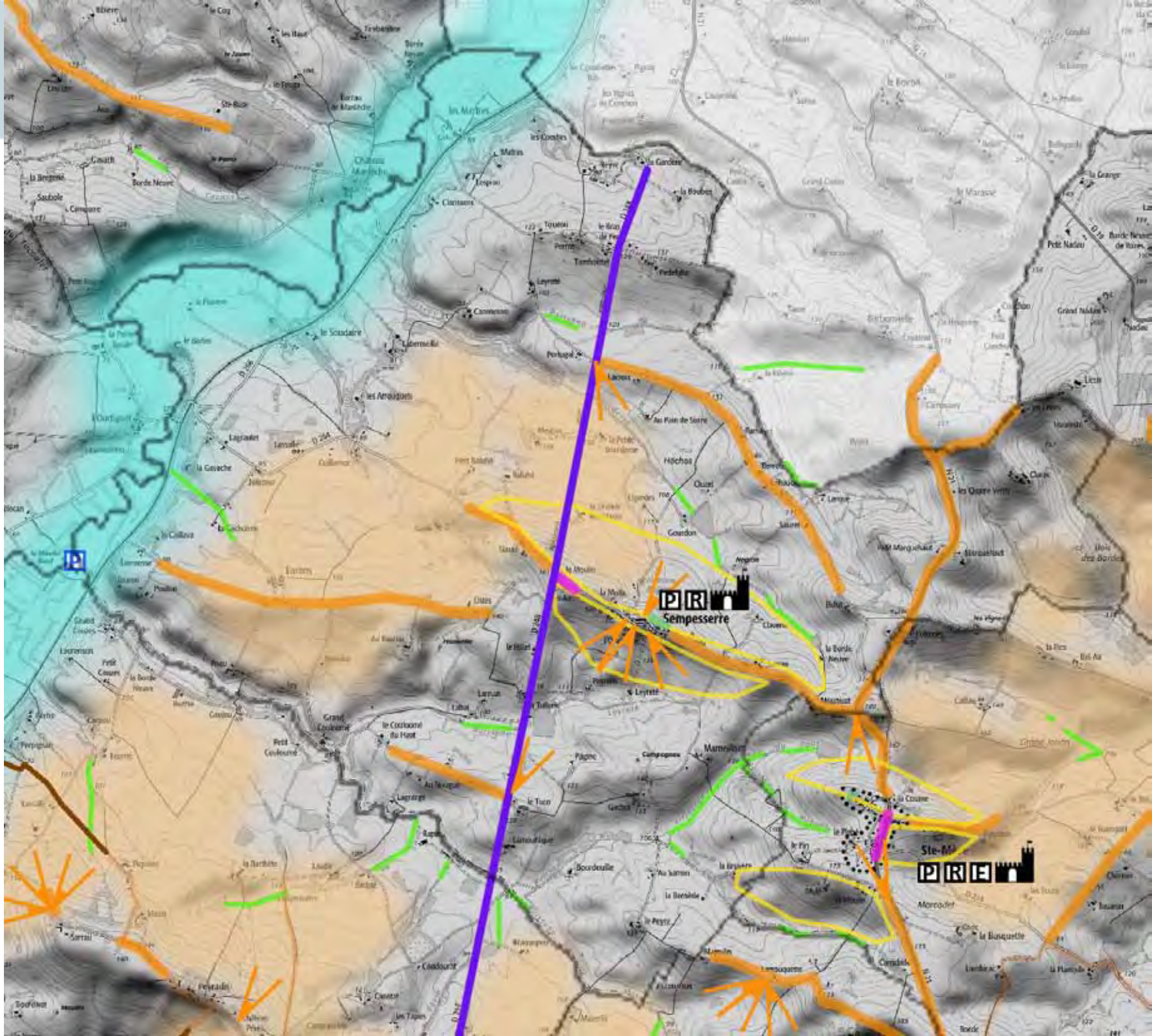
Dans ces paysages ouverts, les versants du relief où est implanté le village sont particulièrement exposés aux regards. Ils nécessitent donc une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Les vallées du Maurens et de la Bourdasse prennent des allures de plaines avec un fond aplati. Certains secteurs sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres en limite de parcelle permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds de vallons.



# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# TAYBOSC

Taybosc forme un petit village implanté sur une colline où seul le clocher de l'église émerge d'un écrin de verdure. Les espaces publics sont simples avec des accotements enherbés et entretenus qui participent au charme rural du village. Un belvédère avec table d'orientation et plantation a été aménagé, il domine un relief doucement vallonné où prennent place de vastes parcelles cultivées où la présence de l'arbre s'est raréfiée. Quelques haies ont été replantées le long des routes d'un chemin. Des arbres isolés imposants jalonnent le paysage en bord de route.



## Aménager le tour du village

La création d'un chemin de tour de village offrirait une promenade aux habitants et permettrait par des plantations de constituer une enveloppe paysagère englobant les nouvelles constructions dans le secteur d'extension prévu autour du centre ancien.

## Aménager les espaces publics

Préserver le charme rural des rues avec les accotements enherbés. Aménager avec un vocabulaire simple les espaces publics autour de l'église et le nouveau bâtiment de la mairie. Eviter les aménagements trop routiers, le tout bitume qui semble annexer tout l'espace à la voiture.



### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Le versant sud du village est particulièrement exposé aux regards. Il nécessite une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

### **Valoriser le patrimoine bâti**

Faire connaître le château et les anciennes douves, donner des explications historiques avec des photos anciennes. Mettre en valeur le hameau d'Ayguemortes, avec la chapelle et son cimetière.

### **Valoriser le patrimoine lié à l'eau**

Mettre en valeur la fontaine et le lavoir du hameau d'Ayguemortes.

### **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Certains secteurs notamment au nord du village sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut aussi se faire en accompagnement des routes et des chemins existants.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou une gestion moins drastique des fonds de vallons. Planter des haies le long des chemins.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# TERRAUBE

La silhouette de Terraube et de son château forme un repère aisément visible dans les paysages ouverts du Pays de Gaure. Le village est perché sur un éperon dominant les vallées de l'Auchie et de ruisseaux affluents de la Lauze. Le relief forme de douces ondulations où coulent des ruisseaux rectilignes entre de vastes parcelles remembrées. Dans ce territoire vallonné les routes empruntent les crêtes, offrant de larges vues panoramiques. Le village ancien, patrimonial avec enceinte et château, a été restauré et mis en valeur avec un traitement de qualité plutôt sobre des espaces publics. Le village s'est agrandi avec un lotissement isolé du bourg bien visible au nord-est, et des extensions pavillonnaires plus discrètes à l'ouest.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

- Les nombreuses routes de crête offrent des vues lointaines et proches qui doivent être prises en compte pour évaluer tout aménagement ou extension bâtie du village.
- Le maintien ou la plantation de quelques arbres le long de ces routes de crête contribuerait à renforcer leur attrait.

## Préserver le point de vue

Depuis le sud, le village et le château ne sont presque plus perceptibles, complètement enfoui dans la végétation.



## **Contrôler la végétation sur le versant**

Sur le versant ouest, la végétation tend à refermer des vues depuis le chemin de ronde, mais également à affaiblir la perception de la silhouette du village et du château. Une gestion appropriée permettrait de limiter ce phénomène.

## **Valoriser le chemin de ronde**

Le chemin de ronde a été aménagé. Toutefois vers l'ouest, il offre des vues sur un espace public peu qualitatif, situé juste en contre-bas qui mériterait d'être réaménagé. Toujours de ce côté, la végétation arborée referme les vues lointaines.

## **Valoriser le patrimoine bâti**

La présence au sein même du village du château classé monument historique impose un droit de regard de l'architecte des bâtiments de France sur l'ensemble des restaurations dans un périmètre de 500m autour de l'édifice. Donc le patrimoine est bien valorisé en termes d'architecture. C'est davantage le traitement des espaces publics, le choix des végétaux, qui doivent retenir l'attention pour conserver un caractère rural simple et sobre.

## **Encadrer les extensions urbaines**

Préserver la silhouette groupée du village, éviter les lotissements déconnectés du bourg.

## **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

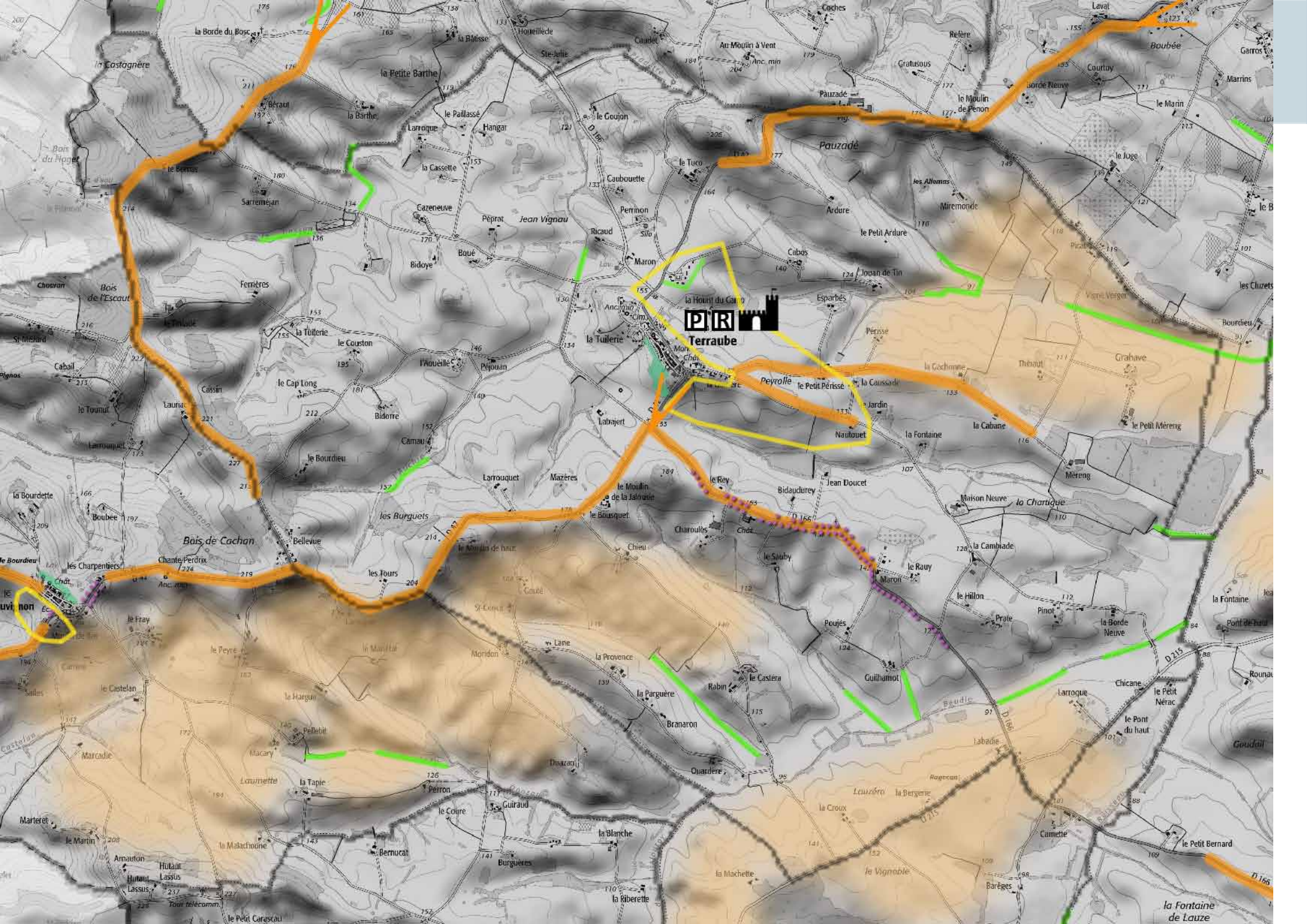
Les versants sud-est et nord-est du village sont particulièrement exposés aux regards. Ils nécessitent une grande vigilance quant à tout projet d'urbanisation.

## **Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole**

Certains secteurs sont particulièrement dénudés. Replanter des haies et des arbres permettrait de redonner un peu de repères et de diversité. Cela peut-être aussi fait en accompagnement des chemins existants.

## **Planter des haies ou des ripisylves**

- La plantation d'une haie en limite de parcelles permettrait d'atténuer la présence du lotissement isolé en bas du bourg
- Retrouver une continuité des ripisylves par la replantation de haies ou de ripisylve ou une gestion moins drastique des fonds de vallons.



Terraube

la Fontaine de Lauze

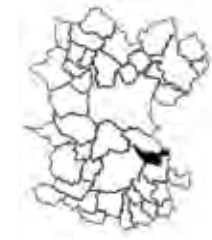
# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin

# URDENS

Urdens forme un village étiré sur une crête, dont le site d'implantation est très visible depuis les routes de crête voisines. Le relief est animé par plusieurs vallons parallèles, profonds d'une cinquantaine de mètres, sculptés par de petits affluents du Gers. Des alignements de chênes accompagnent la route de crête menant au village. Autour du noyau initial, les constructions se sont réparties le long de la route de crête. De 300m de long environ à l'origine, le village s'étire maintenant sur près de 1,5 km, formant une longue rue aux ambiances pavillonnaires.



## Prendre en compte les vues depuis la route en balcon

Maintenir ou compléter l'alignement d'arbres sur la route de crête menant au village.

## Aménager le tour du village

Retrouver un chemin de tour de village, le long duquel quelques plantations pourraient être effectuées afin d'atténuer l'impact visuel des constructions sur la crête.



### **Encadrer les extensions urbaines**

Maîtriser l'étalement urbain linéaire le long de la RD 568. Proposer un épaississement du village en privilégiant les terrains situés au nord de la RD568 car ceux situés au sud de la RD sont très visibles depuis les routes de crête. Eviter le recul des constructions par rapport à la route qui augmente leur visibilité depuis l'extérieur du village. Avoir un aménagement des bas-côtés dans l'extension urbaine linéaire (plantations, accès aux maisons). Un aménagement des entrées pourrait marquer l'arrêt de l'urbanisation linéaire.

### **Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé**

Eviter autant que possible d'étendre le village sur ce versant très visible. En cas d'urbanisation, proposer des plantations en limite de parcelle pour atténuer leur impact.

### **Aménager le point de vue**

Belvédère à aménager ou mettre en valeur près de Armand Lane.

### **Planter des haies ou des ripisylves**

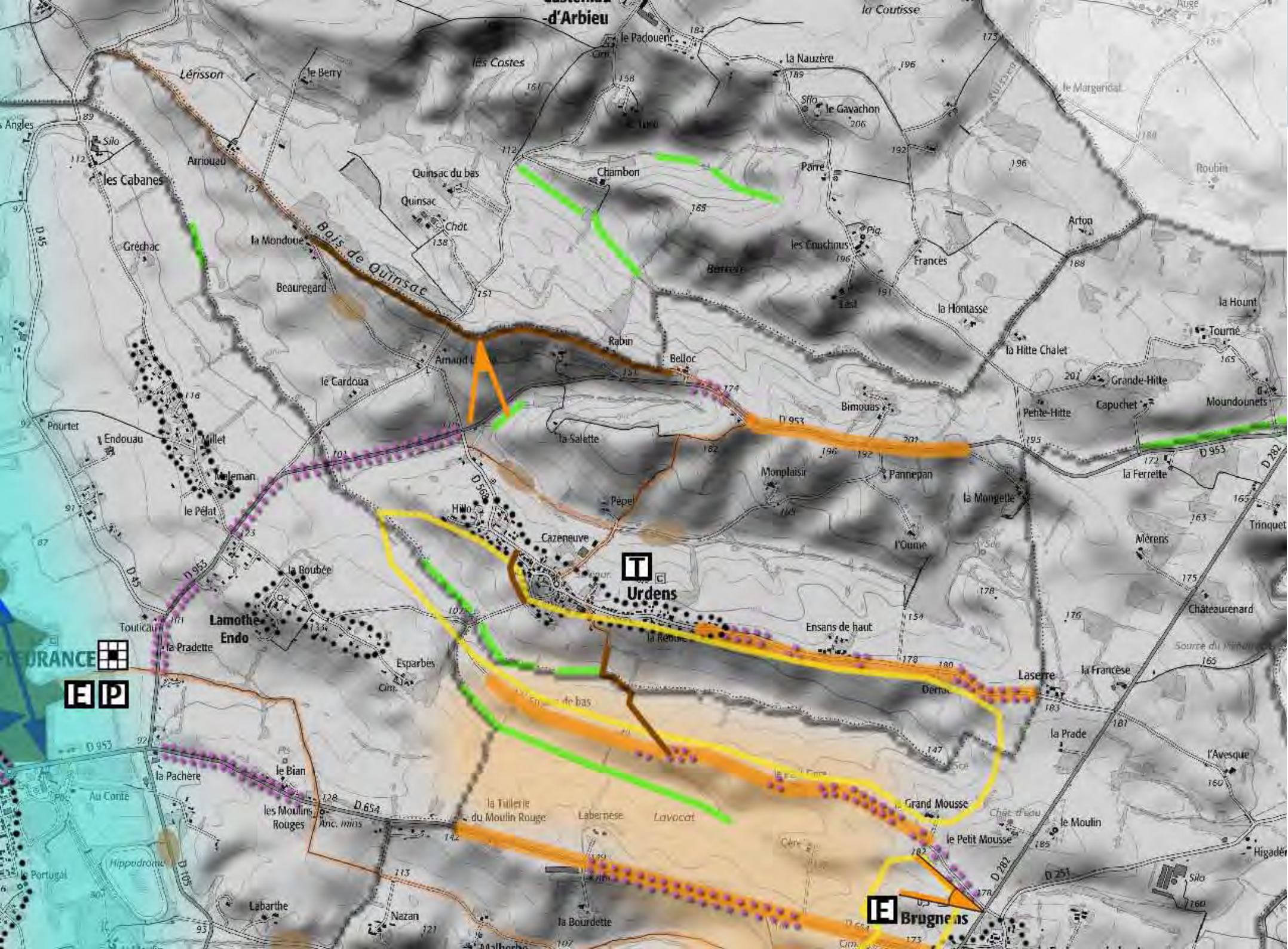
Conforter la ripisylve dans le vallon formant la limite sud de la commune.

### **Résorber les coulées de boues récurrentes**

A Pépel, la Salette, Beauregard (sous le Bois de Quinsac).

### **Valoriser les chemins existants - Réouvrir un chemin**

Réouvrir un chemin entre le bois de Quinsac et la RD 953. Le prolonger par un chemin existant jusqu'à Urdens. Affermir un chemin entre Pépé et Lamothe Endo dont une partie est une bande enherbée. Chemin à affermir au sud d'Urdens en direction du Petit Gere.





# PLAN DE PAYSAGE DE LA LOMAGNE GERSOISE

PLAN D'ACTIONS LOCALISEES - mars 2018

-  Aménager les abords de la route
-  Valoriser l'itinéraire
-  Prendre en compte les vues depuis la route en balcon
-  Préserver le point de vue
-  Aménager le point de vue
-  Alignement d'arbres à pérenniser
-  Valoriser l'axe du Gers (chemin, voie verte, accès).
-  Etablir une Liaison entre le bourg et la rivière
-  Rouvrir le fond de vallée
-  Contrôler la végétation sur le versant
-  Valoriser le chemin de ronde
-  Aménager le tour du village
-  Valoriser le patrimoine bâti, ou lié à l'eau
-  Aménager les espaces publics
-  Conforter l'enceinte encore lisible
-  Valoriser l'enceinte et le château
-  Révéler la bastide
-  Encadrer les extensions urbaines
-  Avoir une vigilance sur le versant visuellement exposé
-  Retrouver des arbres ou des haies dans le parcellaire agricole
-  Planter des haies ou des ripisylves
-  Résorber les coulées de boues récurrentes
-  Valoriser les chemins existants
-  Réouvrir un chemin